

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMMUNICATION POLITIQUE ET ATTENTATS DE PARIS.  
VERS UNE RADICALISATION DES PRATIQUES DISCURSIVES  
FRANÇAISES ?

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR  
LUCAS MEDERNACH

MAI 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Je tiens à débiter ce mémoire en remerciant très chaleureusement mon directeur de recherche, Éric George. Sa confiance, ses conseils toujours pertinents, et nos longues discussions, même celles sortant du cadre de ma recherche, ont été des facteurs considérables dans la réussite de celle-ci. Il a su me guider au travers de cette longue et difficile aventure que représente la rédaction d'un mémoire de maîtrise, tout en me permettant de garder la tête froide, même dans les moments les plus difficiles. C'est grâce à lui que je peux me déclarer aujourd'hui fier de résultat de toutes ces années de travail.

Je remercie également mes proches pour avoir été là et m'avoir soutenu tout au long de la rédaction de ce mémoire. Mes parents dans un premier temps, qui, malgré la distance, ont réussi à toujours trouver les mots pour me faire avancer et m'ont toujours appuyé, qu'importe mes choix. Un grand merci également à toutes celles et ceux qui m'ont apporté, parfois même sans le savoir, des sourires malgré la tristesse, de la motivation malgré les doutes, des convictions malgré les incertitudes. Pascale, Mélissa, François, Pauline, Maxime, Francis, Mélanie, Charly, Yanick et tous les autres, je n'ai pas de mots pour vous dire tout l'amour que je vous porte.

Je tiens aussi à offrir mes plus sincères remerciements aux professeurs de mon jury France Aubin et Maxime Ouellet qui, par leurs commentaires et leurs recommandations m'ont permis de donner le meilleur de moi-même au travers de cette recherche.

Merci enfin à toutes les personnes qui m'ont fait me sentir chez moi au Québec. S'installer à l'étranger et y faire sa vie n'est pas une aventure facile, mais c'est grâce à votre accueil et votre confiance que je peux affirmer aujourd'hui avoir trouvé le pays qui est le mien.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	vi
CHAPITRE 1. PROBLÉMATIQUE.....	1
1.1 Contextualisation.....	1
1.2 Essor des mouvements antisystème en Europe.....	5
1.3 Perception du FN en France.....	10
1.4 Contexte politique de 2012 à 2015.....	12
1.5 Les attentats de 2015.....	15
1.5.1 L’attentat de Charlie Hebdo.....	15
1.5.2 Les attentats du 13 novembre 2015.....	17
1.6 Question principale de recherche.....	20
1.7 Pertinence de la question.....	20
CHAPITRE 2. CADRE THÉORIQUE.....	22
2.1 Radicalisation du discours politique .....	22
2.2 Idéologie.....	25
2.3 Communication politique sous l’emprise du marketing politique .....	27
2.4 Sous-questions et hypothèses .....	31
CHAPITRE 3. MÉTHODOLOGIE.....	33

3.1 Analyse de discours.....	33
3.2 Corpus de discours.....	36
3.3 Grille d'analyse.....	38
3.4 Positionnement.....	42
 CHAPITRE 4. ANALYSE.....	 44
4.1 Attentat de Charlie Hebdo.....	44
4.1.1 François Hollande, 7 janvier 2015.....	44
4.1.2 Marine Le Pen, 7 janvier 2015.....	48
4.1.3 Nicolas Sarkozy, 7 janvier 2015.....	52
4.1.4 Mise en relation des discours.....	56
4.2 Attentats de novembre 2015.....	59
4.2.1 François Hollande, 13 novembre 2015.....	60
4.2.2 François Hollande, 14 novembre 2015.....	63
4.2.3 Nicolas Sarkozy, 14 novembre 2015.....	67
4.2.4 Marine Le Pen, 14 novembre 2015.....	71
4.2.5 Mise en relation des discours.....	76
 CHAPITRE 5. DISCUSSION.....	 81
5.1 Les indices du processus d'analyse.....	82
5.2 Radicalisation et uniformisation du discours politique français.....	83
5.2.1 Une nation en guerre.....	83
5.2.2 Un ennemi venant de l'extérieur.....	85
5.2.3 Des mesures sécuritaires fortes à mettre en place.....	88
5.3 Des choix discursifs encouragés par le contexte électoral.....	91
5.3.1 Communication électorale.....	91
5.3.2 Des mesures sécuritaires radicales et populaires.....	96

5.4 Marketing politique : vers une désidéologisation de la politique,,,	100
5.4.1 Des propositions basées sur la popularité.....	100
5.4.2 Analyse des sondages au cours de l'année 2015.....	102
5.5 Synthèse de l'analyse et discussion.....	107
CONCLUSION.....	113
ANNEXES.....	118
BIBLIOGRAPHIE.....	124

## RÉSUMÉ

Ce mémoire explore les notions de communication politique et de radicalisation du discours. En se basant sur une analyse des discours prononcés par les principaux responsables politiques français à la suite d'attentats terroristes, cette recherche a pour but de comprendre comment l'utilisation des techniques issues du marketing politique peuvent amener à une course à la popularité entre les acteurs politiques, entraînant elle-même, à terme, une désidéologisation des communications. La méthode d'analyse critique de Norman et Isabella Fairclough nous permet ici de faire le lien entre les éléments des communications post-attentats et le contexte politique de la France en 2015, afin de mieux en saisir les enjeux. Cette recherche repose sur l'analyse des discours prononcés par l'ancien Président de la République française, François Hollande, l'ancien chef de l'Union pour un Mouvement Populaire, Nicolas Sarkozy, et la Présidente du Front National, Marine Le Pen, à la suite des attentats de janvier et de novembre 2015. L'analyse montre un certain rapprochement, au cours de l'année, des discours de ces politiciens pourtant issus de formations politiques bien différentes, notamment sur la question des mesures à mettre en place suite aux attentats. Ce rapprochement peut s'expliquer par la proximité des attentats de novembre avec les élections régionales de décembre 2015, conduisant les acteurs politiques à privilégier dans leurs communications des mesures décrites comme populaires par les sondages d'opinion. Ce recours aux techniques du marketing politique, privilégiant une efficacité immédiate par rapport à une fidélité aux valeurs des acteurs politiques a toutefois des conséquences : uniformisation des propositions, course à la popularité et, dans le cas qui nous a intéressé, radicalisation des mesures mises en place, amenant une réduction des libertés individuelles pour plus de sécurité.

Mots-clés : marketing politique, attentats terroristes, radicalisation, analyse critique de discours.

## CHAPITRE 1

### PROBLÉMATIQUE

Pour introduire notre projet de mémoire, il nous est apparu nécessaire de présenter le contexte dans lequel se situe notre recherche. La société française fut marquée par de nombreux événements en 2015, tant du point de vue politique que social. Pour saisir comment le discours des partis traditionnels français a pu s'aligner, du moins en partie, sur celui de l'extrême-droite, la compréhension de ces enjeux est essentielle.

#### 1.1 Contextualisation

L'année 2015 fut marquante à de nombreux égards pour la France, notamment concernant l'aspect sécuritaire. Un total de quatre attentats et de 149 morts furent à déplorer, entraînant un grand nombre de questionnements sur l'engagement militaire de la France à l'étranger, l'accueil des réfugiés ou la lutte contre le terrorisme. En outre, un certain nombre de mesures sécuritaires ont été mises en place suite aux attaques sur le territoire. On pense par exemple à la loi anti-terroriste numérique dont le décret d'application fut promulgué le 4 février 2015 et qui permet le blocage administratif de sites pouvant faire l'apologie du terrorisme et ce, sans passer par un juge (*Gouvernement.fr*, 2016).

Ces mesures coïncidèrent, en outre, avec une forte progression du parti d'extrême-droite Front National (FN) dans les sondages en 2015, se revendiquant alors comme le « premier parti de France » (Poussel, 2015). La large victoire du parti aux élections

européennes de mai 2014 avec 24,86% des voix (*Europarl.europa.eu*, 2014) a en effet renforcé la crédibilité du FN, le mettant presque sur un pied d'égalité avec le Parti Socialiste (PS), parti historiquement de gauche, et les Républicains (LR), davantage situé à droite de l'échiquier politique. Il semblerait ainsi qu'à l'époque la situation politique française s'apparentait non plus à un tripartisme mais à une tripolarisation. En effet, contrairement à ce que le tripartisme stipule, il paraissait alors inenvisageable qu'une alliance entre deux des trois partis soit possible. Chacun d'entre eux deviendrait alors un pôle à part entière tentant d'attirer le plus d'électeurs possible, mais subissant inévitablement une certaine influence de la part des deux autres, que ce soit en matière d'idées ou de communication (Courtois, 2015). Michel Wierwoka (2013) allait ainsi jusqu'à se demander si le FN pouvait encore être considéré comme extrémiste tant son discours apparaissait proche de celui des autres partis français et sa présence dans le champ politique, habituelle.

De fait, il est essentiel pour la suite de notre réflexion que nous nous interrogeons sur la nature même des partis d'extrême-droite. Aux yeux de Gilles Ivaldi, il est difficile de considérer les acteurs de la droite extrême comme autant de membres d'une seule et même famille d'idées (Ivaldi 2004, p 22). L'auteur constate toutefois un processus de convergence idéologique et l'émergence d'un corpus commun achevé qu'il estime fondé autour de quatre éléments centraux (Ivaldi 2004, p 24-25). D'abord, le rejet radical de l'immigration et éventuellement la xénophobie. Puis, un programme autoritaire et sécuritaire qui s'inscrit dans la lignée et comme réponse au premier point. Ensuite, un programme synthétisant des orientations néolibérales à l'échelle nationale, une défense des systèmes de sécurité nationale et un rejet de l'économie mondialisée (Ivaldi, 2004, p.26). Enfin, un discours et une rhétorique anti-système et hostile aux grandes formations politiques traditionnelles. L'auteur reconnaît toutefois une évolution des partis d'extrême-droite en Europe depuis le début du XXIème siècle, ces derniers cherchant à adoucir leurs communications, notamment dans l'objectif de se

normaliser aux yeux des électeurs (Ivaldi, 2004).

Cette thèse est partagée par Jean-Yves Camus (2014), ce dernier allant jusqu'à dire que, pour des partis comme le Front National (FN) français ou le Parti Libéral d'Autriche (FPÖ), le terme « extrême-droite » serait désuet. Ces formations politiques s'approcheraient davantage d'une droite radicale et populiste. La différence étant qu'à l'inverse des mouvements politiques d'extrême-droite, ces partis reconnaissent le fonctionnement de la démocratie parlementaire et l'accès au pouvoir par la voie des urnes (Backes, 2010). Plus que la montée des droites extrêmes et radicales, ce serait ainsi « le changement idéologique des droites » (Camus, 2014, p.19) qui serait la cause des défis politiques rencontrés par l'Europe. En acceptant la formation de gouvernements de coalition avec des partis d'extrême-droite comme la Ligue du Nord en Italie ou le Parti du progrès norvégien, on assisterait de manière concomitante à une normalisation de ces derniers. Cette force nouvelle des partis de droite radicale constituerait toutefois, dans le même temps, leur plus grande faiblesse (Camus, 2014, p.19). En effet, les idées et mesures mises en avant par ces derniers n'étant plus considérées par le peuple comme « extrêmes », celles-ci pourraient être reprises par d'autres formations politiques (Camus, 2014, p.19). Ce faisant, les partis de droite radicale perdraient leur image de « partis protestataires » aux idées controversées, constituant souvent le cœur de leurs communications (Sartori, 1976).

Dans cette perspective, on serait en mesure d'assister à des changements du débat politique français, notamment avec des réappropriations des arguments appartenant à l'extrême-droite, par des acteurs issus de partis politiques traditionnels. Un des meilleurs exemples serait sans doute celui de l'ex-président du Parti de droite Les Républicains, Nicolas Sarkozy. Ce dernier a, à la suite de la campagne présidentielle de 2012, fait le choix d'adopter un discours s'adressant en partie aux électeurs du Front National afin de capter leurs voix (Szafran, 2015). De fait, on comprend que la

réflexion autour des éléments de communication est ici centrale, tant dans les mesures proposées que dans le discours. Ce changement se traduit également dans les interventions orales de Nicolas Sarkozy, on pense notamment à sa comparaison des migrants syriens avec une fuite d'eau<sup>1</sup> au cours d'une intervention face aux militants de son parti le 19 juillet 2015 (Siraud, 2015). Cette déclaration, bien que fortement critiquée par l'exécutif et par plusieurs leaders politiques de pays étrangers, obtint parallèlement un certain succès au sein d'une partie de son propre parti et de l'électorat du Front National (Agence France-Presse, 2015). En remettant en question le statu quo concernant l'accueil des réfugiés syriens et, plus généralement, des migrants, la communication de l'ancien président traduit une forme de radicalisation politique, soit « le processus par lequel un individu ou un groupe adopte [...] une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel » (Khosrokhavar, 2014, p.13).

Au sein de l'exécutif, on trouve également des traces de cette possible radicalisation tant dans les mesures proposées que dans la mise en avant de ces dernières. À la suite des attentats du 13 novembre, le Président François Hollande a annoncé une prolongation et un renforcement de l'état d'urgence jusqu'à trois mois au lieu des 12 jours prévus par la loi de 1955, soit jusqu'au 26 février 2016. Celle-ci fut votée avec une écrasante majorité : 551 votes pour, 6 contre et une abstention (*AssembléeNationale.fr*, 2015). Par ailleurs trois jours après les attentats, François Hollande a évoqué devant le Parlement sa volonté de réviser la Constitution afin de déchoir de la nationalité française « un individu condamné pour une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou un acte de terrorisme, même s'il est né Français, je dis bien même s'il est né Français, dès lors qu'il bénéficie d'une autre nationalité »

---

<sup>1</sup> « Dans une maison il y a une canalisation qui explose, elle se déverse dans la cuisine, le réparateur arrive et dit « j'ai une solution : on va garder la moitié pour la cuisine, mettre un quart dans le salon, l'autre quart dans la chambre des parents et si ça ne suffit pas, il reste la chambre des enfants ». ».

(Hollande, 2015). On note ainsi un discours mettant l'accent sur les mesures sécuritaires de la part du gouvernement socialiste, reprenant par là même une mesure phare du Front National (Equy, 2015). Cette mesure fut contestée par nombre de personnalités politiques de gauche (Taubira, 2016), d'autant que cinq ans plus tôt, Manuel Valls, alors Premier Ministre, avait qualifié le débat concernant la déchéance de nationalité de « nauséabond et absurde » (Valls, 2010). Mais comment se traduirait alors cette reprise des procédés rhétoriques et des idées du Front National au sein des communications des membres du gouvernement et de l'opposition ? Et quelle en serait la cause ? Ces questionnements nous ont conduits à constituer ce projet de recherche.

Afin de poser la question de recherche qui guidera notre analyse, il convient en premier lieu d'en poser le contexte historique, social et politique.

## 1.2 L'essor des mouvements antisystème en Europe

Dans leur article « Mouvements Antisystème » (1989), les sociologues Giovanni Arrighi, Terence K. Hopkins et Immanuel Wallerstein définissent les mouvements antisystème comme des groupements de droite ou de gauche marqués par une opposition à l'application du capitalisme à travers le monde. Aujourd'hui toutefois, l'essentiel de ces mouvements s'enlignent davantage vers une lutte contre le néolibéralisme. Ce dernier, défini par Perry Anderson (2017) comme « la déréglementation des flux financiers, la privatisation des services publics et le creusement des inégalités sociales » constitue selon l'auteur la nouvelle forme du capitalisme depuis les années 80 (Brenner, 2006).

Dans son article « Bouillonnement antisystème en Europe et aux Etats-Unis » (2017),

Perry Anderson indique que, depuis l'apparition du néo-libéralisme, des mouvements de droite ou de gauche sont nés pour marquer leur opposition ferme à ce système. En Europe plus particulièrement, le sentiment d'opposition fut renforcé par un manque de transparence de la part des structures bureaucratiques européennes difficiles à appréhender, mais dont l'autorité dépasse celle des Parlements et Assemblées nationales (Freund, 2015). Les accords signés par ces instances tels que le Pacte de stabilité et de croissance (1997), l'union monétaire (1990) ou le pacte budgétaire (2012) ont imposé une austérité à des citoyens sans recours face à ces mesures (Anderson, 2017). En outre, les grandes lignes de la politique menée par l'Union Européenne ont contribué à inquiéter une population touchée par l'austérité et la rigueur budgétaire. Réduction des services publics (pressions budgétaires appliquées en Grèce, en Espagne ou en Italie), affaiblissement de la représentation démocratique (adoption en 2007 du Traité de Lisbonne, pourtant en majeure partie rejeté en 2005) et déréglementation des facteurs de production (*dumpling* salarial mené à travers l'Union) sont, pour Anderson (2017), les trois grands axes de la politique de l'Union expliquant une hostilité généralisée face au système.

Pour l'auteur, il est alors aisément compréhensible que des mouvements de contestation politiques naissent en Europe pour faire face à une oligarchie néo-libérale cherchant à se détacher de la volonté populaire (Hayek, 1988). On peut alors distinguer deux types de mouvances : tout d'abord celles de droite par exemple en France (Rassemblement National, ex-FN), en Italie (Ligue du Nord, LN), en Allemagne, (Alternative pour l'Allemagne, AfD) ou en Autriche (Parti de la liberté d'Autriche, FPÖ). Puis, celles de gauche comme en Italie (Mouvement 5 Etoiles, M5S), en Espagne (Podemos), en Grèce (Syriza) ou en France (La France Insoumise, LFI). Pour Anderson, bien que les deux types de mouvements entrent en opposition, on note un succès plus important en Europe de ceux appartenant à la droite. En cause : la position de ces derniers par rapport à la question de l'immigration, ceux-ci faisant des migrants les responsables d'un

potentiel déclin de la société et de la démocratie (Adida, Laitin, Valfort, 2016).

Les flux d'immigration vers l'Europe faisant suite aux conflits au Moyen-Orient, de même que ce que Anderson appelle le « terrorisme de représailles » (2017) ont contribué à alimenter une peur de l'autre dans la population européenne, renforçant le succès des partis d'extrême-droite, de même qu'un rejet de l'Union Européenne. Traditionnellement, les mouvements antisystème de gauche font le choix de combattre cette xénophobie, mais cette tendance s'avère être de moins en moins systématique. Des partis comme le Mouvement 5 Etoiles en Italie ou la France Insoumise en France n'hésitent plus à marquer leur opposition à une migration perçue comme imposée à la population (Anderson, 2017). En outre, l'auteur note également que chaque poussée des mouvements antisystème de droite a amené du même coup une montée de la gauche comme le montre par exemple en Grande-Bretagne la popularité de Jeremy Corbyn du Labour Party suite au référendum du Brexit. Toutefois, Anderson affirme que, pour continuer à progresser et à exister comme mouvance contestataire sans être dépassés par la droite, les mouvements de gauche « ne peuvent plus se permettre d'être moins radicaux qu'eux dans leur opposition au système ». Il conviendrait donc, de la part des mouvements politiques de gauche, de trouver des moyens de montrer leur opposition au système économique et politique tout en se différenciant de leurs homologues de droite.

La reprise en France par le gouvernement socialiste des propositions anti-terroristes proposées par le FN pourrait ainsi être comprise comme une volonté d'offrir une réponse aux craintes de la population, sans que l'extrême-droite n'apparaisse comme la seule alternative.

La thèse d'Anderson sur la montée des mouvements antisystème de droite face à l'Union Européenne et à l'immigration est notamment appuyée par Béatrice Giblin dans

son article « Extrême-droite en Europe : une analyse géopolitique » (2012). L'auteure y pointe du doigt le système économique et mondial actuel, engendrant des relocalisations d'entreprises, des coupures dans les services publics et un taux de chômage élevé. Face aux conséquences de ces mesures néo-libérales, la figure de l'étranger devient un bouc émissaire (Giblin, 2012).

L'auteure prend notamment l'exemple de la France où le Front National dépeint l'immigration et le migrant comme « la source de tous les maux de la France : chômage, délinquance, insécurité, déficits publics aggravés par le coût des prestations sociales versées aux étrangers et à leurs familles. » (2012). L'immigration est, par ailleurs, surtout présentée par le FN comme dangereuse car majoritairement issue de pays musulmans. Pour Giblin, le contexte actuel, contraignant des réfugiés à se rendre en Europe pour fuir les conflits, alimente cette rhétorique en donnant l'opportunité au Front National de laisser supposer que chaque musulman, immigrant ou non, pourrait être un terroriste potentiel (Giblin, 2012). Marine Le Pen présenterait, pour l'auteure, un amalgame entre les immigrants et une potentielle destruction de la nation chrétienne occidentale. On retrouve là le même argument que celui employé par les mouvements antisystème de droite selon Anderson (2017) : la nation doit être protégée d'une menace provenant de l'extérieur. Face à ces défis, l'extrême-droite propose des solutions souvent radicales, pouvant aller jusqu'à la fermeture des frontières (Campana, Helly, 2018). Mais ces solutions, pour Giblin, ne sont aujourd'hui plus exclusives à l'extrême-droite : « De plus, même si les scores de ces partis ne sont élevés que dans quelques villes ou quartiers, leurs discours sont repris par les partis classiques dans le but de conserver ou récupérer l'électorat séduit par les solutions simplistes et radicales de l'extrême droite. » (2012). L'auteure dénonce notamment l'UMP en France, dont la reprise des arguments du FN en vue des élections de 2012, en particulier au sujet des enjeux de l'immigration ont contribué à légitimer et normaliser le Front National (Giblin, 2012).

On assisterait donc à une banalisation des arguments de l'extrême-droite, réutilisés par les partis traditionnels à des fins électorales. Pour Giblin, cette situation est préoccupante, d'autant qu'elle se concilie avec une montée générale des mouvements d'extrêmes politiques : « On ne peut donc qu'être préoccupé par la montée des discours nationalistes et surtout leur banalisation dans des partis qui se disent modérés afin d'attirer le plus grand nombre possible d'adhérents. ». Il conviendrait donc, pour l'auteure, pour les partis traditionnels, de veiller à contrecarrer les arguments des partis d'extrême-droite et à ne pas légitimer ces derniers en cherchant des alliances (comme la Ligue du Nord avec le Mouvement 5 Etoiles) ou en réutilisant leurs mesures et éléments de discours.

On comprend donc que, depuis plusieurs années, on assiste en Europe à une montée des mouvements antisystèmes, refusant le mode de fonctionnement de l'Union Européenne et, plus généralement, du néo-libéralisme. Les flux de migration en direction de l'Europe contribuent à la popularité de ces mouvements, notamment de droite et d'extrême-droite, ceux-ci ayant fait de cette question un de leurs enjeux phares. Toutefois, alors que par le passé, ces mouvements étaient davantage considérés comme mineurs car n'obtenant que rarement des résultats dépassant les 15% (Anderson, 2017), les succès de l'UKIP avec le Brexit, du M5S et de la Ligue du Nord aux élections italiennes, la formation d'un gouvernement de coalition avec le FPÖ en Autriche, le parti AfD dépassant les 20% aux législatives de 2016 en Allemagne ou l'arrivée du FN au deuxième tour des présidentielles françaises en 2002, puis en 2017 montrent que leurs arguments tendent à trouver un auditoire de plus en plus important. La tentation est donc forte pour certains partis normalement plus modérés, de radicaliser leur discours en réemployant une partie de ces propositions, dans le but d'élargir leur électorat, ou le regagner.

### 1.3 La perception du Front National en France

Fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen, le Front National a connu ses premiers succès électoraux dès la réinstauration du scrutin proportionnel en 1986 en obtenant 35 élus à l'Assemblée Nationale avec environ 10% des voix, provenant essentiellement des milieux industriels au fort taux de chômage, ainsi que par les départements proches de la Méditerranée, très touchés par l'immigration d'Afrique du Nord (Jarassé, 2014). Dès sa création, le parti se positionne comme protestataire, en opposition au système politique traditionnel et offrant de nouvelles solutions à de vieux problèmes. Rapidement associé à l'extrême-droite (Perrineau, 1994), le Front National a toujours contesté cette affiliation, Jean-Marie Le Pen trouvant l'épithète « subliminalement attaché à une certaine violence » (*Libération*, 1996) et Marine Le Pen affirmant que « le fait d'affubler le Front national de ce terme volontairement péjoratif d'extrême droite est une faute déontologique de la part des journalistes, un acte de militantisme. » (*RTL.fr*, 2013) préférant qualifier son parti comme en dehors des classifications traditionnelles, « ni de droite, ni de gauche » (De Larquier, 2011).

Cette division entre positionnement marginal sur l'échiquier politique et recherche de liens avec la droite traditionnelle dans le but de gagner en légitimité a ainsi marqué le Front National depuis sa création. En conséquence, en 1999, le parti se scinde, une partie des dirigeants suivant Bruno Mégret pour fonder le Mouvement National Républicain (MNR), parti axé vers une approche plus moderne et cherchant un rapprochement avec la droite nationaliste et conservatrice. À l'inverse, Jean-Marie Le Pen restera au Front National, défendant sa vision d'un mouvement contestataire, se situant en marge de l'échiquier politique.

La scission du mouvement divisa les votes des deux partis aux élections suivantes,

jusqu'en 2002 où Jean-Marie Le Pen accéda au second tour de l'élection présidentielle avec 16,9% des votes, devant le candidat du Parti Socialiste, Lionel Jospin. En réaction, de nombreuses manifestations contre l'extrême-droite eurent lieu en marge du second tour de l'élection (McLean et McMillan, 2009) et, malgré le rapprochement entre FN et MNR, Jacques Chirac l'emporta assez largement avec 82% des votes. Par la suite, Marine Le Pen, fille de Jean-Marie Le Pen, prit les rênes du parti, adoptant une attitude moins agressive, cherchant à « dédramatiser » le parti tout en le rapprochant de la droite traditionnelle (McLean et McMillan, 2009). Cette nouvelle approche constituée d'un discours populiste anti-Europe et anti-immigration vit le parti gagner en popularité, jusqu'à amener Marine Le Pen au second tour des élections présidentielles de 2017.

Pour Michel Wieviorka (2013), ces nouveaux succès du parti d'extrême-droite sont également à associer à l'attitude adoptée par la droite traditionnelle, et notamment par Nicolas Sarkozy. Selon l'auteur, en adoptant, lors de sa campagne en 2012 pour sa réélection, un discours reprenant les grands thèmes de l'extrême-droite tels que l'immigration ou les dangers de l'Europe, Sarkozy a contribué à rapprocher, dans l'opinion publique le Front National et la droite traditionnelle.

Dans leur ouvrage *Le Pen, les mots*, Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal et Virginie Wathier (1997) vont plus loin, dénonçant les réponses ambiguës apportées par les politiciens traditionnels français aux éléments de discours du Front National, même depuis les années 80. Le « seuil de tolérance » évoqué par François Mitterrand, le « ça pue » de Jacques Chirac ou « l'invasion » dénoncée par Valéry Giscard d'Estaing sont autant d'exemples d'éléments de discours venus conforter les positions du Front National, légitimant leurs réponses et propositions, notamment en ce qui concerne l'immigration. Les auteurs expriment dès lors leur préoccupation face à cette « lente mais régulière descente vers une vision raciste de la société » (p.223, Souchard, Wahnich, Cuminal, Wathier. 1997) si des réponses plus adaptées que la

réappropriation des thèmes d'extrême-droite ne sont pas trouvées par les partis traditionnels.

La réutilisation des thèmes d'extrême-droite dans les discours politiques français n'est donc pas un phénomène datant de l'élection présidentielle de 2012 ou des attentats de 2015. En conséquence, pour mieux appréhender l'objet de notre recherche, il convient de ne pas s'attarder uniquement à une littérature contemporaine. En analysant des écrits traitant de ce thème sans nous limiter sur ce contexte temporel précis, nous serons de fait davantage en mesure d'en comprendre les tenants et les aboutissants.

#### 1.4. Contexte politique de 2012 à 2015

La présidence de François Hollande débute le 15 mai 2012, celui-ci bénéficiait alors d'une popularité atteignant 63% et nomma rapidement Jean-Marc Ayrault comme Premier ministre (AFP, 2015). Bien que débutant son mandat comme second chef de l'État issu du Parti Socialiste, après François Mitterrand (1981-1994) avec une côte de popularité respectable, François Hollande fut rapidement l'objet de fortes critiques. Tout d'abord, en raison du taux de chômage : dès septembre 2012, le Président promettait « d'inverser la courbe du chômage d'ici un an », promesse répétée en 2014 mais jamais réalisée, le taux de chômage n'ayant cessé d'augmenter au fil du quinquennat (*Le Monde*, 2017). Par la suite, l'affaire entourant le ministre du budget Jérôme Cahuzac a également jeté un froid sur la présidence, revendiquée par Hollande comme fondatrice d'une « République exemplaire » (*Le Monde*, 2017). Le ministre Cahuzac fut en effet au cœur d'une polémique à la fin 2012 et au début 2013, ciblé par des accusations d'évasions fiscales le contraignant à démissionner. Il y eut aussi, la loi Travail, dite « loi El Khomri » du nom de la ministre l'ayant déposée, proposant une

refonde du Code du travail : soutenue par le patronat et par la droite (Lemarié, Goar, 2016). La mesure ne fit toutefois pas l'unanimité auprès de la population, accusée de faire revenir les droits des salariés des années en arrière (*Le Monde*, 2017). La loi fut finalement adoptée mais, du fait de son impopularité, des députés de droite et de gauche déposèrent une motion à son encontre (*Le Monde*, 2017). La popularité du Président, en déclin constant depuis 2012, ne fut pas améliorée par la nomination en mars 2014 de Manuel Valls comme Premier ministre, le Président bénéficiant alors d'une côte de sympathie de 23% (AFP, 2015).

Plus généralement, la politique de François Hollande, notamment sous le gouvernement de Manuel Valls, est qualifiée de social-libérale, définie par le journaliste et éditorialiste Christophe Barbier (2014) comme priorisant « l'efficacité des mesures avant les clivages gauche/droite ». Un virage dont la popularité est toutefois fragile : une partie des députés du Parti Socialiste, autoproclamés « Frondeurs » s'en dissocie au fil du mandat, fustigeant une politique économique et sociale considérée comme trop à droite et proposant des mesures alternatives à celles mises en place par le gouvernement (Chapuis, 2015). Un quinquennat entaché, donc, par une politique s'approchant de la droite « sur le plan économique, comme sur celui de la sécurité, sur le front budgétaire comme sur la scène diplomatique » (Croissandeau, 2015).

Ce virage par rapport aux attentes de la population et des électeurs de gauche n'est pas sans conséquence, notamment dans les résultats des différentes élections suivant la présidentielle de 2012. Deux ans après la victoire de la gauche aux élections présidentielles, puis législatives, ont lieu les élections municipales de mars 2014 dans un contexte de forte impopularité de François Hollande et du gouvernement, mais aussi d'une reconquête de l'électorat par la droite (Launay, Equy, Allemagna, 2013). La défaite de la gauche est importante, essentiellement au profit de l'extrême-droite,

gagnant 14 villes, un niveau jamais atteint sous la Vème République et manifestant, pour Florent Gougou (Turchi, 2014), un affaiblissement des frontières entre les électeurs d'extrême-droite et ceux de droite, ces derniers n'hésitant plus à voter FN pour battre la gauche. Une montée progressive du Front National qui arrive en tête aux élections européennes de 2014 provoquant des manifestations dans plusieurs villes de France (AFP, 2014), fait élire deux sénateurs aux sénatoriales de septembre 2014 (Boudet, 2014) et réalise une percée aux départementales de mars 2015 (Botella, 2015), le tout associé avec un affaiblissement progressif des résultats de la gauche (AFP, 2015).

Nous avons mentionné l'évolution de la gauche française au cours du quinquennat de François Hollande, mais l'évolution de la droite au cours des années précédentes est également intéressante à étudier et offre des éléments d'explication concernant la porosité nouvelle des frontières entre les électors de droite et d'extrême-droite. L'article de Florence Haegel (2011) « Nicolas Sarkozy a-t-il radicalisé la droite française ? Changements idéologiques et étiquetages politiques » offre des éléments d'explication, évoquant la radicalisation de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP), aujourd'hui appelée les Républicains (LR) sous l'influence de Nicolas Sarkozy. Pour elle, le discours sarkozyste apparaît comme structuré autour de thèmes identitaires et nationalistes, souvent associés aux extrêmes politiques, ainsi que de la promotion d'un ordre social, politique et sécuritaire. Ces nouveaux sujets signalent une première forme de radicalisation dans le sens où elles donnent corps à un discours fondamentalement marqué à droite alliant dans un premier temps une mise en avant de la nation et dans un deuxième temps une promotion de l'ordre social. Il s'agit là d'un changement aussi important que dangereux pour Haegel : en effet, les notions d'immigration, d'identité nationale et de sécurité ont toujours été évoquées ensemble dans le discours traditionnel du FN. Leur intégration dans le discours de l'UMP marquerait donc un rapprochement des deux formations politiques tant dans leurs

communications que dans leurs idées. Cet alignement idéologique est confirmé par plusieurs déclarations de Nicolas Sarkozy, par exemple lors d'un meeting de campagne : « l'immigration est un atout, mais peut être aussi un problème » (*Le Monde*, 2012). Cette uniformisation fait notamment écho à la thèse de Gilles Achache (1989) déplorant la désidéologisation de la communication politique, celle-ci gommant les différences entre ses utilisateurs, quand bien même ces derniers seraient originaires de mouvements politiques divergents. L'auteur pointe du doigt en particulier un modèle de communication politique qu'il perçoit comme étant le seul à être purement instrumental et dépourvu d'idéologie : le marketing politique.

Entre 2012 et 2015, la politique française a donc connu divers changements : d'une politique de droite menée par un gouvernement issu de la gauche (Croissandeau, 2015) à une porosité de plus en plus importante entre les électors de droite et d'extrême-droite, amenant à une montée progressive des résultats électoraux du Front National (Turchi, 2014). Dans ce contexte, les élections régionales de décembre 2015 constituaient une étape importante pour le gouvernement socialiste, dernière occasion avant les présidentielles de 2017 pour redresser ses résultats et supplanter le Front National (Vernet, 2015). Une année d'autant plus importante que la France fut ciblée par des attentats meurtriers d'une ampleur sans précédent.

## 1.5. Les attentats de 2015

### 1.5.1. L'attentat de Charlie Hebdo

Le 7 janvier 2015, vers 11h30, les frères Cherif et Saïd Kouachi, deux terroristes français, pénètrent dans la rédaction du magazine *Charlie Hebdo* armés de fusils

d'assaut, faisant un total de douze morts. Il s'agit là du premier attentat de janvier 2015, précédant une série d'attaques qui s'achèveront le 9 janvier. Les deux frères, catégorisés comme potentiellement radicalisés, à la fois par les forces de l'ordre françaises, et par deux bases de données des États-Unis en raison de liens avec de potentiels terroristes, mais également d'un voyage au Yémen en 2011 (Moutot, Maligorne, 2015) n'étaient toutefois plus surveillés, notamment en raison d'un manque de preuves (Arfi, 2015).

L'attaque contre *Charlie Hebdo* n'est pas faite au hasard : le journal possède depuis sa création une ligne éditoriale fortement athée et anticléricale, ciblant particulièrement les intégristes religieux (Berdah, 2015). En raison d'articles polémiques, plusieurs associations religieuses comme l'Union des organisations islamiques de France ou la Ligue islamique mondiale ont attaqué en justice le journal au fil des années, et celui-ci fut même victime de violences comme en 2011 suite à la parution d'un numéro spécial *Charia Hebdo* (Berretta, 2011). En 2013, l'organisation Al-Quaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA) publie en ligne une liste de onze personnalités recherchées mortes ou vives pour crimes contre l'Islam, dont le dessinateur Charb, travaillant à *Charlie Hebdo* (Pudlowski, 2013), en raison notamment d'une caricature publiée la même année par le dessinateur relatant la vie du prophète Mahomet (Pudlowski, 2013). L'organisation AQPA fut celle dont les frères Kouachi se sont réclamés et celle les ayant formés à l'utilisation de fusils d'assaut (Moutot, Maligorne, 2015).

Lors de l'attaque, huit membres de la rédaction sont assassinés, ainsi qu'un journaliste invité de la rédaction, le policier chargé de la protection du dessinateur Charb, un agent de maintenance du bâtiment et un gardien de la paix situé à l'extérieur de la rédaction. Suite à l'attaque, les deux terroristes parviennent à s'échapper. Ils seront retrouvés et tués deux jours plus tard par les forces de l'ordre. En parallèle, un de leurs complices, Amedy Coulibaly assassine une policière le 8 janvier, puis quatre personnes lors d'une

prise d'otages dans une supérette casher le 9 janvier, où il sera tué par les forces de police.

Les réactions face à l'attentat furent exceptionnelles à travers le monde : quarante-quatre chefs d'État et de gouvernement défilent le 11 janvier dans Paris aux côtés de plus d'un million et demi de personnes, ce qui en fait la plus grande manifestation de l'histoire moderne de la France (L'Obs, 2015). Entre le 10 et le 11 janvier, ce sont plus de quatre millions de personnes qui défilèrent à travers la France lors des « marches républicaines » en soutien aux victimes (L'Obs, 2015). Ces marches sont également vues comme une occasion d'afficher l'unité des forces politiques françaises. Celle-ci est toutefois perçue avec ambivalence, notamment vue comme une manière d'utiliser une apparente réconciliation transpartisane et la levée des foules pour ne pas aborder des problèmes plus profonds concernant la société française et les mesures de sécurité en place à l'époque (Lordon, 2015).

#### 1.5.2 Les attentats du 13 novembre 2015

Le 13 novembre 2015 en soirée, une série de 6 attentats-suicides et fusillades ont lieu à Paris et à Saint-Denis en banlieue. Celles-ci sont menées par 9 terroristes, divisés en trois commandos distincts opérant dans des lieux séparés.

Le premier groupe armé s'en prend au Stade de France où a lieu un match amical de football opposant la France à l'Allemagne, auquel assiste François Hollande, alors Président de la République. Devant le refus du personnel de sécurité de les laisser rentrer, les trois terroristes commettent un attentat-suicide, premier de l'histoire de la France. L'explosion ne fera qu'une seule victime, en dehors des trois terroristes.

Un deuxième commando se rend dans différents cafés et restaurants des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements, tirant au hasard sur les terrasses. Des trois membres du groupe terroriste, deux prendront la fuite après avoir tué 39 personnes, le troisième se fera exploser mais sans faire plus de victimes.

L'attaque la plus meurtrière est effectuée par le troisième groupe, dans la salle de spectacle Le Bataclan lors d'un concert du groupe *Eagles of Death Metal*, rassemblant plus de 1500 personnes. Les trois terroristes tirent pendant près d'une demi-heure sur la foule, faisant 90 morts. Malgré des otages placés devant les portes et les fenêtres de la salle, les forces de l'ordre parviennent à pénétrer aux alentours de 0h15 dans le bâtiment et à stopper les violences.

Un peu avant minuit, alors que la prise d'otage du Bataclan se poursuit, François Hollande prononce une adresse à la Nation, annonçant la tenue d'un Conseil des ministres exceptionnel, le rétablissement des contrôles aux frontières, ainsi que l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire. Il est important de préciser que l'état d'urgence, dispositif exceptionnel permettant de restreindre les libertés pour des raisons de sécurité, n'avait pas été mis en place depuis le putsch d'Alger, le 13 mai 1958. Le Président décrètera, le lendemain, 3 jours de deuil national les 15, 16 et 17 novembre, en hommage aux victimes : une première depuis l'instauration de la Vème République (De Coustin, 2015).

Le 14 novembre 2015, l'attentat est revendiqué par le groupe État Islamique (EI) aussi appelé Daesh, félicitant les terroristes morts pour leur sacrifice et sous-entendant qu'une autre attaque était planifiée dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement (Le Devin, Bouthier, 2015). S'ensuivent différentes opérations policières en France et en Belgique visant à arrêter tous les individus ayant organisé de près ou de loin l'attentat (Dasquier, 2018).

Dans les semaines qui suivront, le Président français organise de nombreuses rencontres avec ses homologues européens, américains, russes et chinois dans le but de former une coalition dédiée à détruire l'organisation terroriste Daesh (Hébert, 2015).

Par la suite, le gouvernement, au travers d'adresses à la Nation, annonce différentes mesures sécuritaires. Tout d'abord la loi du 20 novembre 2015 vient modifier l'état d'urgence, en le prorogeant pour une durée de trois mois, contrairement aux douze jours prévus par la loi, puis en retirant certains aspects de ce dispositif, notamment le contrôle de la presse. Puis une modification de la Constitution qui vise à déchoir de leur nationalité française les terroristes binationaux (Mazuir, 2015). Le 23 décembre 2015, un projet de loi constitutionnel est déposé en ce sens.

On note donc des réactions très différentes de la classe politique, et notamment du gouvernement face aux attentats de janvier, puis de novembre 2015. Les attentats de novembre ont engendré la mise en place de mesures drastiques par François Hollande, notamment l'état d'urgence amenant des contrôles aux frontières et des perquisitions dans les banlieues à risque, mais également la déchéance de nationalité, plusieurs mesures réclamées depuis longtemps par le Front National, faisant même partie de leur programme des dernières présidentielles (Thierry, 2015). Ces mesures sont également plébiscitées par la population française, des sondages d'opinion affichant par exemple un soutien de 94% à la déchéance de nationalité (BFMTV, 2015), une popularité d'ailleurs mise de l'avant par le Président à de nombreuses reprises pour justifier son plan d'action sécuritaire (Poussié, 2015). L'utilisation de plus en plus régulière des sondages ou des enquêtes d'opinion, avec une fiabilité variable, semblerait ainsi confirmer l'inséparabilité entre l'opinion publique et le processus communicationnel (Wolton, 2005). Une inséparabilité induisant un recours de plus en plus important aux émotions et à la recherche de la satisfaction du public, qui pourrait malheureusement se faire au détriment de l'argumentation et de la recherche du bien commun (Gingras,

2003).

À la suite de ce travail de problématisation, dressant notamment un état des lieux de l'extrême-droite en Europe puis, plus spécifiquement le cas du Front National, avant d'aborder le contexte sociopolitique de la France du début du quinquennat de François Hollande jusqu'à l'année des attentats, ainsi que les attentats eux-mêmes, nous en sommes arrivés à élaborer notre question principale de recherche.

#### 1.6. Question principale de recherche

Dans quelle mesure les discours politiques ayant fait suite aux attentats en France de janvier et de novembre 2015 ont-ils témoigné d'une certaine radicalisation ? Pourrait-on établir des liens entre ces choix discursifs et une communication politique fondée sur les techniques du marketing politique ?

#### 1.7. Pertinence de la question

Ce travail comprend un intérêt non négligeable pour les sciences de la communication. L'année 2015 a en effet été marquante à de nombreux égards : on pense notamment aux attentats meurtriers commis sur le territoire français, mais également à la montée fulgurante du Front National, obtenant des scores non négligeables aux élections départementales et régionales (*Interieur.gouv.fr*, 2015). Il nous semble ainsi essentiel de chercher à comprendre quels liens peuvent être établis entre ce contexte, les mesures sécuritaires radicales proposées et défendues par les acteurs du PS et de l'UMP, et la communication de ces derniers.

De même, malgré la défaite du Front National aux élections présidentielles de 2017, ce dernier a battu son record de voix et s'est placé dans les favoris pour les prochaines élections législatives (Les Décodeurs, 2017). Bien que les sondages ne soient pas nécessairement représentatifs de la réalité, le fait que Marine Le Pen ait été perçue comme l'une des favorites de l'élection est non négligeable (*Opinionway*, 2017). En outre, le rapprochement opéré dans les dernières années par l'ex Président de LR (ex-UMP), Laurent Wauquiez, avec les thèmes d'extrême-droite avec, par exemple, l'utilisation du slogan « Pour que la France reste la France » lors du rassemblement « le printemps des Républicains » (Brunet, 2018) montre à quel point la radicalisation de la communication politique française reste aujourd'hui un enjeu d'actualité.

Enfin, ce projet de mémoire a pour particularité d'être l'un des premiers à traiter de la radicalisation des discours politiques français. Cet objet de recherche, très présent dans la sphère publique, ne trouve en effet que peu d'échos à l'heure actuelle dans le champ universitaire. Il présente, en conséquence, une pertinence scientifique car explorant un aspect peu étudié, bien que plus que jamais d'actualité, de la communication politique.

## CHAPITRE 2

### CADRE THÉORIQUE

Notre question de recherche étant posée, il convient à présent de dégager les éléments théoriques qui nous aideront à y répondre. Pour y parvenir, nous allons tout d'abord analyser le concept de radicalisation politique, que nous percevons ici comme l'un des éléments pouvant expliquer le virage sécuritaire effectué par le gouvernement de François Hollande ainsi que son éventuel alignement sur le discours du Front National notamment autour des enjeux de la Nation et de l'immigration. Cette prise de position, diamétralement opposée à celle affichée par le Parti Socialiste dont est issu le Président, pourrait alors être expliquée par une désidéologisation des partis traditionnels français et de leur communication politique post-attentats. Afin de mieux comprendre les enjeux de ce changement de discours, nous nous attarderons à définir la notion d'idéologie, notamment dans le domaine politique. Ce faisant, il nous sera possible de mieux comprendre cette mise de côté des valeurs et des idées des partis politiques, qui se ferait au profit d'une communication reposant moins sur des antagonismes idéologiques que sur des pratiques de marketing politique.

#### 2.1 La radicalisation du discours politique

En premier lieu, il convient d'expliquer ce que signifie le terme « radicalisation ». Nous avons déjà mentionné plus tôt la définition donnée par Florence Haegel (2011) insistant sur le changement que ce processus peut amener chez les individus touchés. Toutefois, cette définition nous semble incomplète dans le cadre de notre analyse : il nous paraît alors nécessaire de la compléter. Tout d'abord par celle, plus large, apportée

par le Ministère de l'éducation nationale dans son livret paru en 2015 visant à lutter contre la radicalisation des jeunes « la radicalisation c'est l'action de rendre plus intransigeant le discours et l'action ». Une définition donc excessivement large mais exposant bien l'enjeu posé par ce processus : un individu ou un parti radicalisé ne tolérera pas le débat et cherchera à imposer ses idées. Un constat qui rappelle les pressions effectuées par Manuel Valls pour faire passer la prolongation de l'état d'urgence à l'Assemblée Nationale suite aux attentats de novembre, appelant notamment les députés à ne pas passer trop de temps sur les détails « pas de juridisme, avançons ! » (Magnaudeix, 2015). Puis, par celle de Farhad Khosrokhavar (2014), énonçant que « par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux ». Large définition qui toutefois fait écho à la situation post-attentat de novembre 2015 et plus particulièrement à l'état d'urgence, beaucoup critiqué notamment par Amnesty International (2016) pour sa violence et ses aspects anti-démocratiques, notamment par le biais de perquisitions et d'arrestations répétées, même sans lien avec le terrorisme. En outre, la précision que la radicalisation est liée à une idéologie extrémiste à contenu politique conforte notre idée d'un virage sécuritaire opéré par le gouvernement sur la base d'idées affichées par l'extrême-droite.

Une inter-influence entre partis traditionnels et partis d'extrême-droite qui fut d'ailleurs relevée et critiquée dans l'ouvrage *Le Pen, les Mots* (Cuminal, Souchard, Wahnich, Wathier, 1998). Dans le chapitre 5 « Combattre le FN », ces derniers dénoncent les réponses ambiguës des politiciens issus des partis démocratiques face au Front National.

Un certain nombre d'événements ont constitué autant de défaites des démocrates face au FN. Chaque fois, les décisions qui ont été prises, les déclarations qui ont été faites, les gestes qui n'ont pas été posés ont donné raison au FN et sont venus conforter ses positions [...] le « seuil de tolérance »

de François Mitterrand, la « misère du monde » de Michel Rocard ou « l'invasion » de Valéry Giscard d'Estaing. (Cuminal, Souchard, Wahnich, Wathier, 1998, p. 222)

Des phrases et discours d'hommes et femmes politiques appartenant à des partis démocratiques reprendraient ainsi des idées et éléments de langage du FN, contribuant concomitamment à la popularité de ce dernier auprès du public (Cuminal, Souchard, Wahnich, Wathier, 1998). Cette reprise montre, pour les auteurs, à quel point « les valeurs démocratiques ne sont pas aussi bien ancrées qu'on pourrait le penser quand elles sont sous la pression médiatique et les contraintes politiques » (Cuminal, Souchard, Wahnich, Wathier, 1998). Un contexte spécifique pourrait de fait pousser des politiciens issus de partis traditionnels à ré-orienter leur communication, voire leur programme pour reprendre celui du parti d'extrême-droite.

Cette reprise du discours d'extrême-droite par les partis démocratiques amènerait pour Annie Collovald (2006) une radicalisation du champ politique français. Celle-ci explique que, bien que l'on considère traditionnellement la radicalisation politique comme une sortie des cadres routiniers de la politique, liée à un phénomène de crise, elle est en réalité bien plus facilement compréhensible « à la lumière du fonctionnement ordinaire des institutions propres aux régimes démocratiques » (Collovald, 2006). Le processus de radicalisation s'inscrirait ainsi dans des jeux politiques « d'alliances, de calculs, d'exclusions, de prises de position dont la signification et le produit sont toujours susceptibles d'échapper à leurs auteurs » (Collovald, 2006). La radicalisation de la politique française ne serait alors pas à considérer comme un phénomène sortant de l'ordinaire, mais bien comme une stratégie à part entière dont le contrôle serait aussi difficile que relatif. Celle-ci n'est pas construite par un individu seul, mais bien par une série d'interdépendances entre les opposants, les alliés politiques et le public. La radicalisation est à comprendre comme un produit collectif, dépendant du contexte dans lequel elle se situe (Collovald, 2006).

Ce faisant, il semble que la radicalisation ne soit pas issue de la pensée d'un seul individu, mais bien d'un changement de mentalité et de perceptions vécue par un groupe social à un moment précis. Dans la partie qui suit, nous allons tâcher de montrer en quoi le concept d'idéologie, tel que défini par Karl Mannheim (1929), peut être un élément constitutif de ce changement.

## 2.2 Idéologie

Selon un point de vue le plus souvent attribué à Karl Marx (1867), l'idéologie représente l'ensemble des idées et de valeurs servant à légitimer la division en classes de la société et, au-delà, la légitimité-même du capitalisme. L'idéologie au sens marxiste décrit donc les normes dominantes comme une vision du monde imposée par la classe dominante pour asseoir sa domination. Cette définition fut appuyée par Antonio Gramsci (1971) pour qui l'idéologie est un outil servant à la bourgeoisie pour renforcer son hégémonie. Selon lui, toutefois, chaque classe sociale posséderait un ensemble de normes et de valeurs qui lui seraient propres. Chacun de ces ensembles, ou idéologies, entrerait alors en conflit avec ceux des autres groupes sociaux. L'idéologie dominante, celle de la bourgeoisie, posséderait dans cette perspective un puissant ascendant sur les autres, une hégémonie, justifiant son pouvoir au sein de la société.

Dans le cadre de notre travail, nous emploierons plutôt la perspective de Karl Mannheim (1929). Pour celui-ci, le terme « idéologie » ne doit pas se cantonner à l'interprétation marxiste et mérite qu'on ouvre différentes interprétations à son sujet. En cela, il distingue deux conceptions de l'idéologie : une partielle et une totale. Pour la première, l'idéologie serait un ensemble d'idées, de représentations énoncées par un

adversaire que l'on considérera concomitamment comme « des travestissements plus ou moins conscients de la nature réelle d'une situation » (Mannheim, 1929, p.23).

Cependant, au cours de notre recherche, nous nous attarderons davantage à la seconde conception, dite « totale ». Cette dernière voit l'idéologie comme étant non pas le produit d'un individu mais bien d'un groupe social, d'une époque et donc issue d'un contexte socio-historique bien précis.

[La conception totale] présuppose simplement qu'il y a correspondance entre une certaine situation sociale et une perspective, un point de vue ou une masse de perceptions données. Dans ce cas, tandis qu'une analyse de constellations d'intérêts peut souvent être nécessaire, elle ne doit pas établir des connexions causales, mais caractériser la situation totale. Ainsi la psychologie des intérêts tend à être remplacée par une analyse de la correspondance entre la situation à connaître et les formes de la connaissance. (Mannheim, 1929, p.24)

Conformément à la pensée de Gramsci, chaque classe sociale posséderait, selon Mannheim, sa propre idéologie. Cette dernière serait alors fondée conjointement par le contexte et le statut social de ses fondateurs, et serait amenée à changer selon les expériences vécues par ces derniers. Sans toutefois exclure complètement la prise en compte des intérêts du groupe ou des individus, il conviendrait donc, dans l'analyse de l'idéologie de Mannheim, de chercher davantage à comprendre comment et pourquoi un certain contexte a pu induire certains comportements, certaines idées.

Comme présenté précédemment dans notre problématique, le contexte socio-historique serait ainsi, du moins traditionnellement, déterminant dans toute construction idéologique. Notre recherche s'attardant principalement sur la question de la communication politique, nous chercherons alors à comprendre la place de cette dernière dans ces bouleversements et, dans le même temps, si celle-ci a pu entraîner une désidéologisation des discours post-attentats.

### 2.3 La communication politique sous l'emprise du marketing politique

L'Encyclopédie des Sciences Sociales de l'Université d'Harvard définit la communication politique comme « un processus interactif concernant la transmission d'informations parmi les politiciens, les médias informatifs et le public » (Norris, 2004, p.1). Il est en outre assez unanimement reconnu dans le champ de recherche sur la communication politique que cette dernière est difficilement dissociable de l'exercice du pouvoir (Gingras, 2003). De là, les conceptions de la discipline divergent : Arnaud Mercier considère que « contrairement aux idées reçues, la communication n'est pas l'ennemi de la démocratie. A tous les niveaux, la politique a besoin de communication pour se réaliser pleinement. » (Mercier, 2008, p.7). A l'inverse, Pascal Lardellier affirme que la communication politique n'est qu'un terme politiquement correct remplaçant celui de « propagande » (Lardellier, 1997). Dans le cadre de notre travail, nous nous attacherons à employer la seconde perspective pour orienter notre recherche.

En cause de ces craintes soulevées par la communication politique : son influence de plus en plus importante sur la vie et l'opinion publique :

[...] la communication politique se présente comme un ensemble disparate de théories et de techniques, mais elle désigne aussi des pratiques directement politiques. Elle inspire, en effet, des stratégies et des conduites qui varient selon les positions de pouvoir occupées et les situations vécues par les acteurs concrets de la vie politique (Gerstlé, 2010, p. 7).

La communication politique influencerait donc, selon le contexte vécu par les acteurs qui y ont recours, sur les politiques menées par l'État, de même que sur les réformes proposées par les acteurs du champ politique. Or, celle-ci ayant pour finalité de permettre à un politicien d'améliorer sa notoriété auprès du peuple (Maarek, 1992), il

serait à craindre que chaque mesure défendue par un politicien ou une politicienne ne le soit à des fins électorales.

Ce faisant, nous nous intéresserons plus particulièrement, dans le cadre de notre recherche, à la discipline communément considérée comme ayant causé ces bouleversements du champ communicationnel politique : le marketing politique (Stenger, 2012).

Pour Denis Lindon (1979), le marketing politique consiste en un ensemble de techniques dont peuvent se servir les organisations politiques et les pouvoirs publics à la fois pour définir leurs objectifs et leurs programmes, mais aussi pour influencer le comportement des citoyens. Concrètement, cette discipline vise à employer les techniques du marketing commercial en adaptant les propositions et la communication d'un acteur politique au marché dans lequel il se situe. Aux yeux de nombreux auteurs, l'utilisation du marketing politique et de ses multiples outils est devenue incontournable aujourd'hui, que ce soit pour remporter une élection ou pour conserver le soutien du peuple (Stenger, 2012). Son recours reste toutefois largement critiqué, Pascal Lardellier va par exemple jusqu'à comparer les techniques du marketing politique aux outils employés par les propagandes totalitaristes de la première moitié du XXe siècle (Lardellier, 1997).

Dans le cadre de notre recherche, nous nous concentrerons sur deux aspects spécifiques de cette forme de communication politique.

En premier lieu, le marketing politique vise à adapter le programme et les communications des acteurs du champ politique au contexte dans lequel ceux-ci se situent. En ce sens, toute création politique employant les techniques du marketing prendrait en compte la concurrence et les attentes du public, évoluant notamment selon

ses besoins et ses désirs (Saussez, 1985). L'objectif des acteurs employant le marketing politique serait donc de « recourir au maximum aux symboles avérés, aux idées toutes faites largement répandues dans la population qu'il vise » (Coutant, 2004, p.4). Cette adaptation amène toutefois un questionnement : si chaque discours prononcé et chaque mesure préconisée sont effectivement fondés sur des études des tendances actuelles et de l'opinion publique, correspondent-ils vraiment à ce qui est le mieux pour la société ou simplement aux prétendus désirs de celle-ci ? Cette question est d'autant plus légitime que le marketing politique ne représente pas une simple méthode de promotion, mais s'applique à l'ensemble des composantes de la communication politique (Maarek, 2005, p.55). Il en résulte que le marketing politique ne serait pas l'art de vendre un programme, mais surtout de le constituer à partir d'une prétendue demande publique et des contraintes du moment (Dacheux, 2016). En outre, cette adaptation modifierait la nature même des mouvements politiques et des acteurs les constituant, ces derniers n'hésitant pas, si le contexte l'exige, à changer une partie de leur orientation même si cela remet en question leurs convictions de départ (Capelli, Sabadie, Trendel, 2012), voire leurs positionnements idéologiques.

Virginie Martin (2009) évoque, dans cette perspective, l'utilisation des émotions dans les stratégies de marketing politique. Pour l'auteure, le recours aux émotions est une méthode de plus en plus commune dans la communication politique, amenant cependant des effets négatifs sur le débat public. Pour illustrer cette thèse, elle réalise une analyse des discours employés par Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, tous deux candidats à l'élection présidentielle de 2007. Dans leurs discours respectifs, les deux cherchent à sacraliser leurs relations avec les électeurs, se montrant proches de ces derniers et de leurs intérêts, tout en dénonçant leur adversaire, s'accusant respectivement de ne pas se préoccuper de la population. Pour l'auteure, les deux candidats ont finalement cherché à se présenter comme des marques et à s'adapter toujours plus rapidement à l'électorat tout en diversifiant leur communication suivant

le public cible. Cette étude empirique indiquant qu'une adaptation de discours politique en fonction du contexte et du segment de la population ciblée est nécessaire pour gagner une élection, nous pourrions réaliser un parallèle avec notre thème. En effet, la foule d'émotions ressenties par la population suite aux attentats pourrait expliquer le soutien de cette dernière à des mesures radicales comme la déchéance de nationalité.

Dans le cadre de notre recherche, cet aspect du marketing politique est intéressant car il offre des éléments d'explication sur le positionnement du gouvernement socialiste face à l'état d'urgence et la déchéance de nationalité, à un moment où l'opinion publique soutient massivement ces mesures.

Le second aspect du marketing politique auquel nous nous intéressons ici est sa possible influence sur la création d'une uniformisation du champ politique. En effet, nous avons vu dans le paragraphe précédent à quel point l'adaptation à une certaine représentation de la demande du public et, plus généralement, au contexte sociopolitique était essentielle lors d'un recours aux techniques du marketing politique. De ce fait, la dimension stratégique de la communication politique serait ici exacerbée : avant de proposer un nouveau programme, il conviendrait d'estimer sa popularité plutôt que ses potentiels bénéfiques pour la société (Maarek, 2001).

Cette uniformisation du champ politique est d'autant plus manifeste dans les procédés communicationnels qui en découlent. Le recours aux *fallacies*<sup>2</sup>, arguments ne concernant pas l'essence des enjeux évoqués mais visant à persuader par la forme du discours, en est un bon exemple (Pirie, 1985). L'argument *ad hominem* en est l'un des exemples les plus connus, détournant le débat de l'idée pour critiquer l'auteur de l'idée

---

<sup>2</sup> Un exemple de *fallacy ad hominem* employé par Pirie (1985) est le suivant : « si une personne déclare : « Berlin est une ville désagréable », son interlocuteur lui répondra : « Pourtant tu y vis! ». ».

lui-même. Ces outils rhétoriques ne dépendant pas d'une idéologie particulière pour être utilisés, ils offrent aux acteurs politiques de tous bords des outils de communication et de persuasion efficaces et facilement applicables (Wolton, 1989). L'utilisation du marketing politique entraînerait ainsi une dépolitisation de la communication politique, de même qu'une convergence des arguments employés et des mesures défendues.

En tenant compte de notre question principale de recherche précédemment évoquée et des enjeux soulevés au cours de notre cadre théorique, nous avons constitué différentes sous-questions qui guideront notre recherche ainsi que notre cheminement.

#### 2.4 Sous-questions et hypothèses de recherche

D'abord, nous nous interrogerons sur la manière dont les discours des acteurs politiques issus du Front National et des partis dits « traditionnels » français, en l'occurrence l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et le Parti Socialiste (PS) ont évolué au cours de l'année 2015 suite aux attentats de Paris en janvier et en novembre 2015 pour mieux comprendre si l'on assiste ou non à une radicalisation de la communication politique française.

Puis, nous verrons dans quelle mesure le marketing politique peut inciter, par son utilisation les hommes et femmes politiques à se réapproprier des éléments de communication issus d'autres partis pour constituer leur discours.

De ces sous-questions, nous avons tiré deux hypothèses possibles afin de nous aider à établir des relations entre les différents éléments de notre recherche.

La première hypothèse que nous formulons est qu'à la suite des attentats de Paris, l'alignement entre les termes employés et les mesures préconisées a augmenté de manière significative entre les discours des acteurs du FN et celui des membres du Parti Socialiste et des Républicains, notamment en ce qui concerne le protectionnisme national et les politiques sécuritaires, amenant de ce fait une radicalisation de leurs communications.

La seconde hypothèse que nous formulons est qu'une telle modification des discours traduit un usage du marketing politique et donc une tendance à se conformer aux attentes présumées du public qui, à la suite des attentats, affichait, selon les sondages d'opinion, un soutien important à la mise en place de mesures sécuritaires. En adaptant leur communication à un tel contexte, les hommes et femmes politiques français amélioreraient concomitamment leur image auprès du peuple : un enjeu de taille, notamment à l'approche des élections régionales de décembre 2015, dernier appel aux urnes avant les présidentielles de 2017.

Pour répondre à ces interrogations et vérifier nos hypothèses, nous avons choisi de développer une méthodologie essentiellement qualitative. Dans la partie qui suit, nous nous attacherons à présenter les caractéristiques de cette dernière, tout en exposant sa place dans notre projet de recherche.

## CHAPITRE 3

### MÉTHODOLOGIE

Afin de rendre compte des discours déployés dans le cadre de la communication faisant suite aux attentats et d'en comprendre les thèmes et les objectifs, nous avons fait le choix d'employer la méthode de l'analyse de discours. Plus particulièrement, nous utiliserons la *Critical Discourse Analysis* telle que décrite par Norman Fairclough et Isabela Fairclough (2012).

#### 3.1 Analyse de discours

Bien que l'appellation *Critical Discourse Analysis* fasse référence à la méthode d'analyse du discours développée par Norman Fairclough, elle désigne également une école de pensée regroupant un ensemble d'auteurs et d'analystes, au-delà de Norman Fairclough lui-même. La structure théorique et méthodologique de cette dernière s'organise selon quatre principaux concepts : discours, pouvoir, idéologie et critique (Wodak et Meyer, 2009). Tout d'abord, comme pour le champ de recherche de l'analyse de discours, la *Critical Discourse Analysis* assume que le langage est indissociable du contexte social où il se situe (Wodak et Meyer, 2009), mais aussi des croyances partagées par le locuteur et les destinataires de ses propos (Van Dijk, 2001). C'est-à-dire que les pratiques discursives sont admises comme autant de pratiques sociales contribuant à la fois à la constitution, aux changements et à la reproduction des relations sociales, des rapports sociaux et de la construction des identités.

Ainsi, de même que la démarche de Foucault (1970), cette approche pose le discours

comme étant soumis à des rapports de pouvoir productifs, dans le sens où celui-ci n'est pas contraignant, mais contribue à créer les pratiques sociales et les sujets. De plus, ce qui constitue généralement le point central des *CDA* est l'analyse des effets idéologiques et hégémoniques dans les discours (Wodak et Meyer, 2009) enclins à (re)produire des inégalités, des injustices ou ce que Fairclough (2009) nomme des « *social wrongs* ». De fait, l'approche des *CDA* est implicitement investie d'une dimension normative. C'est donc en poursuivant le sens émancipatoire de l'expression « critique » issue de la tradition marxienne – en s'inspirant plus spécifiquement des théories sociales de Gramsci (Ramos, 1982) et d'Althusser (1970) – qu'elle tend à dénaturer les catégories idéologiques à travers lesquelles est produit le sens d'une pratique sociale en vue d'une organisation sociale différente. Considérant que toute pratique sociale comporte des éléments discursifs, l'analyse critique de discours permet de cibler la « manifestation linguistique » (Wodak et Meyer, 2009, p.27) des éléments dits problématiques ou conflictuels.

De fait, selon cette approche, la relation entre le langage et la société ne se veut pas simplement déterministe, elle relève plutôt de la médiation. L'analyse de discours permet de comprendre les médiations symboliques propres à une culture et jouant un rôle déterminant dans l'organisation discursive et matérielle des pratiques tant collectives qu'individuelles. Alors que les discours prononcés par des responsables politiques portent souvent une certaine prétention à l'objectivité, autrement dit à la représentation des faits objectifs de la réalité sociale masquant leur dimension idéologique, l'analyse critique du discours les aborde comme une pratique sociale et ce faisant, étant sujets à des rapports de pouvoir.

Pour mieux exposer la méthodologie d'analyse de Fairclough, nous allons nous intéresser plus spécifiquement à l'un de ses travaux. Dans son article « *Critical Discourse Analysis* » Fairclough (2005) expose sa méthode analytique, abordant le

discours dans une dimension « dialectique ». Celui-ci y explique que la construction de son objet de recherche et sa problématisation sont avant tout le fruit d'une analyse sociologique théorique. Simultanément, cela implique que la recherche et l'analyse théorique, incluant à la fois études du discours social, théories sociales, générales et relatives à l'objet de recherche, structurent en grande partie la démarche et l'enquête.

Étant donné que les intérêts de Fairclough se centralisent autour des problématiques politiques et économiques contemporaines liées au néolibéralisme et à l'économie dite du savoir, recourir aux théories faisant état de ces derniers est pour lui essentiel. Cet attachement est manifeste, notamment par son insistance sur la dimension transdisciplinaire de sa méthode. Celle-ci doit non pas additionner les points de vue de disciplines différentes, mais articuler et intégrer en son sein les théories de plusieurs champs disciplinaires pour permettre une analyse approfondie qui soit à la fois théorique et empirique. De même, pour Fairclough, tous les discours sont historiques et doivent être compris et analysés en étant resitués dans leur contexte : incluant donc des facteurs extralinguistiques. Dans une certaine mesure, cette démarche place le discours dans sa faculté descriptive, autrement dit comme étant constitué par son contexte sociopolitique, économique et culturel spécifique, comme précisé dans notre problématique.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons fait le choix de nous concentrer sur un total de sept discours, prononcés par trois acteurs politiques différents. Dans la partie suivante, nous présenterons les éléments de ce corpus et leurs apports à notre analyse.

### 3.2. Corpus de discours

Le corpus de référence de cette étude a été composé selon les critères suivants : les discours recherchés devaient avoir été prononcés par les responsables politiques des grands partis français en réaction à et suite aux attaques terroristes du 7 janvier et du 13 novembre 2015. Pour être certain de nous apercevoir d'une éventuelle évolution de ces discours au cours de l'année, nous avons choisi de ne conserver que les allocutions de responsables politiques s'étant exprimés publiquement à la fois au lendemain des attentats de janvier, mais également de novembre.

Le choix des discours s'est ainsi effectué de manière équitable et en remplissant les critères précédemment évoqués afin d'obtenir une vision exhaustive de la possible évolution des discours de crise politiques français au cours de l'année 2015 et, de fait, pour permettre une meilleure contextualisation du phénomène étudié. Une fois la sélection effectuée, nous avons retenu un total de sept discours prononcés par des personnalités politiques issues de trois grands partis politiques français : (1) le Parti Socialiste, (2) Le Front National, et (3) l'Union pour un Mouvement Républicain (devenu Les Républicains ou LR le 30 mai 2015), en réaction aux attentats du 7 janvier, puis du 13 novembre 2015. Par souci de compréhension et d'écriture, nous conserverons toutefois tout au long du mémoire l'appellation UMP.

Les trois premiers discours, prononcés respectivement par François Hollande pour le gouvernement, Nicolas Sarkozy pour l'Union pour un Mouvement Républicain et Marine Le Pen pour le Front National, montrent la réaction et les recommandations de ces derniers face à l'attentat de Charlie Hebdo. Les trois ont été diffusés le 7 janvier, soit juste après le déroulement de l'attaque.

Les quatre discours suivants sont prononcés par les trois mêmes personnes, François Hollande, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen et font suite aux attentats du 13 novembre 2015. Tous les quatre ont été diffusés le lendemain des attaques, ces dernières s'étant déroulées dans la soirée de la veille.

Ainsi, par cette analyse de discours, nous chercherons à mettre en évidence les intérêts électoraux et les possibles changements de ton ou de positionnement qui se sont exprimés au travers des pratiques discursives post-attentats par différents dirigeants politiques français. Pour cela, nous nous attacherons à relever différents indicateurs employés dans la *Critical Discourse Analysis*, notamment l'évocation, dans les discours des partis traditionnels, de thèmes régulièrement employés par l'extrême-droite comme la guerre, le danger provenant de l'intérieur ou le protectionnisme. En outre, nous tâcherons de mettre en évidence les diverses évolutions rencontrées par les discours des différents partis, en particulier à l'approche des élections régionales où l'union nationale tend à disparaître au profit d'une mise en avant d'intérêts électoraux. L'objectif est donc double : d'une part tenter de rendre compte d'un changement dans les discours des partis dits traditionnels français, s'inspirant finalement de la rhétorique et des grands enjeux du Front National. D'autre part, chercher d'une manière plus générale à mettre en valeur les enjeux électoraux et politiques pouvant se dissimuler derrière ces changements. Pour ce faire, nous incluons dans la discussion qui résultera de notre analyse, plusieurs éléments de communications d'acteurs influents des trois principales formations politiques, particulier Christiane Taubira, Alain Juppé et Manuel Valls. Ces éléments contribueront à approfondir notre analyse du contexte politique post-attentats, indispensable à notre recherche.

Dans cette perspective et en gardant à l'esprit les notions issues de la *Critical Discourse Analysis*, nous avons constitué la grille d'analyse qui guidera notre recherche. Comme nous le précisons plus bas, cette dernière se constitue autour de trois éléments, dont

l'étude jointe nous permettra de répondre à notre question de recherche.

### 3.3 Grille d'analyse

Comme précisé précédemment, l'utilisation de la *Critical Discourse Analysis* fut centrale dans le développement de notre méthodologie. Ce faisant, nous avons fait le choix de largement nous en inspirer pour fonder notre grille d'analyse. Norman et Isabela Fairclough, par leur méthodologie alliant argumentation et analyse de discours, développée dans *Political Discourse Analysis. A Method for Advanced Students* (2012) nous offrent une piste méthodologique particulièrement adaptée.

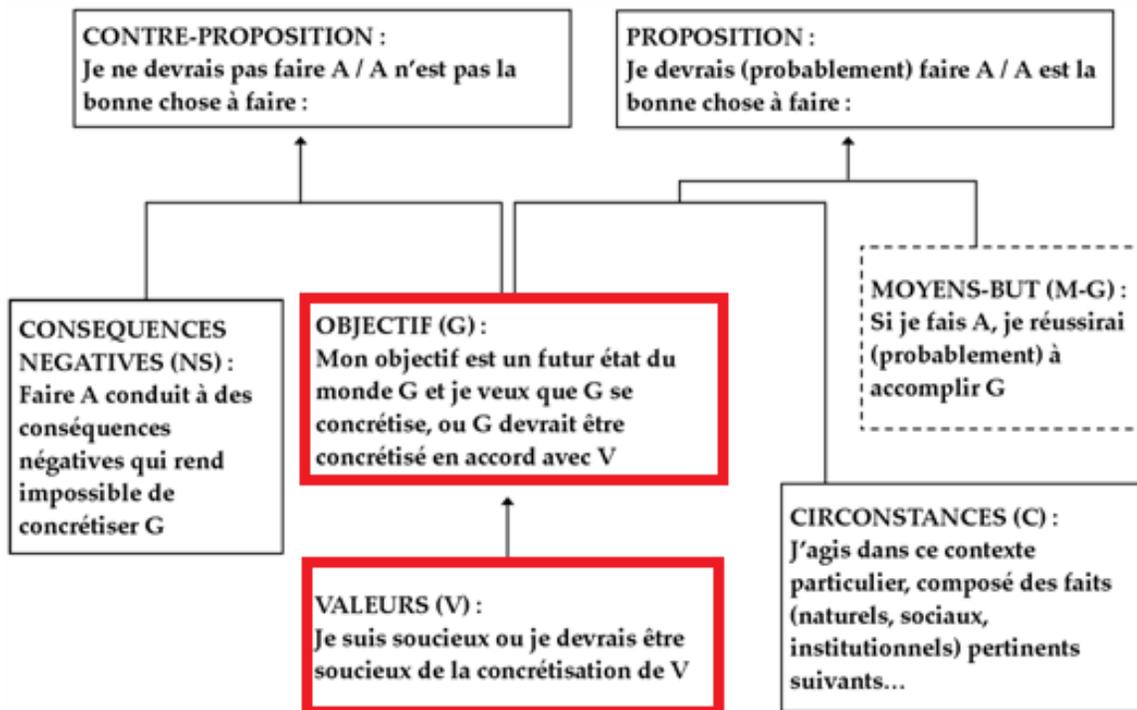
Selon cette dernière, le discours politique est fondé sur l'argumentation, et avant tout sur l'argumentation pratique, donc appuyant une action ou une décision (Amossy, 2010). Ainsi, dans leur ouvrage, Norman et Isabela Fairclough critiquent implicitement la méthode classique de la CDA, qui met traditionnellement de côté l'aspect argumentatif des discours politiques, oubliant que ceux-ci tendent à « offrir des raisons pour l'action » (Fairclough et Fairclough, 2012, p.95). Bien que cette perspective puisse être critiquée car supposant que chaque discours a des objectifs sous-jacents, celle-ci nous offre un cadre adapté en ce qui concerne notre objet de recherche.

En outre, la CDA offre une analyse des procédés de légitimation, d'abus de pouvoir et de construction de la domination (Van Dijk, 2001), mais ne constitue pas simplement un outil critique. L'objectif de la CDA est l'amélioration, « la contribution à l'action politique grâce à une meilleure compréhension de la réalité sociale, de ses problèmes » (p. 62, Delbury, 2018). Cette méthodologie, en plus de nous permettre de comprendre les relations de pouvoir s'exerçant autour des discours post-attentats de l'année 2015,

nous offrira également la possibilité de formuler des suggestions et pistes de réflexion.

De plus, dans leur ouvrage, Norman et Isabela Fairclough (2012) font le choix de se concentrer essentiellement sur le discours politique, tenant compte des réalités des acteurs de ce milieu, ainsi qu'à leurs objectifs. Pour eux, le but d'un acteur politique est de changer le monde, la société dans laquelle il évolue, suivant la vision qu'il se fait de l'avenir de ce monde-là. En conséquence, le discours serait vu comme un moyen d'apporter des raisons et une légitimité à mettre en place des actions ou dispositifs permettant de faire de cette vision une réalité. De ce fait, la perception, la représentation que l'énonciateur a de lui-même, de l'objet et des sujets de son discours, ou du contexte dans lequel il se situe sont « des éléments constitutifs des arguments, comme prémisses des arguments qu'avancent les agents sur ce qu'il convient de faire » (p.6 Fairclough et Fairclough, 2012).

La méthode des auteurs, constituant notre grille d'analyse, est la suivante : l'énonciateur du discours décrit dans celui-ci des actions à mettre en place, définies par ses objectifs ainsi que par les circonstances. Ces actions sont elles-mêmes bâties selon les valeurs de l'énonciateur, souvent associées à son mouvement et son positionnement idéologique. La figure suivante (Herman, 2012) présente le raisonnement ici décrit.



Ce modèle d'analyse présenté par Norman et Isabela Fairclough imagine donc le discours comme un argumentaire pratique visant à justifier et décider des actions à mener. Selon ce modèle, chaque discours aurait donc des prémisses, ou conditions préalables : l'objectif (G) de l'énonciateur, fondé sur ses valeurs (V), mais aussi selon les circonstances (C) du discours, soit les conditions politiques, sociales et institutionnelles dans lesquelles il est prononcé. Ces prémisses amènent l'énonciateur à formuler une proposition d'action (A), qui, une fois mise en place et d'après le raisonnement présenté (M-G), doit permettre d'arriver à l'objectif (G).

Dans le cadre de notre analyse, nous avons fait le choix d'intégrer un deuxième niveau d'analyse présenté par Norman et Isabela Fairclough, traitant cette fois davantage des conséquences que des valeurs et des moyens de l'action. En effet, l'énonciateur peut, pour rejeter la proposition (A), présenter les conséquences négatives (NS) qui auraient

lieu en cas d'application de l'action proposée. Ce faisant, appliquer la proposition (A) ne permettrait pas d'atteindre l'objectif (G) voulu par l'énonciateur. La raison de l'intégration de ce second niveau d'analyse, davantage orienté sur la critique et le rejet, provient du fait qu'étant donné que nous analyserons ici des discours provenant d'acteurs et de mouvements politiques différents, cela nous permettra ainsi de mieux constater si oui ou non on peut observer une uniformisation des objectifs (G) des différents orateurs face à la crise, ainsi que des mesures et réponses (M-G) à apporter, au vu des circonstances (C) soit les attentats. En conséquence, nous pourrions ainsi mieux comprendre les procédés argumentatifs qui s'exerceront dans ces discours, mais également vérifier s'il y a en effet une radicalisation des discours politiques français.

Nous nous attacherons donc, dans notre analyse, à réaliser une étude du contexte sociopolitique de notre corpus. En l'occurrence, il s'agira, à partir de l'analyse de discours précédemment évoquée, de tisser des liens avec la situation post-attentats en France et les enjeux qui en sont issus. Nous tâcherons ainsi d'expliquer les différents points soulevés lors de l'étude textuelle des discours de notre corpus. Notre principal objectif au cours de ce processus sera de rendre compte de la radicalisation du discours politique traditionnel français.

Au cours de notre analyse, nous nous attacherons à rendre compte de la radicalisation des partis politiques français, notamment en termes de communication, premièrement par une analyse de texte, et deuxièmement par l'étude du contexte sociopolitique. Ainsi, la troisième et dernière partie nous permettra de constituer l'esquisse d'une conclusion à notre analyse en réalisant une discussion sur les résultats obtenus. Nous la consacrerons de fait à montrer comment les points précédemment soulevés peuvent être liés aux impératifs électoraux de l'année 2015, notamment en réalisant une présentation des différents sondages effectués suite aux attentats de janvier et de novembre. Plus précisément, nous chercherons à montrer comment ces impératifs ont

pu amener les acteurs politiques à employer les techniques du marketing politique, quitte à transformer leurs lignes directrices et leurs discours traditionnels d'ordre idéologique.

Cette grille d'analyse nous permettra conséquemment d'analyser de manière exhaustive les différents discours de notre corpus. Outre les éléments textuels composant ces derniers, nous serons en mesure de comprendre comment les conditions de leur élaboration et les méthodes qui y ont été utilisées ont pu les affecter, quitte à transformer dans le même temps une part du paysage politique français. Il conviendra ainsi, durant notre analyse, d'effectuer des allers-retours constants entre l'étude des discours et celle du contexte sociopolitique.

### 3.4. Positionnement

Avant de débiter l'analyse des discours sélectionnés, il me paraissait essentiel d'évoquer mon propre positionnement vis-à-vis de mon sujet. Ayant travaillé moi-même depuis plusieurs années, d'abord en France puis au Québec, dans le domaine de la production de discours relevant du domaine politique, je détiens une connaissance importante des outils et pratiques propres à cette discipline ainsi que du milieu politique en général. Ces connaissances m'ont aidé à plusieurs reprises dans la conceptualisation de ma problématique, notamment en ce qui a trait à la définition du Front National et de l'évolution de son positionnement sur l'échiquier politique français. De plus, mon expérience en matière de rédaction de discours m'a permis, tout au long de mon analyse, de mieux comprendre et mettre en évidence les choix discursifs réalisés par les trois responsables politiques, tout en faisant le lien avec le contexte historique et politique entourant ces discours. En effet, le recours aux émotions du public et

l'adaptation du contenu de l'allocution en fonction des sondages d'opinion sont des éléments récurrents de ma fonction professionnelle, il était donc naturel pour moi de les inclure dans ma problématique, puis dans mon analyse.

En outre, à titre plus personnel, travaillant ce domaine, il me paraissait essentiel d'étudier au travers de ce mémoire les possibles conséquences de l'utilisation du marketing politique, notamment en ce qui a trait à un recours trop important aux émotions, au détriment des idées, et à une interprétation parfois erronée de l'opinion publique.

## CHAPITRE 4

### ANALYSE

#### 4.1 Attentats de Charlie Hebdo

Pour débiter notre analyse, nous étudierons les discours de François Hollande (PS), Marine Le Pen (FN) et Nicolas Sarkozy (UMP) suite aux attentats de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015 selon la méthode d'analyse de discours critique précédemment présentée. Chacun de ces discours a été trouvé sur Youtube, sur les chaînes respectives du gouvernement, du Front National et de l'Union pour un Mouvement Républicain et est donc facilement consultable en ligne pour le lecteur, de même qu'en annexe de ce mémoire.

##### 4.1.1 François Hollande, 7 janvier 2015

En tant que Président de la République française, François Hollande fut le premier à prononcer une adresse à la nation à la suite de l'attentat commis contre le journal *Charlie Hebdo*. Cette dernière est prononcée à l'Elysée, dans les heures suivant l'attaque.

François Hollande, dès le début de son discours (voir Annexe A), long de 4 minutes et 44 secondes, en pose les prémisses, consacrant près de la moitié de son allocution, environ 1min40, à décrire les circonstances de l'attentat. Il qualifie rapidement ce

dernier : « une fusillade d'une violence extrême », « un attentat terroriste » et déplore les douze décès entraînés par l'attaque, ainsi que les nombreux blessés. François Hollande présente alors les victimes : des hommes et une femme qui travaillaient à la rédaction d'un journal satirique. Ce dernier était depuis plusieurs années la cible de menaces, en particulier depuis la publication de 12 caricatures du prophète Mahomet, en 2006. Ce faisant, le président rappelle que deux policiers, chargés de protéger la rédaction en cas d'attaque, sont également décédés. En évoquant les victimes, dont plusieurs dessinateurs caricaturistes, François Hollande énonce qu'à travers eux « c'est la République, l'idéal de justice et de paix qui a été attaqué », posant ainsi la prémisse de valeur suivante : au-delà la rédaction de *Charlie Hebdo*, c'est la France et ses valeurs qui ont été attaquées.

Cet enjeu mérite qu'on s'y attarde car revenant à de nombreuses reprises au fil du discours. Malgré l'attentat meurtrier, François Hollande rappelle que « ce message de liberté [défendu par les victimes de Charlie Hebdo], nous continuerons à le défendre en leur nom ». Face à la menace, il conviendrait donc pour le Président que les Français préservent les valeurs propres à Charlie Hebdo : ses dessinateurs étant « morts pour l'idée qu'ils se faisaient de la France ». Ces prémisses de valeurs auxquelles le Président souhaite montrer son attachement sont décrites à plusieurs reprises et associées à celles de la République française : « la République c'est la liberté d'expression, c'est la culture, le pluralisme, la démocratie ». Celles-ci, ciblées par l'attaque, sont ainsi posées comme un rempart face à la menace de « l'obscurantisme », soit l'opposition à la diffusion de l'instruction, de la culture, en particulier dans le peuple (Larousse, 2018) comme en témoigne la répétition du constat « il faut défendre la liberté d'expression ».

Par la suite, le Président explique avoir déclaré « une journée de deuil national » en réponse aux attaques, invitant « toute la population » à participer à un instant de recueillement, ainsi qu'à mettre tous les drapeaux français en berne durant trois jours.

En plus de cette journée, dont l'objectif énoncé est de renforcer la cohésion du peuple français et de montrer sa solidarité face aux victimes, il indique avoir déclenché « le plan Vigipirate attentat » déjà mis en place à plusieurs reprises par le passé<sup>3</sup> et visant à déployer des forces de sécurité « partout où il peut y avoir une menace » pour « protéger les lieux publics ». De cette manière, le Président indique implicitement que, malgré ces mesures, de nouvelles attaques pourraient avoir lieu, invitant indirectement et dans l'immédiat la population à la prudence.

Toutefois, François Hollande reste rassurant, indiquant que les auteurs de « cette infamie » sont activement recherchés, dans l'objectif « qu'ils soient arrêtés, puis jugés, puis punis très sévèrement ». Il va jusqu'à ajouter que « tout sera fait pour les appréhender » sans donner plus de détails sur l'état des recherches ou les procédés utilisés par les forces de l'ordre. Puis, le président consacre la dernière partie de son allocution à demander l'union de ses concitoyens « face à cette épreuve ». Pour appuyer sa proposition, François Hollande développe : « rien ne peut nous diviser, rien ne doit nous opposer, rien ne doit nous séparer », l'emploi du rythme ternaire renforce ici la volonté de montrer que cette union doit surmonter toutes les différences. Cet appel s'étend même à la classe politique, le président invitant les présidences du Sénat et de l'Assemblée Nationale à le rencontrer, dans l'objectif de monter à la population « notre commune détermination » face à la menace terroriste. Plus que les mesures sécuritaires, le président affirme donc que c'est par le rassemblement et l'unité que la menace terroriste sera vaincue : « rassemblons-nous face à cette épreuve et nous gagnerons », « notre meilleure arme c'est notre unité ». Le raisonnement derrière cette affirmation est exposé dans l'une de ses dernières phrases : « la France, elle a toujours su vaincre ses ennemis quand elle a su faire bloc autour de ses valeurs. C'est ce que je vous invite à faire : le rassemblement, le rassemblement sous toutes ses formes », marquant sa

---

<sup>3</sup> Le plan Vigipirate a été mis en place pour la première fois en France en 1991, puis en 1995, à nouveau en 1996 et maintenu jusqu'en 2014, avant d'être réactivé en 2015 à la suite des attentats.

volonté de montrer une France unie derrière la figure du Président.

En reprenant le schéma de l'argumentation pratique présenté plus haut, il est possible de résumer ainsi l'argumentaire du président de la République : les objectifs (G) sont donc de maintenir l'union, la fraternité et la cohésion des Français suite à l'attaque terroriste, tout en préservant les valeurs de liberté associées à la République. Ces objectifs découlent d'une attaque terroriste (C) ayant eu lieu le jour-même, face à un journal satirique menacé depuis plusieurs années suite à la publication de caricatures religieuses. L'ennemi derrière cette attaque n'est jamais nommé et très peu décrit, simplement associé à l'obscurantisme et donc implicitement au rejet de la liberté d'expression et de la culture. Ces dernières sont également les valeurs (V) sur lesquelles se fondent les objectifs précédemment cités, considérées alors comme potentiellement menacées. Pour le président Hollande, il est clair que l'attaque ne visait pas particulièrement des individus, mais bien ce qu'ils représentaient : des valeurs de liberté, des valeurs associées à la démocratie et à République française elle-même. Selon lui, celles-ci sont ce qui font la force de la France et, suite à l'attaque, il est prioritaire de les préserver afin de triompher contre la barbarie terroriste.

Pour ce faire, différentes solutions (A) sont mises de l'avant : tout d'abord une journée de deuil national visant à renforcer les liens de solidarité unissant les Français et à se recueillir suite à l'événement. Puis, des mesures sécuritaires avec le plan Vigipirate déployé en France, en particulier dans les lieux pouvant être touchés par des attaques terroristes, mais également avec la promesse que les forces de l'ordre trouveront et arrêteront les auteurs de l'attentat, faisant de fait cesser dans l'immédiat la peur d'une nouvelle attaque. Enfin, l'appel aux Présidents des deux Parlements (Sénat et Assemblée nationale) afin de montrer l'union de la classe politique et de trouver des solutions adaptées pour répondre à la menace donne l'exemple de l'unité souhaitée par le président : objectif principal de son allocution. L'argumentaire (M-G) de François

Hollande est essentiellement exposé à la fin de son discours, ce dernier indiquant qu'à ses yeux, la liberté et l'unité sont les meilleures armes des Français et que, pour lui, la France vaincra toujours ses ennemis en restant unie et rassemblée autour des valeurs qui sont les siennes. Pour terminer, il est intéressant de constater qu'il associe, dans son argumentaire, les victimes de l'attentat aux valeurs de la République, faisant d'eux des symboles d'une France attaquée, et encourageant le peuple à se rassembler en leur mémoire.

#### 4.1.2 Marine Le Pen, 7 janvier 2015

Suite à l'attentat contre *Charlie Hebdo*, Marine Le Pen a également prononcé une déclaration (voir Annexe B), longue de 2 minutes et 53 secondes, dans les locaux du Front National, le jour même des attentats.

Le début de la déclaration de la Présidente du Front National présente les circonstances entourant les attentats « La France est endeuillée [...] notre pays n'a pas connu telle barbarie depuis des décennies ». Celle-ci, à l'instar de François Hollande, précise d'emblée qu'il s'agit là d'un attentat, qualifié ici de « terrible » et d'« odieux ». Toutefois, contrairement au Président de la République, Marine Le Pen ne s'attarde que brièvement sur les victimes, précisant simplement que « la Nation est unie pour s'associer à la douleur des familles ».

S'ensuit une répétition autour de la notion d'union de la Nation, posant les prémisses de valeurs de la Présidente du FN : « la Nation est unie pour dire son attachement viscéral à la liberté d'information et la liberté de la presse qui étaient évidemment visées. » puis, « La Nation est également unie pour dire que nous, Français, quelles que

soient nos origines, nous n'accepterons pas que soit attenté à nos vies et à nos libertés, car c'est leur objectif. ». Marine Le Pen exprime donc deux idées distinctes. Tout d'abord, qu'une valeur inhérente à la République a été volontairement visée par cet attentat : la liberté. Puis, tout en conservant un ton inclusif par la mention « quelles que soient nos origines », qu'une telle agression sur le territoire français est inacceptable et amènerait donc des représailles contre ceux qui l'ont commise.

La suite de la déclaration confirme cette idée, précisant que « les attentats qui frappent notre pays ne sont pas la conséquence de la fatalité » et parlant des « hommes parfois aguerris et entraînés » en cause ici dans l'attentat contre Charlie Hebdo. Marine Le Pen poursuit en évoquant « une idéologie meurtrière qui fait en ce moment même des milliers de morts dans le monde », une idéologie qui serait donc derrière les attentats et qui chercherait par ces attaques « à paralyser par la peur pour soumettre ou censurer. ». Elle ne nie pas qu'après ces attentats « la peur est là », indiquant par l'utilisation du présent de l'indicatif qu'elle pose ce fait comme une incontestable prémisse de circonstance.

Par la suite, Marine Le Pen sort des prémisses pour indiquer les actions qui doivent alors être mises en place « c'est ma responsabilité de dire que la peur doit être surmontée ». L'emploi de l'adjectif possessif de la 1<sup>ère</sup> personne du singulier est intéressant, Marine Le Pen semblant sous-entendre que seule elle ose évoquer cette peur faisant suite à l'attentat, et la nécessité de la vaincre. Elle poursuit en indiquant qu'il est également de sa responsabilité de dire que « cet attentat doit au contraire libérer notre parole face au fondamentalisme islamique ». Marine Le Pen indique ce faisant à la fois la nécessité de faire face à la censure précédemment évoquée et recherchée par les auteurs de l'attentat, mais aussi de « nommer ce qui s'est passé, ne pas craindre de dire les mots : il s'agit d'un attentat terroriste commis au nom de l'islamisme radical ».

La notion de libération de la parole est donc au cœur du discours de la Présidente du Front National, elle précise dans le même coup que « le temps du déni, de l'hypocrisie n'est plus possible », impliquant donc qu'une rupture dans la manière d'aborder ces attentats commis sur le territoire français est inévitable. Pour elle, « le refus absolu du fondamentalisme islamique doit être proclamé haut et fort » et ce, « par quiconque tient la vie et la liberté pour les valeurs les plus précieuses. ». Implicitement, on comprend que ceux qui ne partageraient pas cette conviction et cette lucidité n'auraient pas autant qu'elle la liberté et la vie à cœur. Marine Le Pen poursuit avec une prémisse moyen-objectif « Regarder les choses en face, ce sera prendre le chemin d'une action efficace et protectrice », cet argument est décrit par Norman et Isabela Fairclough (2012) comme suit : si nous effectuons telle action, nous présumons que nous obtiendrons un résultat qui répond à notre objectif. Marine Le Pen le répète donc : une des priorités face à l'attentat est d'être lucides et d'oser aborder les problèmes soulevés par l'attaque, tout en mettant en place les mesures qui s'imposent.

Pour parvenir à cet état de lucidité, Marine Le Pen pose différentes questions « nombreuses et légitimes » telles qu'elle les qualifie : « pourquoi en est-on arrivés là ? », « quel est le parcours de ces assassins ? », « quelle est l'étendue des filiales de l'islam radical sur notre sol, leur financement, quels pays les soutiennent ? ». Ces questionnements impliquent, pour elle, qu'un « débat doit avoir lieu », un débat que « rien ne peut entraver » et auxquelles les réponses apportées doivent être « franches et claires ». De même, la Présidente du FN indique qu'une des priorités doit être de « mettre en œuvre les moyens pour protéger notre pays et nos compatriotes ». Cette mise en place et ce débat sont décrits comme étant « un droit pour tous les citoyens mais aussi un devoir pour tous les politiques », Marine Le Pen insiste une nouvelle fois sur l'importance que les autres partis politiques ne mettent pas de côté les questionnements et les enjeux qu'elle soulève.

Pour appuyer son argument, Marine Le Pen reprend l'usage de la 1<sup>ère</sup> personne du singulier, en expliquant qu'« en ce qui me concerne, j'entends assumer cette impérieuse responsabilité pour permettre à la France de se défendre face à cette guerre qui lui est déclarée. ». L'usage du terme « guerre » fait écho au champ lexical du conflit, retrouvé à plusieurs reprises dans la déclaration avec les termes de « barbarie », « attaque » ou « violence » et insistant donc sur la férocité de l'attentat commis plus tôt. Enfin, Marine Le Pen insiste sur la nécessité d'un « refus de l'amalgame » afin qu'aucune « confusion ne soit effectuée » entre d'un côté « nos compatriotes musulmans attachés à notre Nation et à ses valeurs » et de l'autre côté « ceux qui croient pouvoir tuer au nom de l'Islam ». Toutefois, elle nuance en précisant que cette absence d'amalgame « ne doit pas être l'excuse de l'inertie et du déni », ce qui serait pour elle « le pire service à rendre aux Français. »

Suite à l'étude de cette déclaration, on peut résumer l'argumentation de Marine Le Pen de la manière suivante : les objectifs (G) qu'elle poursuit sont d'une part d'obtenir une union de la Nation face à l'attentat afin de surmonter la peur qui en découle, et d'autre part de lancer un véritable débat sur les causes de cet attentat et les moyens à déployer pour éviter que d'autres n'aient lieu et protéger les Français. Ces objectifs s'appuient sur les valeurs (V) de liberté, notamment d'expression, attaquées par l'attentat du 7 janvier et le refus d'un statu quo en réponse à l'attaque : la Présidente du FN estime que de vrais et profonds questionnements sur les fondements de celle-ci doivent être posés. Les circonstances dans lesquelles cette réflexion s'organise est celle d'une France en guerre, soumise à la peur et visée par une attaque orchestrée par un réseau islamiste faisant des victimes partout à travers le monde. À cela, s'ajoute une classe politique refusant toujours de poser les bonnes questions, de défendre ses citoyens par des mesures concrètes et de caractériser l'événement comme ce qu'il est : un attentat terroriste.

Face à cette situation, il est essentiel de déployer plusieurs moyens (A) : que la classe

politique exprime clairement son refus du fondamentalisme islamique et le pointe du doigt sans ambiguïtés comme étant en cause dans la planification et le déroulement de l'attentat, mais également qu'elle pose des gestes forts pour protéger ses concitoyens, bien que ceux-ci ne soient pas clairement évoqués. Selon cet argumentaire (M-G) ces prises de positions seraient ainsi la seule manière de bien percevoir l'ampleur des défis auxquels la France fait face et d'y apporter les réponses adaptées. Enfin, il est essentiel de relever également une conséquence négative aussi appelée contre-proposition (Fairclough et Fairclough, 2012), énonçant le risque que le refus de l'amalgame entre les Français musulmans attachés à la France et les auteurs de l'attentat ne serve d'excuse afin de ne pas débattre des enjeux précédemment évoqués et pouvant donc mettre en péril la sécurité des Français.

#### 4.1.3 Nicolas Sarkozy, 7 janvier 2015

Dernier discours faisant suite à l'attentat de Charlie Hebdo, celui-ci est prononcé par Nicolas Sarkozy à la permanence de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP).

Dès le début de sa déclaration (voir Annexe C), longue de 3 minutes et 7 secondes, Nicolas Sarkozy en pose les prémisses de circonstances, qualifiant d'« ignoble et sanglante fusillade, d'une violence inouïe » l'attentat de Charlie Hebdo, une « tragédie nationale ». Tout comme François Hollande, il adopte un ton rassembleur, privilégiant la description d'une émotion personnelle, mais aussi collective « je tiens à exprimer ma profonde émotion face à cet acte abject qui heurte la conscience humaine » tout en soulignant l'unité de la Nation dans cette tragédie qui « bouleverse profondément chacun d'entre nous ». De même, il exprime dans son allocution la nécessité de faire preuve d'empathie à l'égard des victimes et de leurs proches « nos premières pensées

vont vers les nombreuses victimes de cet attentat barbare » tout en évoquant la diversité des personnes touchées par l'attentat « leurs familles, leurs proches, aux forces de police ».

De même que le Président de la République et la Présidente du Front National, Nicolas Sarkozy consacre également le début de son allocution à exposer ses prémisses de valeurs, créant un parallèle dans ses propos entre les victimes de l'attentat « les journalistes et la rédaction de Charlie Hebdo ont été pris pour cible » et les valeurs de la République « c'est une atteinte directe et sauvage à l'un de nos principes républicains les plus chers : la liberté d'expression ». Le Président de l'UMP va plus loin, évoquant qu'au travers de cette attaque « notre démocratie est attaquée », exprimant ainsi qu'au travers de l'attaque, c'est à la France comme République que les terroristes se sont attaqués : « la France a été frappée au cœur ».

Toutefois, ces valeurs qu'il décrit comme en danger doivent fonder, pour lui, les bases d'une riposte forte. Il indique ainsi que face à cette attaque commise contre la démocratie « nous devons la défendre, sans faiblesse ». Cette mention de la « faiblesse » est intéressante, semblant impliquer que certaines mesures ou moyens déployés à la suite d'attentats pourraient être inadaptés ou en tout cas insuffisants pour faire face à la menace. Cette idée revient à plusieurs reprises, Nicolas Sarkozy expliquant que « la fermeté absolue est la seule réponse possible ». De même, il souligne la multiplicité de ces attaques terroristes par le passé « La France est une nouvelle fois frappée par la barbarie terroriste et sa violence aveugle » tout en indiquant que la lutte face à celles-ci doit se poursuivre « nous ne pouvons pas céder le moindre pouce de terrain ».

Cette demande d'une réaction forte face à la menace terroriste est donc, on le comprend, au centre de cette déclaration de Nicolas Sarkozy. Une réaction en premier

lieu face aux auteurs de l'attentat devant être retrouvés « les coupables de ces actes barbares doivent être poursuivis » puis punis à la hauteur de leur crime « et châtiés avec la plus extrême sévérité ». Puis, en second lieu, une réaction face à la menace terroriste en général à laquelle François Hollande devrait répondre « Le gouvernement doit prendre des mesures fortes contre le terrorisme ». On retrouve ici également l'idée précédemment évoquée de ne pas céder de terrain face à aux terroristes : « nous devons élever notre niveau de vigilance ». Mais, contrairement à ce que la mention de la « faiblesse » pouvait laisser supposer, Nicolas Sarkozy fait également un appel à l'unité de la classe politique au nom de l'UMP « notre formation politique soutiendra sans réserve toutes les initiatives du gouvernement qui iront dans ce sens [d'une élévation du niveau de vigilance] ». Cette démarche est expliquée par le Président de l'UMP et ancien président de la République comme une inévitable nécessité suite à l'attaque terroriste « en ces heures tragiques, c'est un impératif d'unité nationale auquel nul ne peut ni ne doit se soustraire ».

Sortant du simple cadre politique, Nicolas Sarkozy va jusqu'à dire que « La République doit se rassembler », impliquant ainsi une unité de la société civile dans son ensemble. Cet élément est intéressant car tranchant avec les parties précédentes du discours, davantage centrées autour de la violence et de la réponse à cette dernière. Nicolas Sarkozy adopte ici un ton plus rassurant, exhortant la population à « continuer à dire ce que nous avons envie de vivre et [...] continuer à vivre comme nous voulons vivre » en insistant sur le fait que, malgré la menace présentée au début du discours, « nul ne réussira à nous en empêcher ». Enfin, à l'instar de Marine Le Pen, Nicolas Sarkozy adresse à la fin de son allocution un message visant à éviter toute dérive violente face à la communauté musulmane « j'appelle tous les Français à refuser la tentation de l'amalgame et à présenter un front uni face au terrorisme, à la barbarie et aux assassins ».

En reprenant la représentation schématique utilisée par Fairclough et Fairclough (2012), on pourrait présenter l'argumentaire utilisé par Nicolas Sarkozy de la manière qui suit. Tout comme François Hollande et Marine Le Pen, il détaille en premier lieu les circonstances (C) de l'attentat, évoquant à la fois la violence de l'attaque, mais également l'émotion qui en résulte. L'émotion est décrite comme personnelle, mais également comme partagée par l'ensemble de la Nation française, endeuillée suite à l'attaque. La symbolique de celle-ci est également évoquée : des journalistes satiriques ayant été visés, ce sont les valeurs (V) de la France qui ont été atteintes au travers de l'attentat, et notamment la liberté d'expression.

Cette attaque puissante et virulente doit, pour Nicolas Sarkozy, amener en réponse des actions (A) adaptées. Il est intéressant de constater que, même s'il ne donne pas d'exemples concrets de moyens (M) à déployer en ce sens, Nicolas Sarkozy semble déjà craindre des mesures insuffisantes ou pointer du doigt celles déjà mises en place, comme le montre sa préoccupation, répétée à plusieurs reprises à vouloir éviter que la réponse donnée à l'attentat ne soit trop faible. Malgré cela, le Président de l'UMP insiste sur l'importance du rassemblement, qu'il soit politique notamment en appuyant le gouvernement dans ses démarches, ou simplement civil. Il explique sa réflexion (M-A) par l'impérieuse nécessité de montrer une unité face à l'attaque terroriste.

De fait, les objectifs (G) de Nicolas Sarkozy au travers de ce discours sont doubles. En premier lieu, le Président de l'UMP souhaite voir la France garder son unité, que ce soit en continuant à vivre normalement, mais aussi en ne cédant pas à des violences internes face à des minorités potentiellement associées à l'attentat. En second lieu, il considère comme capital qu'une réponse adaptée à l'attentat soit apportée afin de protéger les Français, la démocratie, mais aussi pour augmenter le niveau de vigilance général afin de prévenir de tels attentats avant qu'ils ne surviennent. Une réponse qui, pour Nicolas Sarkozy, ne sera possible qu'en agissant de concert avec le gouvernement

au pouvoir. Cette réflexion pourrait sous-entendre qu'à l'inverse, si sa proposition d'unité n'est pas acceptée par le gouvernement et que l'apport de sa formation politique est refusé : les mesures adoptées pourraient être trop faibles et donc ne pas être la hauteur du défi. Nicolas Sarkozy ne peut donc pas être présenté comme un traître à l'unité, mais au cas où, il pourrait se dissocier clairement des décisions prises par le Président et le gouvernement.

#### 4.1.4 Mise en relation des discours

Au travers de l'analyse de ces trois discours post-attentats, tous prononcés le même jour que ce dernier, différents éléments apparaissent, à la fois comme ressemblances, mais également comme points de divergence. Suivant la méthodologie exposée par Fairclough et Fairclough (2012), nous tenterons de recouper les différentes composantes de ces trois discours tout en soulevant les aspects pouvant alimenter notre recherche.

Il est important de préciser que tout discours faisant suite à un attentat est nécessairement plus ou moins normé. Certains éléments du discours, comme les mots concernant les morts, les blessés et leurs familles sont obligatoires, tout en pouvant avoir une place plus ou moins importante et sont donc retrouvés dans les prémisses de discours des trois responsables politiques ici étudiés. On constate cependant plusieurs différences dans la manière dont ces éléments sont présentés par les trois énonciateurs. En effet, si le Président de la République consacre une part importante de son discours à la présentation des victimes, à leurs contributions à la société ainsi qu'à l'énonciation de son empathie pour leurs familles et leurs proches, Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy font un choix différent. On remarque en effet que, si Nicolas Sarkozy mentionne

également les différentes victimes et la souffrance que leur assassinat provoque chez lui, mais également dans la France entière, il prend toutefois un temps important à présenter et décrire l'attentat en lui-même. Usant d'adjectifs pour exposer la violence de l'attaque et l'émotion nationale consécutive, le Président de l'UMP humanise ainsi les décès entourant l'attentat, tout en rendant palpable l'horreur qui en a résulté. Marine Le Pen, elle, va plus loin encore en ne mentionnant que dans une phrase la douleur des familles des victimes. Son exposition des circonstances contribue essentiellement à décrire, à l'instar de Nicolas Sarkozy, le déroulement et l'ampleur de l'attentat.

Toutefois, la Présidente du Front National, si elle ne mentionne que brièvement les victimes de l'attentat, expose en revanche les valeurs représentées par les individus ciblés par l'attaque, les associant à celles de la République, notamment la liberté et plus précisément la liberté d'expression. Cette mise en relation est commune aux trois discours, chaque responsable politique exposant à quel point, plus qu'un lieu, plus que des individus, ce sont les valeurs intrinsèques à la France qui sont visées et doivent être défendues.

Après avoir énoncé ces constats, composant les prémisses des discours, les trois responsables politiques exposent ensuite les objectifs qu'ils comptent mettre de l'avant au travers de leurs allocutions. Un point de convergence entre les trois discours est la notion d'unité au sein de la Nation. Cependant, cette notion est appréhendée de différentes manières selon l'énonciateur. François Hollande en fait le point central de son discours, exhortant la population à rester unie face à l'épreuve à laquelle la population est soumise, tout en refusant toute forme de divisions. Cette unité est même décrite par le Président de la République comme la « meilleure arme » des Français face à la menace. Nicolas Sarkozy fait également de cette notion un point essentiel de son discours en mentionnant, tout comme François Hollande, à la fois le rassemblement de la population et celui des responsables politiques. Cependant il décrit cet objectif

non pas comme une fin en soi, mais davantage comme la condition pour parvenir à mettre en place des mesures concrètes contre le terrorisme, et donc d'éviter d'éventuels nouveaux attentats. Marine Le Pen semble adopter un raisonnement semblable, celle-ci n'exposant que très brièvement la notion « d'unité » pour concentrer son discours sur l'importance de libérer la parole des Français, qu'ils appartiennent à la société civile ou à la classe politique, face au terrorisme islamique, dans le but énoncé de mieux protéger la société de futures attaques. Il est d'ailleurs intéressant de constater que seuls Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen décrivent l'attentat comme « terroriste » et seule Marine Le Pen parle de terrorisme « islamique ». François Hollande, lui, mentionne en revanche les soldats français présents à l'étranger luttant contre « le terrorisme et le fondamentalisme » mais sans mentionner ces deux éléments comme responsables de l'attentat. De la même manière, seuls Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen évoquent la nécessité pour la population de ne pas réaliser d'amalgames suite à l'attentat, bien que seule la Présidente du Front National ne mentionne la religion musulmane.

Les objectifs des trois responsables politiques n'étant pas, au travers de leurs discours, sensiblement les mêmes, les actions et moyens qu'ils préconisent présentent également des différences. François Hollande, lui, mentionne essentiellement des mesures sur le court terme comme l'annonce d'un jour de deuil national, la mise en place temporaire du plan Vigipirate Attentats ou la nécessité d'arrêter les auteurs de l'attentat, des décisions concrètes, correspondant à son rôle de chef de l'Etat. Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy vont plus loin sur cet aspect, bien que n'entrant pas dans les détails. Le Président de l'UMP partage l'avis de François Hollande sur la nécessité de retrouver et punir les auteurs de l'attentat, mais préconise également la mise en place de moyens pour améliorer la prévention d'attentats et la défense contre le terrorisme, en mentionnant à différentes reprises la nécessité que ces mesures soient fortes et fermes. Marine Le Pen, elle, ne mentionne pas la nécessité de retrouver et sanctionner les auteurs de l'attentat, mais souligne l'importance de trouver et d'enquêter sur les

différentes filiales présentes sur le territoire affiliées au mouvement les soutenant, que ce soit en France ou à l'étranger. Pour elle, afin de parvenir à surmonter la peur résultant de l'attentat, il est essentiel d'oser nommer et comprendre ce qu'elle considère comme la cause majeure derrière l'attentat : l'islam radical. En outre, comme chef d'un parti d'opposition, elle considère comme essentiel, tout comme Nicolas Sarkozy, de mettre en place des mesures sécuritaires fortes pour défendre la France et ses habitants contre le terrorisme.

Au travers de cette analyse, on comprend donc bien que, même si les trois politiciens ici présentés invitent à l'unité politique et sociale, leur perception de l'attentat et de la réaction à adopter face à celui-ci n'est pas nécessairement la même. Tandis que le Président de la République tente d'adopter un ton rassurant, unificateur et assure la population que des mesures temporaires seront prises pour protéger le territoire, les représentants de l'UMP et du Front National, eux, exhortent à la mise en place de mesures concrètes et fortes et à la refonte d'un système de lutte anti-terroriste perçu comme imparfait. En outre, on note une insistance de la Présidente du Front National sur les valeurs ciblées par l'attentat, davantage que sur les victimes, présentant l'attaque comme la résultante d'un mouvement plus global, cherchant à mettre en péril la démocratie française, et pouvant donc frapper à nouveau.

Dans la partie suivante, nous étudierons l'évolution des discours de ces trois responsables politiques neuf mois plus tard, suite aux attentats du 13 novembre 2015.

#### 4.2 Les attentats de novembre 2015

Pour poursuivre notre analyse, nous analyserons les discours des mêmes responsables

politiques que ceux précédemment évoqués, mais suite aux attentats du 13 novembre 2015. De même que pour les allocutions faisant suite aux attentats de Charlie Hebdo, chacune est disponible en ligne sur la plateforme Youtube.

#### 4.2.1 François Hollande, 13 novembre 2015

Le premier responsable politique à réagir aux attentats est le Président de la République, François Hollande. Ce dernier prononce son allocution (voir Annexe D), longue de 3 minutes et 28 secondes, durant la soirée où eurent lieu les attaques, alors que celle ayant lieu au Bataclan n'était pas encore achevée.

Dès le début du discours, François Hollande précise qu'au moment où il parle « des attaques terroristes d'une ampleur sans précédent sont en cours ». L'utilisation de l'adjectif « terroriste » dès la première phrase est intéressante, celui-ci n'ayant pas été utilisé par le Président pour qualifier l'attentat de Charlie Hebdo, malgré la demande qui avait été faite en ce sens par Marine Le Pen dans sa réaction à l'attentat de janvier. Il poursuit en décrivant la gravité de l'attentat « il y a plusieurs dizaines de tués, beaucoup de blessés. C'est une horreur ». L'utilisation du mot « horreur » attire également l'attention, décrivant davantage la situation que les attaques elles-mêmes contrairement au discours suivant Charlie Hebdo où le Président décrivait très clairement la violence de l'attaque qui avait eu lieu.

Dès les trente premières secondes de son discours, François Hollande évoque les mesures mises en place en réaction : « nous avons, sur ma décision, mobilisé toutes les forces possibles ». Ces forces sont « des renforts militaires » dont l'objectif est « la neutralisation des terroristes et la mise en sécurité de tous les quartiers qui peuvent être

concernés », mais également « pour être sûrs qu'aucune autre attaque ne puisse de nouveau avoir lieu » impliquant que le risque de nouveaux attentats est encore non négligeable.

En plus des moyens militaires, le Président de la République explique avoir déployé une mesure politique forte : « j'ai convoqué le Conseil des ministres ». Les décisions découlant de cette convocation sont doubles comme l'explique le Président : « l'état d'urgence sera décrété ». Ce dispositif, mis en place pour la dernière fois lors du putsch d'Alger entraîne différentes conséquences ici exposées « certains lieux seront fermés, la circulation pourra être interdite et il y aura également des perquisitions qui pourront être décidées dans toute l'Île-de-France ». Il est à noter que l'état d'urgence entraîne d'autres mesures, non citées ici, comme le contrôle de la presse, un choix ironique étant donné la défense qui avait été faite de la liberté des médias, suite à l'attentat de janvier. La seconde décision prise lors du Conseil des ministres concerne « la fermeture des frontières ». L'objectif consiste ici à empêcher de nouveaux potentiels terroristes « de rentrer pour commettre quelque acte que ce soit », mais également à faire en sorte que les auteurs des attaques en cours « puissent être appréhendés s'ils devaient sortir du territoire. »

Le Président de la République s'attache par la suite à revenir sur les prémises de son discours, notamment sur le contexte même des attaques. Il évoque la « terrible épreuve qui une nouvelle fois nous assaille ». Il précise toutefois que « nous savons d'où elle vient, qui sont ces criminels, qui sont ces terroristes », impliquant donc une nouvelle fois qu'il s'agit là d'un acte terroriste. Puis, sans préciser quelles sont ces connaissances en lien avec l'attaque, le Président énonce qu'il a « une pensée pour les victimes, très nombreuses, pour leurs familles, pour les blessés », retrouvant l'empathie qui caractérisait son allocution faisant suite à l'attentat de Charlie Hebdo. Face à cette épreuve et la douleur des personnes touchées, il invite la population à « faire preuve de

solidarité », mais également « d'unité et de sang-froid ». Le dernier élément est plus surprenant, tranchant avec l'aspect rassembleur des dernières phrases. Le Président explique sa réflexion en indiquant que « face à la terreur, la France doit être forte, elle doit être grande, et les autorités de l'État, fermes. Nous le serons ».

François Hollande poursuit en évoquant une nouvelle fois « les terroristes » dont l'objectif assumé serait de « nous faire peur, nous saisir d'effroi ». Loin de se vouloir rassurant, il précise que « il y a effectivement de quoi avoir peur, il y a l'effroi ». Mais il nuance presque aussitôt, louant « une nation qui sait se défendre, qui sait mobiliser ses forces et qui une fois encore saura vaincre les terroristes » employant un langage guerrier, presque militaire achevant de marquer une différence avec son allocution de janvier. Le Président conclut sur une note semblable, précisant que « les opérations ne sont pas terminées » et que le risque immédiat est donc bien vivace, mais incitant brièvement la population à garder « confiance en les forces de sécurité ».

On pourrait donc résumer l'argumentaire du Président de la République de la manière suivante : celui-ci précise d'abord très brièvement le contexte (C) décrivant cette fois sans équivoque les attaques comme des actes terroristes. Néanmoins, il ne s'attarde que brièvement à décrire la violence des attaques elles-mêmes ou l'ampleur de sa tristesse face aux victimes, restant très général concernant la situation, précisant tout au plus que les opérations se poursuivent. De même, il est à noter que le Président ne s'attarde pas sur les valeurs (V) unissant la Nation, attaquées par l'attentat ou incarnées par les morts et les blessés. Au contraire, il consacre une part importante de la fin de son discours à décrire la peur induite par les attentats et même à justifier cette peur. Cette légitimation de la terreur est expliquée plus tôt dans le discours, le Président expliquant que de nouvelles attaques pourraient avoir lieu et que de nouveaux terroristes seraient susceptibles d'entrer prochainement par la voie des frontières nationales.

En réaction à ce risque, le Président indique avoir déployé plusieurs mesures (A) d'une ampleur conséquente : l'état d'urgence et la fermeture des frontières. Bien que temporaires et restreignant les libertés, ces actions permettront, selon lui, d'assurer une protection suffisante envers les citoyens et la Nation. Cette protection est d'ailleurs un des objectifs (G) énoncés par le Président, au même titre que le déploiement de moyens fermes, rendant la France plus forte face aux attaques et lui permettant, à terme de vaincre la menace terroriste, décrite comme provenant de l'extérieur. Ainsi, selon le raisonnement (M-G) du Président, de telles mesures, associées à l'unité et au sang-froid de sa population et de ses institutions, la France saura se mobiliser, puis se défendre efficacement contre ceux qui l'assaillent (O/G). Pour terminer, il importe de noter qu'un des éléments centraux du discours, largement à l'opposé de celui effectué en janvier, est le champ lexical du conflit, employé abondamment par le Président. Cet usage trouve un écho avec son discours du 14 novembre, prononcé à la sortie du Conseil des ministres où il évoque « un acte de guerre commis par Daech ».

#### 4.2.2. François Hollande, 14 novembre 2015

Le Président de la République prononce ce discours le lendemain des attaques, à l'issue du Conseil des ministres extraordinaire réuni à l'Élysée le matin-même. Ce discours (voir Annexe E), long de 4 minutes et 8 secondes, étant plus complet et précis en ce qui concerne la perception des attentats par le Président et les solutions à y apporter, il nous paraissait essentiel de l'inclure dans notre analyse.

Dès le début de son allocution, François Hollande reprend le constat déjà fait lors de son discours de la veille : la France est en guerre : « ce qui s'est produit hier à Paris et à St-Denis près du Stade de France, c'est un acte de guerre ». Toutefois, ici, il précise

la menace, la décrivant de manière plus exhaustive « c'est un acte de guerre qui a été commis par une armée terroriste, Daesh, une armée djihadiste contre la France ». C'est la première fois que le Président nomme aussi clairement l'organisation soi-disant responsable des attentats, achevant de préciser l'idée déjà bien exposée la veille : il s'agit là d'un attentat terroriste provenant de l'extérieur « c'est un acte de guerre qui a été préparé, organisé, planifié de l'extérieur avec des complicités intérieures ». En plus de pointer du doigt une menace externe, il maintient donc l'idée que des citoyens ou des personnes vivant actuellement sur le territoire auraient une implication « que l'enquête permettra d'établir ». Le Président reprend ensuite un terme déjà utilisé pour qualifier les attaques : « c'est un acte d'une barbarie absolue ». Le terme, revenant par trois fois dans ce discours, mérite qu'on s'y attarde, l'étymologie du mot « barbare » désignant « l'étranger » dont les valeurs différeraient de celle de la société traditionnelle (Dubuisson, 2001). Par l'emploi de ce qualificatif, il désignerait donc les terroristes comme extérieurs à la France, tant du point de vue de la nationalité que des valeurs. Cette compréhension est appuyée par l'argumentaire du Président, expliquant que les attentats étaient dirigés « contre les valeurs que nous défendons partout dans le monde, contre ce que nous sommes : un pays libre ». Des attaques également commises « contre la France » et ses habitants « 127 morts et de nombreux blessés ». Contrairement à son discours de la veille toutefois, le Président n'insiste pas sur la peur et l'horreur faisant suite à l'attaque mais mentionne que « les familles sont dans le chagrin, la détresse. Le pays est dans la peine », un discours donc plus empathique et faisant davantage appel à l'émotion collective. Dans ce sens, il annonce avoir pris « un décret pour proclamer le deuil national pour trois jours » tout comme il l'avait fait en janvier, avec un important taux de participation, partout en France.

Par la suite, le Président sort rapidement de la simple expression de sentiments de compassion, indiquant que « toutes les mesures pour protéger nos concitoyens et le territoire sont prises ». Une manière de rassurer la population quant aux risques d'une

nouvelle attaque, mais également d'expliquer les composantes du dispositif mis en place, notamment l'état d'urgence « l'armée et les forces de sécurité intérieure sont mobilisées au plus haut niveau de leur possibilité et j'ai veillé à ce que tous les dispositifs soient renforcés à l'échelle maximale ». Le Président précise d'ailleurs que « des militaires patrouilleront en plein Paris tout au long de ces prochains jours ». Pour expliquer un tel déploiement de moyens, il indique que « la France, parce qu'elle a été agressée lâchement, honteusement, violemment, la France elle sera impitoyable à l'égard des barbares de Daesh ». L'ampleur de la menace justifierait donc la position ferme du Président, amenant un renforcement des mesures sécuritaires et de défense « dans le cadre du droit », mais avec « tous les moyens qui conviennent et sur tous les terrains, intérieurs comme extérieurs ». Néanmoins, il précise que le dispositif de sécurité et les moyens de riposte seront également renforcés par l'extérieur « avec nos alliés qui eux-mêmes sont visés par cette menace terroriste ». Il est à noter que cette volonté de trouver des appuis à l'international se concrétisera par une tournée du Président dans les pays alliés afin de fonder une coalition militaire (Hébert, 2015).

Au-delà des moyens militaires et sécuritaires, le Président souhaite, face à cette épreuve sans précédent, unir la Nation française « dans cette période si douloureuse, si grave, si décisive pour notre pays, j'en appelle à l'unité, au rassemblement, au sang-froid ». Pour y parvenir, il déclenche un scénario n'étant survenu qu'une fois depuis 1848 : une adresse aux sénateurs et députés au château de Versailles « je m'adresserai au Parlement réuni en Congrès à Versailles lundi pour rassembler la Nation dans cette épreuve ». Ainsi, par cette convocation, on comprend que face à la menace terroriste et barbare, le Président vise une unité à la fois citoyenne et politique.

Le Président conclut son discours par quelques phrases amenant des perspectives rassurantes face à l'ampleur de la menace précédemment décrite : « la France est forte, et même si elle peut être blessée, elle se lève toujours et rien ne pourra l'atteindre,

même si le chagrin nous assaille ». Le Président conserve toutefois un ton offensif, presque martial : « la France elle est solide, elle est active, la France elle est vaillante et elle triomphera de la barbarie », mais cherche à rassembler face à la menace « la force que nous sommes capables aujourd'hui de mobiliser nous en convainc ». Enfin, François Hollande décrit la portée du combat ici mené : « mes chers compatriotes, ce que nous défendons c'est notre patrie mais c'est bien plus que cela, ce sont les valeurs d'humanité », des valeurs qui, encore une fois, sont placées comme opposées face à l'agresseur barbare. Un agresseur qui ne pourra être vaincu que par des gestes concrets et une union de la Nation : « la France saura prendre ses responsabilités et je vous appelle à cette unité indispensable.

Le discours du 14 novembre prononcé par François Hollande conserve ainsi une structure assez proche de celui réalisé la veille au soir, mais diffère essentiellement dans la description des prémisses et des solutions à apporter à la situation, plus précises. Les objectifs (G) poursuivis par le gouvernement sont d'une part d'amener un durcissement des politiques intérieures et extérieures face à la guerre ici déclenchée, et d'autre part d'amener une unité de la population française autour de ces nouvelles mesures. Ces buts s'appuient sur des circonstances (C) d'une guerre violente et barbare menée de front par un ennemi maintenant nommé : l'armée djihadiste de Daesh. Une guerre ayant fait un nombre considérable de morts et de blessés depuis le début de l'année et visant les valeurs (V) propres à la France, des valeurs de liberté et d'humanité défendues partout à travers le monde. Des valeurs qui, pour le Président, ont toujours été victimes d'attaques par la barbarie et ont toujours été défendues par une France unie, rassemblée, courageuse : une attitude qu'elle doit retrouver aujourd'hui.

Pour parvenir à réaliser ces objectifs, François Hollande énonce différentes mesures (A) à mettre en place, ainsi que des démarches à entamer pour la suite des choses. D'abord, il décrit l'état d'urgence, mis en place par le Conseil de défense réuni le matin

même, renforçant les pouvoirs de l'armée et des forces de sécurité intérieure à un niveau décrit comme « maximal ». Bien que les moyens adoptés et déployés soient considérables, le Président assure toutefois qu'ils sont à la fois à la hauteur de la menace, mais également en total respect de la loi. Cette précision est intéressante, notamment considérant que l'adresse à Versailles ici annoncée par le Président servira de tribune pour défendre une modification de la loi afin de renforcer les pouvoirs du gouvernement, mais également une modification de la Constitution française. Puis, le Président explique la nécessité pour la France de revoir sa politique extérieure : dans un premier temps pour défendre la Nation contre Daesh, une menace hors des frontières ayant planifié les attaques du 13 novembre, et dans un second temps pour déterminer les pays qui seront ses alliés dans la guerre à venir. Enfin, François Hollande explique que la meilleure arme face à la violence terroriste sera l'unité affichée par chacun, une mobilisation de chaque français pour appuyer les démarches à venir et éradiquer Daesh.

#### 4.2.3. Nicolas Sarkozy, 14 novembre 2015

Cette allocution de Nicolas Sarkozy est prononcée le 14 novembre, soit le lendemain des attentats et jour du Conseil des ministres où furent déclenchés l'état d'urgence et la fermeture des frontières nationales.

Le Président de l'Union pour un Mouvement Populaire ouvre son discours (voir Annexe F), long de 3 minutes et 58 secondes, par exposer le contexte de celui-ci, non pas en décrivant les attentats, mais en déplorant avant tout la mort des victimes « nous pensons à celles qui ont succombées et à leurs familles », les nombreux blessés « à celles qui luttent pour la vie, celles qui sont hospitalisées, celles qui sont blessées dans leur chair » et appelant à l'empathie envers celles-ci « l'heure est à la solidarité de tous

les Français à l'endroit des victimes et de leurs proches ». Il va plus loin également en affichant son soutien aux personnes ayant assisté aux attentats qu'il qualifie de « scènes abominables », regrettant « les traumatismes psychiques [...] qui sont si lourds ». Nicolas Sarkozy, à l'instar de son discours faisant suite à l'attentat de Charlie Hebdo, mentionne également « les forces de sécurité et les secours dont le courage et la détermination ont été une nouvelle fois admirables ». La mention du « une nouvelle fois » en particulier est intéressante car revenant à plusieurs reprises dans le discours, marquant la répétition de ces attentats sur les mois et années précédents.

Suite à cette introduction d'une durée d'environ une minute et demie associant condoléances et empathie envers les victimes de toutes sortes, Nicolas Sarkozy adopte un ton différent, mentionnant non plus seulement un peuple français solidaire et compatissant, mais « déterminé à vaincre la barbarie djihadiste ». Cette certitude est pour lui renforcée par le fait que, suite à ces attentats « les terroristes ont engagé la guerre à la France ». Face à cette prémisse de circonstances déjà certifiée par François Hollande dans ses allocutions précédentes, le Président de l'UMP mentionne que « notre pays ne doit pas céder, notre pays ne doit pas reculer ». Il réitère de ce fait cette volonté d'éviter tout recul ou preuve de faiblesse inhérente à son allocution suite à l'attentat de janvier.

Nicolas Sarkozy poursuit alors en déclarant que « la guerre que nous devons livrer doit être totale » et exhorte à « prendre en compte l'extrême gravité de la situation ». Implicitement, on comprend que les mesures mises en place jusqu'alors pour prévenir et lutter contre le terrorisme n'ont pas été satisfaisants et que les choses doivent changer : « rien ne peut plus être comme avant ». Cette affirmation, déjà mentionnée en janvier par Nicolas Sarkozy, revient ici comme un argument phare : le gouvernement doit analyser pleinement la situation et prendre les mesures qui s'imposent « nous devons comprendre les raisons qui expliquent que de telles attaques

soient possibles et en tirer immédiatement les conséquences ». La mention du marqueur temporel « immédiatement » contribue à renforcer le caractère urgent de la situation : le temps n'est plus à la discussion, des mesures doivent être mises en place au plus vite « notre politique extérieure doit intégrer le fait que nous sommes en guerre, notre politique de sécurité intérieure également ». Sans toutefois apporter des précisions sur les mesures à mettre en place, Nicolas Sarkozy semble donc confirmer que la menace, ici décrite comme associée au terrorisme djihadiste, viendrait de l'extérieur de la France, mais serait également installée au sein du territoire, nécessitant une protection aux deux échelles.

Même s'il n'apporte pas de propositions précises, Nicolas Sarkozy décrit toutefois les mesures mises en place par le Président de la République, soit l'état d'urgence et les contrôles aux frontières comme « nécessaires ». Il ajoute en outre, tout comme en janvier, que « nous soutiendrons toutes les décisions qui iront dans le sens d'un renforcement drastique des mesures de sécurité ». Il réaffirme donc une nouvelle fois que, même si un premier pas a été fait suite au Conseil des ministres, le gouvernement doit aller plus loin et ne pas faire preuve de faiblesse afin de « protéger la vie de nos compatriotes ». Cet argument met une certaine responsabilité sur le dos de François Hollande, celui-ci étant décrit comme devant poursuivre sa mise en place d'un dispositif sécuritaire efficace et exhaustif sous peine de mettre en danger la vie de ses concitoyens, argument appuyé par la prémisse circonstancielle « le terrorisme a fait trop de victimes ». Sa réflexion est par ailleurs assez clairement énoncée par une répétition du thème de la rupture vis-à-vis des politiques anti-terroristes « nous avons besoin d'inflexions majeures pour que la sécurité des Français soit pleinement assurée ».

Cela dit, le Président de l'UMP reste serein : « la France est grande, la France est grande de ses valeurs de son identité et de son peuple ». La mention de l'identité peut paraître

surprenante dans un contexte post-attentat, mais elle est toutefois un élément récurrent des discours de Nicolas Sarkozy depuis l'année ayant précédé la campagne présidentielle de 2012 (Haegel, 2011). Le ton de la conclusion est donc plus positif, empreint d'espoir : « notre histoire est chargée d'épreuves, nous avons toujours su les surmonter. Nous surmonterons celle-ci avec sang-froid, avec détermination et avec force ». Il est intéressant de constater que les termes de « sang-froid », de « grande » et de « force » sont communs aux discours de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, marquant un rapprochement des deux politiciens dans le ton et dans la perception des solutions à apporter à la crise.

Dans son discours, Nicolas Sarkozy consacre donc un temps important, presque équivalent à celui de François Hollande en janvier, à poser les circonstances (C) des attentats, prenant notamment soin d'exprimer son soutien et son empathie aux nombreuses victimes et aux blessés physiques et psychologiques. Il profite également de cette description des prémisses pour rappeler que ces attentats sont loin d'être les premiers et marquent, cette fois-ci, le début d'une guerre. Bien que les prémisses de valeurs (V) soient davantage exposées à la fin du discours, on sent rapidement que l'objectif (G) de Nicolas Sarkozy est ici de montrer l'importance de mener dès maintenant une politique sécuritaire ferme face à la menace terroriste, qu'elle vienne de l'extérieur ou de l'intérieur du territoire. Par ailleurs, pour appuyer cette affirmation, le Président de l'UMP répète à plusieurs reprises à quel point une rupture drastique doit être effectuée par rapport aux politiques sécuritaires usuelles. L'assertion « rien ne peut être comme avant » démontre bien à quel point ce constat est central dans son argumentaire.

Bien que les actions (A) proposées par Nicolas Sarkozy ne soient pas particulièrement précises ou ciblées, il affiche toutefois un soutien total aux mesures mises en place par le gouvernement en réaction aux attentats et l'invite à poursuivre dans cette voie, tout

en l'assurant de son soutien total dans cette perspective. Son raisonnement (M-G) est donc assez clairement exposé et énoncé par une prémisse moyen-objectif : la sécurité des Français (G) ne peut être garantie que par des nouveaux dispositifs, plus fermes (M). Enfin, il est intéressant de constater que Nicolas Sarkozy termine son discours en exposant des prémisses de valeurs, cherchant par là même à rassurer et à trancher avec une première partie de discours plus alarmiste et guerrière. Dans cette dernière partie, il note que, même si les défis rencontrés par la France sont grands, sa force, son unité et son identité la rendent plus forte et plus à-même de se défendre face à la menace terroriste, pour autant que les mesures adaptées soient mises en place par le gouvernement.

#### 4.2.4 Marine Le Pen, 14 novembre 2015

Ce discours (voir Annexe G) de Marine Le Pen, long de 3 minutes et 25 secondes, a lieu le 14 novembre : un jour après les attentats et peu après le Conseil des ministres où fut annoncé le déclenchement de l'état d'urgence et la fermeture des frontières nationales.

Dès ses premières phrases, Marine Le Pen marque son émotion face à la violence des attentats « nous vivons l'horreur, nous vivons une tragédie nationale ». Elle déplore « des attaques d'une barbarie inouïe qui marquent une nouvelle escalade dans la violence du terrorisme islamiste » citant, tout comme dans son discours ayant fait suite à l'attentat de Charlie Hebdo, ce qu'elle considère comme la cause principale des attaques. La précision « nouvelle escalade » est importante : Marine Le Pen rappelle ici que la France est attaquée « pour la sixième fois en 2015 » marquant, à l'instar de Nicolas Sarkozy, la répétition de cette violence au fil de l'année. Toutefois, sans tout

de suite envoyer un message politique, la Présidente du Front National envoie ses pensées « aux nombreux blessés, certains dans un état critique » quelques heures après la fin des attaques. Elle emploie ici un ton très personnel et empathique, faisant part « aux familles éprouvées et meurtries de ma plus vive compassion et de ma solidarité », l'emploi de l'adjectif possessif « ma » également utilisé dans son allocution de janvier, appuie là encore sa volonté de marquer son implication émotionnelle profonde. De la même manière que Nicolas Sarkozy, elle « salue le dévouement et le professionnalisme de nos forces de l'ordre et de nos services de secours » sollicités lors des attaques « je veux leur dire ma considération, ils forcent l'admiration de toute la Nation ». L'implication émotionnelle de la Présidente du FN est marquée encore par sa phrase achevant ses vœux « la France pleure ses morts et je pleure avec elle », l'utilisation du pronom personnel « je » marque son implication forte face à la violence de la situation, une implication l'amenant aux larmes.

Par la suite, Marine Le Pen quitte l'émotion pour formuler ses premiers constats « la France et les Français ne sont plus en sécurité, mon devoir est de vous le dire ». Une nouvelle fois, l'emploi d'un marqueur possessif susceptible d'être compris comme une forme d'exclusivité peut surprendre, le constat d'un manque de sécurité à la suite des attentats ayant été partagé par François Hollande et Nicolas Sarkozy. Cette utilisation pourrait ainsi indiquer une volonté de la part de la présidente du FN de se distinguer, et de porter le soupçon sur les autres qui, selon elle, n'auraient pas été pleinement honnêtes au sujet de la situation. Cet état de fait amène pour elle le constat suivant « des mesures d'urgence s'imposent », la nature de ces mesures étant par la suite précisée au long du discours. Marine Le Pen débute en énonçant des éléments de politique extérieure « la France doit enfin déterminer qui sont ses alliés et qui sont ses ennemis ». Le terme « enfin » insiste une nouvelle fois sur le fait que, par le passé, une telle distinction n'a pas nécessairement été faite, marquant une nouvelle fois la volonté de Marine Le Pen de se distinguer de ses concurrents dans ses propos. Pour elle « ses

ennemis, ce sont ces pays qui entretiennent des relations bienveillantes avec l'islamisme radical. Ce sont aussi ces pays qui ont une attitude ambiguë avec les entreprises terroristes ». Il est intéressant de constater que, par cette affirmation, la Présidente du FN semble décrire la menace comme provenant principalement de l'extérieur de la France. Toutefois, elle précise également que, dans de telles circonstances, peuvent être vus comme des appuis « tous ceux qui les combattent sont des alliés de la France et doivent être traités comme tels ». Cette précision est intéressante, le Front National adoptant d'habitude un discours plus réservé en ce qui concerne les alliances militaires, prônant même la sortie du commandement intégré de l'OTAN (Merchet, 2011).

Marine Le Pen reconnaît toutefois, malgré la situation, des mérites à François Hollande et à sa réactivité : « Le Président de la République a annoncé l'état d'urgence et le contrôle temporaire aux frontières [pause] c'est bien ». Plutôt que lui, c'est l'Europe qu'elle pointe comme responsable « quoi qu'en dise l'Union Européenne, il est indispensable que la France retrouve la maîtrise de ses frontières nationales définitivement ». Par cette affirmation, elle poursuit dans son constat déjà entamé plus tôt que la menace terroriste proviendrait essentiellement de l'extérieur, un constat appuyé par sa phrase suivante : « sans frontières, il n'y a ni protection, ni sécurité possible ». Par cette prémisse alarmiste, la Présidente du FN souhaite marquer l'importance d'une telle mesure, présentée comme un rempart majeur contre de telles attaques. Sa réflexion se poursuit par la mention des moyens de défense « la France a été rendue vulnérable, elle doit se réarmer ». Cette affirmation est surprenante, le budget consacré à la défense étant passé de 38,6 milliards en 2012 à 46,5 milliards en 2015 (Legifrance, 2019), une augmentation jugée ici insuffisante. Marine le Pen va plus loin, affirmant que « depuis trop longtemps » la France subit « un effondrement programmé de ses capacités de protection et de défense face à des menaces pourtant prévisibles et croissantes ». L'utilisation du présent de l'indicatif fait de ce constat une

prémisse circonstancielle, appuyant son argumentaire tout en jetant un blâme implicite sur la présidence, ici accusée de diminuer la protection de la France malgré les attaques répétées. Pour la Présidente du Front National, le pays « doit rétablir ses moyens militaires, de police, de gendarmerie, de renseignements et de douanes », des mesures indispensables pour que l'État puisse « assurer à nouveau sa fonction essentielle de protéger la France » indiquant donc que cette mission n'est actuellement pas remplie.

Enfin, une des priorités, pour Marine Le Pen, suite aux attentats est la suivante : « le fondamentalisme islamique doit être anéanti ». Si le constat est globalement partagé par les autres responsables politiques ici étudiés, les moyens exprimés sont ici plus tranchés : « la France doit interdire les organisations islamistes, fermer les mosquées radicales et expulser les étrangers qui prêchent la haine sur notre sol ainsi que les clandestins qui n'ont rien à y faire ». Il est à noter que l'essentiel de ces mesures ont été mises en place dans les mois qui ont suivi les attentats de novembre, notamment grâce au dispositif de l'état d'urgence (Mickiewicz, 2016). Dans le même esprit, la dernière mesure proposée tend à exposer la menace comme essentiellement extérieure à la France : « Quant aux binationaux participant de ces mouvances islamistes, ils doivent être déchus de leur nationalité et interdits de territoire ». La Présidente du Front National achève son discours par une prémisse de valeur davantage marquée par l'espoir : « nous sommes un peuple courageux, la Nation doit être unie dans cette épreuve ». Son constat est cependant catégorique : « au-delà des mots, c'est l'action forte et implacable qui protégera les Français et pérennisera cette unité », rappelant l'idée récurrente suite aux attentats que la solution face aux attentats est une réaction forte, ferme.

L'argumentation ici exposée par Marine Le Pen débute donc par une exposition des circonstances (C) marquée par l'empathie, la compassion et une émotion très forte (V). La Présidente du Front National va jusqu'à évoquer ses pleurs pour la France, marquant

une réaction émotionnelle importante suite aux attaques. Tout comme Nicolas Sarkozy et François Hollande, elle apporte soutien et solidarité aux victimes et à leurs familles, tout en soulignant qu'un tel événement n'est malheureusement arrivé que trop de fois cette année. Les valeurs (V) exposées ici par la Présidente exposent son manque de confiance envers l'état actuel du dispositif sécuritaire français : affaibli par l'Union Européenne et par des moyens insuffisants. Elle exprime en outre ses craintes face aux frontières ouvertes au sein de l'Europe, perçues comme des causes majeures de l'attentat.

Face à cette situation aussi dangereuse que nécessitant une réaction immédiate, la Présidente du FN expose ses objectifs (G) : un regain de la souveraineté française sur la gestion de son territoire, ainsi qu'un réarmement de la Nation, permettant non seulement de faire face à la menace islamique, mais de l'anéantir. Pour cela, des actions (A) concrètes et radicales sont proposées telles que la fermeture d'organisations ou de lieux prônant l'islam radical ainsi que la mise en place de dispositifs expulsant les étrangers proches du terrorisme islamiste et permettant de déchoir de leur nationalité française les binationaux accusés de tels actes. Tout comme les actions précédemment évoquées, ce dispositif de déchéance de nationalité sera proposé quelques jours plus tard par le Premier Ministre, suggérant du même effet une réécriture de la Constitution (Mazuir, 2015). En outre, une remise en question des alliés et des ennemis devrait être faite afin que, dans ces temps de conflit, la France sache à qui faire confiance, et contre qui concentrer ses efforts de guerre. Pour la Présidente du Front National, enfin, il serait essentiel de reprendre un contrôle des frontières face à l'Union Européenne, cette nécessité étant décrite (M-G) comme indispensable à la sécurité du pays et de ses citoyens. Pour achever son discours, elle évoque une idée largement présente dans tous les discours suivant les attentats de novembre : la nécessité pour le gouvernement et, plus généralement, pour la France d'être forte, ferme et grande face à la menace terroriste.

#### 4.2.5 Mise en relation des discours

En utilisant la méthode d'analyse de discours critique proposée par Fairclough et Fairclough (2012) nous pouvons donc dresser les parallèles et les divergences suivants entre ces différentes allocutions.

Tout d'abord, il apparaît qu'au fil de leurs discours respectifs les trois locuteurs ont une vision assez similaire des circonstances (C) entourant leurs discours. Contrairement aux discours post-attentat où seuls Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen qualifiaient l'attaque « d'attentat terroriste » et où seule Marine Le Pen évoquait clairement l'influence de l'islam radical dans l'organisation du drame, ici les trois responsables politiques s'accordent pour dénoncer le terrorisme islamiste. De même, les trois considèrent les attentats du 13 novembre comme le début d'une guerre ouverte contre un ennemi commun : Daesh, une guerre impliquant une riposte importante. Le cas du Président de la République est particulièrement intéressant, celui-ci ne mentionnant plus les auteurs de l'attentat comme des « criminels » mais comme des « soldats » au service de « l'armée djihadiste ». De plus, les trois, tout comme en janvier, déplorent les nombreuses victimes et les nombreux blessés, mais remercient ici avec plus de force l'efficacité des services de police et de secours, notamment en raison de leur implication pour stopper l'attaque au Bataclan. Enfin, tous trois regrettent ces attentats et leur régularité, « pour la sixième fois en 2015 » comme le mentionne Marine Le Pen. Il est intéressant de souligner que, même malgré ce constat, aucun des deux partis d'opposition ne pointe directement le gouvernement comme responsable de ne pas avoir arrêté ce nouvel attentat sur le territoire français. François Hollande, Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy évoquent tous que cet attentat est celui de trop, le début de représailles contre une menace maintenant ouvertement nommée et dont on connaît la nature : « nous savons d'où elle vient, qui sont ces criminels, qui sont ces terroristes ».

Il est d'ailleurs intéressant de constater que cette phrase, prononcée le 13 novembre par François Hollande, semble faire écho à la réclamation de Marine Le Pen de répondre aux « questions nombreuses et légitimes » à propos d'un assaillant qu'il faut « oser nommer ».

De même, les valeurs affichées par les trois responsables politiques semblent être accordées. Contrairement aux discours faisant suite à l'attentat de Charlie Hebdo où seule Marine Le Pen en faisait mention : le constat que les Français ont peur, et à raison, est également partagé par François Hollande. Celui-ci reconnaît toutefois que susciter cette peur est l'objectif même des terroristes et que, en cela, il est essentiel de la surmonter et de la combattre. Pour y parvenir, tous reconnaissent que la France doit faire preuve d'unité, se rassembler autour des valeurs qui lui sont intrinsèques, une union nationale qui lui permettra de fait de s'adapter à l'état de guerre qu'elle traverse. Il est d'ailleurs à noter que, le lendemain, le Premier ministre Manuel Valls prononcera un discours à la Préfecture de Police où il mentionnera l'indispensable « union sacrée » (Valls, 2015) devant être mise en place en France, faisant donc un parallèle avec l'alliance formée par toutes les ailes politiques durant la Première Guerre Mondiale pour faire face à l'Allemagne. Par ce parallèle, le Premier ministre montre donc bien la volonté du gouvernement d'exprimer à la fois la nécessité d'une union, mais également le départ en guerre contre le terrorisme. Enfin, les trois responsables politiques reconnaissent que, au travers de l'attaque, ce ne sont pas les Français en tant que tels qui sont visés, mais plutôt leurs valeurs et ce que représente la France. Cette association entre les victimes et les valeurs de la Nation peut rappeler celle réalisée en janvier par les mêmes orateurs. Toutefois ici, ce n'est plus la liberté d'expression qu'ils considèrent comme attaquée, mais des valeurs d'humanité. Par ce changement, on comprend que ce n'est plus seulement la Nation française et sa démocratie qui sont attaquées, mais bien le monde civilisé, comme souligné par François Hollande : « Daech, une armée djihadiste contre la France. Contre les valeurs que nous défendons

partout dans le monde. ».

Ces prémisses, essentiellement partagées par François Hollande, Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy, fondent des objectifs (G) eux-mêmes assez similaires. Tout d'abord, puisque les trois sont accordés sur le fait qu'une guerre est déclenchée contre Daesh, ils le sont également sur la nécessité de mener cette guerre de front, avec « force », « sang-froid » et « fermeté ». Cette volonté se traduit dans des propos offensifs, guerriers et intransigeants. Au travers de ces discours, l'objectif est de montrer la nécessité de mener dès le lendemain des attentats une lutte « totale » et « impitoyable » contre Daesh qui doit être « vaincu » mais surtout « anéanti ». Un objectif d'attaque, mais également de défense est partagé par les trois responsables politiques ; une défense qui s'exercera « sur tous les terrains, intérieurs comme extérieurs » comme l'indique François Hollande. La menace provenant de l'extérieur et s'appuyant sur des individus présents sur le territoire français, cette lutte à deux échelles serait donc indispensable. Il est donc intéressant de constater que, même si l'objectif des deux partis d'opposition est de réclamer des moyens sécuritaires et militaires plus importants pour protéger la France, le gouvernement semble très ouvert à l'idée faisant même de ce renforcement un objectif assumé dans le discours du Président. Il semblerait donc que les objectifs des trois responsables politiques soient assez semblables.

C'est dans les actions (A) à déployer en réaction aux attentats que l'on trouve quelques dissensions, bien que minimes, entre les trois locuteurs. En effet, bien que les objectifs et les prémisses circonstanciels des trois soient similaires, les deux représentants des partis d'opposition, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen semblent vouloir accuser indirectement le gouvernement de n'avoir pas été assez ferme sur les années précédentes. Le Président de l'UMP est assez modéré, énonçant que « rien ne peut être comme avant » et déplorant un attentat mettant en danger la France « une nouvelle fois ». La Présidente du FN, elle, va plus loin, déplorant en effet, en prémisses

circonstancielle, un « effondrement programmé » des capacités de défense de la France dans les années précédentes, bien que les budgets dédiés à la défense prouvent le contraire (Legifrance, 2019), mais sans nommer directement le Président de la République ou le gouvernement. Elle est en revanche plus ferme contre l'Union Européenne, réclamant une reprise définitive du contrôle des frontières de la France, un constat qui n'est partagé ni par Nicolas Sarkozy, ni par François Hollande. Les deux représentants de l'opposition reconnaissent toutefois les bienfaits de la mise en place de l'état d'urgence et du contrôle temporaire aux frontières, vus comme un pas dans la bonne direction. Cette démarche doit toutefois se poursuivre, les trois responsables sont en accord sur ce point, en allant notamment vers un renforcement des capacités militaires, de prévention et de sécurité de la France. Ils s'accordent d'une part sur la nature de ces changements, mais également sur leur profondeur : « tous les moyens qui conviennent » doivent être mis en place comme l'explique François Hollande. En outre, un consensus étant dressé sur le fait que la menace provient de l'extérieur de la France, les trois semblent considérer l'importance d'effectuer des changements dans les relations internationales de la France, pour mieux identifier à la fois les adversaires, mais également les alliés du pays. Enfin, comme mentionné plus tôt, un moyen indispensable pour accomplir les objectifs précédemment cités est la reconstruction d'une unité autour des valeurs de la France, un rassemblement tant citoyen que politique. Il est également à noter que la Présidente du Front National mentionne l'importance d'agir contre les alliés de Daesh présents sur le territoire et évoque en particulier la déchéance de nationalité. Bien que cette proposition ne soit partagée par aucun des deux autres responsables politiques, la déchéance de nationalité sera proposée par le Président de la République le lundi suivant lors de son discours au château de Versailles, de même qu'un renforcement des capacités militaires de la France et un prolongement de l'état d'urgence.

On constate donc, au travers de cette analyse, qu'un rapprochement a lieu dans les

discours des différents responsables politiques de premier plan, quel que soit leur bord politique. Face à des attentats ayant coûté la vie à plusieurs dizaines de personnes, ces trois personnalités issues des trois grandes formations politiques de l'époque semblent avoir la même perception des coupables, les mêmes objectifs à atteindre et, à quelques exceptions près, les mêmes solutions à y apporter. Toutefois, les raisons d'un tel rapprochement et ses effets sont des éléments qui restent à étudier.

## CHAPITRE 5

### DISCUSSION : DES DISCOURS POST-ATTENTATS MARQUANT UNE UNIFORMISATION DES PRATIQUES DISCURSIVES FRANÇAISES ?

Afin de mener à terme notre analyse, nous allons maintenant étudier l'évolution des discours post-attentats durant l'année 2015 de même que le contexte entourant l'énonciation de ces derniers. Cette analyse a pour objectif de comprendre quels rapprochements ont pu s'exercer au cours de cette année entre les discours de responsables politiques appartenant pourtant à des partis différents, et donc défendant des valeurs opposées, ou en tout cas divergentes. De même, elle permettra de comprendre les raisons mais aussi les implications d'un tel rapprochement. Comme exposé dans la méthode d'analyse critique de Fairclough et Fairclough (2012), un discours politique ne peut être pleinement compris que par l'étude de son argumentation, mais également par la prise en compte du contexte qui l'entoure, en l'occurrence, ici avant tout le contexte sociopolitique, et la manière dont il est amené à l'influencer. Le discours politique a ainsi une valeur délibérative, la narration qu'il offre étant donc dédiée à apporter « des raisons pour l'action », Il est donc non seulement un produit du contexte où il se situe, mais également un élément de construction de ce dernier. Il conviendra donc dans cette partie d'étudier autant les éléments de discours des responsables politiques français que les circonstances politiques et sociales dans lesquelles ceux-ci évoluent.

### 5.1 Les indices du processus d'analyse

En entamant la discussion sur les discours analysés, nous étudierons les allocutions d'un point de vue plus critique après avoir adopté précédemment une démarche plus descriptive. Il s'agit donc de prendre une certaine distance par rapport à notre terrain tout en continuant de profiter du fait que nous avons une connaissance précise de celui-ci. Les argumentations développées par les responsables politiques suite aux attentats, de même que le contexte qui les entoure seront évalués sous différents angles afin d'en comprendre toutes les caractéristiques. L'objectif est ici d'analyser les éventuels signes d'une radicalisation du discours politique français et de comprendre les motivations derrière celle-ci. Suivant la logique de notre analyse, l'un des premiers aspects à étudier est l'alignement des discours politiques suite aux attentats au cours de l'année 2015. L'un des critères principaux ayant déterminé le choix des allocutions composant notre corpus était la diversité des locuteurs, ceux-ci devant provenir des trois formations politiques majeures de l'époque : le Parti Socialiste, l'Union pour un Mouvement Populaire et le Front National. L'enjeu de la primauté des idées et des valeurs dans la communication politique française sera donc au cœur de notre analyse.

Premièrement, il s'agit d'étudier les différents éléments constituant un rapprochement entre les discours des trois responsables politiques analysés plus haut, et en particulier leur convergence vers des idées et mesures défendues par l'extrême-droite depuis plusieurs années.

Deuxièmement, il conviendra d'analyser plus globalement le contexte politique, social et historique dans lequel ces responsables politiques évoluent et communiquent, en l'occurrence un contexte post-attentat avec une élection ayant lieu moins d'un mois après les attaques terroristes à Paris. De fait, nous étudierons comment les déclarations

étudiées plus haut ont affecté le débat public et comment celles-ci ont été perçues, à la fois par les acteurs politiques, mais également par le public.

Troisièmement, nous consacrerons la dernière partie de notre discussion à faire le lien entre l’alignement des discours ici étudiés, le contexte dans lequel ils se situent, et le marketing politique, discipline souvent décriée pour être à l’origine d’une désidéologisation politique. Ce modèle de communication politique constituerait ainsi un élément majeur susceptible d’expliquer le rapprochement des discours post-attentats, puis la radicalisation du discours politique français, poursuivant dans une escalade sécuritaire et nationaliste dans les semaines suivant le 13 novembre 2015.

## 5.2 La radicalisation et l’uniformisation du discours politique français

### 5.2.1 Une nation en guerre

Un des premiers axes marquant l’alignement et la radicalisation des discours officiels post-attentats est cette idée que la France, suite à l’attentat de novembre 2015, serait en guerre ouverte. Ce constat est particulièrement marquant dans le cas de François Hollande qui, en janvier, avait refusé d’employer le mot « guerre » décrivant davantage l’attentat de Charlie Hebdo comme un acte isolé, ne ciblant que la rédaction et limitant donc le risque d’autres attentats. Un choix qui, d’ailleurs, se faisait à l’encontre de son Premier ministre Manuel Valls qui, lui, parlait dès le 13 janvier 2015, face à l’Assemblée Nationale d’une « guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l’islam radical » qui serait à mener (Valls, 2015), une prise de distance pouvant être expliquée par les ambitions électorales de Manuel Valls, futur candidat aux primaires du Parti Socialiste pour les élections présidentielles de 2017. La différence est également

marquée dans le cas de Nicolas Sarkozy qui, bien qu'il parle « d'actes barbares » et de « terrorisme » face auxquels « le gouvernement doit prendre des mesures fortes » ainsi que de l'idée d'une démocratie « attaquée », refuse d'employer un langage directement associé à la guerre. Marine Le Pen, toutefois, est catégorique, évoquant dès janvier la nécessité de « permettre à la France de se défendre face à cette guerre qui lui est déclarée ».

En novembre, on note une absence de cette disparité dans les différents discours. François Hollande, dès le 14 novembre parle d'un « acte de guerre » commis par « une armée terroriste, Daesh, une armée djihadiste », reprenant donc implicitement les termes utilisés neuf mois plus tôt par son Premier ministre. L'emploi du terme « armée » n'est pas non plus anodin, marquant à nouveau une rupture avec son discours de janvier. Ici, les adversaires ne sont plus des combattants isolés ciblant uniquement l'hebdomadaire Charlie Hebdo, mais bien des militaires armés, entraînés, au service d'une idéologie « barbare » opposée aux valeurs défendues par la France, « les valeurs d'humanité ». Nicolas Sarkozy, lui, mentionne tout d'abord que « les terroristes ont engagé la guerre à la France » désignant à la fois l'ennemi en lien avec l'attentat, mais aussi la situation vécue par la France. Une situation qui, pour lui, doit amener des conséquences en particulier sur les relations de la France avec l'étranger « notre politique extérieure doit intégrer le fait que nous sommes en guerre ». Enfin, le Président de l'UMP, poursuit dans un langage guerrier, évoquant la nécessité pour la France de ne pas « reculer » de ne pas « céder » et surtout sur l'importance de prendre conscience que « la guerre que nous devons livrer doit être totale ». On note donc que, dans le cas de Nicolas Sarkozy, même si la thématique déjà évoquée en janvier d'une attaque face à la France et de solutions à apporter face à cette situation reste la même, les termes employés sont beaucoup plus forts et bien plus associés à la guerre, au conflit. Le cas de Marine Le Pen est semblable, bien que celle-ci n'emploie pas explicitement le mot « guerre ». Néanmoins, son champ lexical est tout aussi martial, évoquant l'urgence de « rétablir les moyens militaires », la nécessité de déterminer qui

sont les « ennemis » et « les alliés » de la France et de faire en sorte que le « fondamentalisme islamique » soit « anéanti ».

L'emploi d'un vocabulaire associé à la guerre marque, pour l'historien Jean Garrigues, à la fois une volonté de marquer le choc et l'ampleur de la menace révélée par les attentats, mais également la légitimité des mesures sécuritaires qui suivront (Vernet, 2015). En outre, cette thématique reprise du discours de Marine Le Pen en janvier, permet de consacrer la dualité entre le « eux » et le « nous » et donc de renforcer l'unité nationale de la France, autre thème récurrent dans ces discours, face à un adversaire bien défini (Varende, 2014) ; un adversaire qui, là encore, est désigné de manière assez unanime par les différents responsables politiques.

### 5.2.2. Un ennemi provenant de l'extérieur

Un second axe d'alignement des politiques français vers un discours radical concerne la dénomination des auteurs de l'attentat, les adversaires qui seront affrontés dans cette guerre à présent déclarée. Si en janvier, la réponse à cet enjeu est divisée, ce n'est plus le cas en novembre. En effet, comme expliqué précédemment, François Hollande décrit en janvier les auteurs de l'attaque contre Charlie Hebdo comme « des criminels » attaquant certes la République, mais plus précisément « la liberté d'expression, la culture, le pluralisme » incarnés par Charlie Hebdo. L'attaque est donc présentée par le Président de la République comme la résultante de la *fatwa* déclarée contre l'hebdomadaire quelques années plus tôt (Pudlowski, 2013) davantage qu'une réelle guerre sur le long terme menée contre la France, comme en témoigne l'absence d'annonce de mesures sécuritaires dans son discours de janvier. En outre, le Président se refuse à parler d'attentat « terroriste », achevant de montrer sa perception de

l'attaque comme ne faisant pas nécessairement partie d'un mouvement plus global.

Le constat n'est toutefois pas aussi tranché en janvier pour Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy. Les deux s'accordent pour qualifier l'attentat de « barbare » et « terroriste » et nécessitant à la fois une défense ferme, mais également la mise en place de « mesures fortes contre le terrorisme » comme l'indique Nicolas Sarkozy. Marine Le Pen va toutefois encore plus loin, parlant de « fondamentalisme islamique » et désignant donc clairement une idéologie comme responsable de l'attaque de Charlie Hebdo. Une idéologie provenant donc de l'extérieur, mais implantée en France et soutenue par des pays étrangers « quelle est l'étendue des filiales de l'islam radical sur notre sol ? Quels pays les soutiennent ? Les questions sont nombreuses et légitimes ». On note de plus que, même si Marine Le Pen est la seule à concevoir les attentats comme provenant d'une organisation extérieure à la France, elle exhorte les autres responsables politiques à « oser nommer ce qui s'est passé » et à se libérer du « déni » et de « l'hypocrisie ». Cette libération de la parole permettrait, selon sa perception, de comprendre que « ces attentats ne sont pas la conséquence de la fatalité » mais causés par « des hommes entraînés » et « une idéologie meurtrière ».

Ces demandes de Marine Le Pen sont, semblerait-il, prises en compte, le Président de la République parlant en novembre d'un « acte de guerre préparé, organisé, planifié de l'extérieur avec des complicités intérieures » et causé par « une armée djihadiste ». La rhétorique du Président a donc changé de janvier à novembre, son discours étant bien plus aligné sur celui de la Présidente du Front National en ce qui concerne la perception des auteurs de l'attentat. Cet alignement s'avère surtout marqué dans son discours du 14 novembre, son allocution de la veille étant plus vague. En parlant de l'attaque, il y évoque que « nous savons d'où elle vient, qui sont ces criminels, qui sont ces terroristes » mais sans préciser sa pensée outre mesure. Toutefois, cette imprécision ne subsiste que jusqu'au lendemain, son discours du 14 novembre évoquant alors

clairement le groupe Daesh. Cette nomination claire était alors une nécessité : le Président évoquant la guerre menée par la France, il lui fallait alors désigner un adversaire à combattre (Amar, 2015). Ce constat est partagé par Nicolas Sarkozy en novembre, qui évoque « la barbarie djihadiste », et énonce clairement l'idéologie derrière l'attentat. Comme évoqué précédemment, sa volonté de modifier la politique extérieure pour « intégrer le fait que nous sommes en guerre » vient renforcer l'idée d'un adversaire provenant de l'extérieur de la France, un adversaire étranger et opposé aux valeurs de la République. Tout comme François Hollande et Marine Le Pen, il précise que « notre politique de sécurité intérieure » doit être adaptée à la situation, nécessitant des « inflexions majeures ». Marine Le Pen mentionnait un point similaire en janvier, même si la menace terroriste a une origine extérieure, les réseaux présents sur le territoire rendent indispensable le renforcement de la sécurité du territoire. Marine Le Pen, justement, est celle des trois responsables politiques qui conserve le plus sa perception des auteurs de l'attentat entre janvier et novembre. Les mêmes termes sont employés dans ses deux discours, le « terrorisme islamiste », le « fondamentalisme », la « barbarie ». La menace est décrite comme violente, impitoyable, mais également comme fermement implantée sur le territoire, que ce soit par « les mosquées radicales » ou « les étrangers qui prêchent la haine sur notre sol ». Bien qu'implantée en France, c'est toutefois depuis l'extérieur que la menace rentre sur le territoire « il est indispensable que la France retrouve la maîtrise de ses frontières nationales », elle y obtient également financement et appui « ces pays qui entretiennent des relations bienveillantes avec l'islamisme radical ».

Cette idée d'un adversaire provenant de l'extérieur et faisant planer une menace constante sur la France est une récurrence dans le discours du Front National tel qu'expliqué par Souchard, Wahnich, Cuminal et Wathier (1998). Les auteurs dénoncent une rhétorique associée à l'extrême-droite consistant à présenter la France comme ayant besoin d'être sauvée d'un envahisseur extérieur, un envahisseur

s'infiltrant sur le territoire pour y imposer ses valeurs et les substituer à celles propres à la France. Il est intéressant également de constater que les auteurs, face à cette rhétorique, dénoncent le discours du reste de la classe politique française, refusant trop souvent de contredire les affirmations du Front National ou, pire encore, les renforçant : « chaque fois, les décisions qui ont été prises, les déclarations qui ont été faites les gestes qui n'ont pas été posés ont donné raison au Front National et sont venus renforcer ses positions » (1998). La réutilisation des arguments employés par Marine Le Pen, que ce soit vis-à-vis de l'idée d'une guerre ou d'un adversaire provenant de l'extérieur des frontières par François Hollande et Nicolas Sarkozy contribuerait ainsi à légitimer les idées du Front National et les mesures prônées par le parti. Cette thèse semble être appuyée par le fait que, là encore, on note un accord des différents responsables politiques quant aux solutions à apporter suite à l'attentat.

### 5.2.3. Des mesures sécuritaires fortes à mettre en place

Cette rhétorique partagée par François Hollande, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen, décrivant la France comme étant en guerre contre un ennemi organisé, armé et infiltré sur le territoire tend à justifier un durcissement des mesures sécuritaires protégeant la France de l'intérieur et de l'extérieur (Amar, 2015). Là où, en janvier, François Hollande faisait un simple appel à l'émotion, l'empathie et l'unité nationale, ces vœux ne suffirent plus en novembre : selon les résultats des sondages, il serait attendu par la population que le Président prenne des dispositions concrètes (Amar, 2015). Ce faisant, en annonçant des mesures sécuritaires drastiques comme la mise en place de l'état d'urgence, François Hollande se pose en chef de guerre réaliste sur la situation et prêt à riposter fermement (Vernet, 2015).

Ce constat est partagé par Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen. Dès janvier, on remarque que, alors que le Président de la République ne réalise qu'un appel à l'unité, Nicolas Sarkozy, lui, réclame un renforcement des dispositifs de sécurité et propose même d'appuyer « toutes les initiatives du gouvernement » qui iront dans le sens d'une hausse du niveau de vigilance et d'une lutte contre le terrorisme. Marine Le Pen, dans la même idée, invite le gouvernement à « prendre le chemin d'une action efficace et protectrice » et à « mettre en œuvre les moyens pour protéger notre pays et nos compatriotes ». Ces réclamations n'eurent que peu de résonance, François Hollande étant parvenu à progresser solidement dans l'opinion publique en appelant à l'unité de la nation (Amar, 2015).

La situation n'est plus la même en novembre. Les attentats ayant fait plus d'une centaine de morts, il était indispensable, selon la pensée de l'historien Jean Garrigues, que le Président change son discours pour devenir plus ferme et proposer des mesures concrètes afin de rassurer la population sur le fait qu'un tel drame ne pourrait se reproduire (Vernet, 2015). En conséquence, le Président de la République, le soir même des attentats, annonce vouloir mettre en place l'état d'urgence, renforçant les pouvoirs de la police et de l'armée, et fermant les frontières nationales. Le lendemain, le Président décrit de plus sa volonté de s'adresser « aux Parlements réunis en Congrès à Versailles » afin de « rassembler la Nation » mais également de poursuivre sa démarche de renforcement des mesures sécuritaires. Pour cela, François Hollande assure que « l'armée et les forces de sécurité intérieures sont mobilisées au plus haut niveau de leur possibilité ». On le comprend, tout doit être mis en place : la France n'en est plus à mettre en place le plan Vigipirate comme en janvier, elle doit agir avec « tous les moyens qui conviennent » et être « impitoyable à l'égard des barbares de Daesh », mais tout en restant « dans le cadre du droit ».

Les discours des partis de l'opposition suite aux attentats de novembre, en cela,

constituent essentiellement un appui à la démarche du Président, tout en se posant comme garants que les mesures sécuritaires mises en place soient à la hauteur de la situation. Marine Le Pen reconnaît la justesse de la réaction du Président : « le Président de la République a annoncé l'état d'urgence et le contrôle temporaire aux frontières...c'est bien » mais prévient que « la France a été rendue vulnérable. Elle doit se réarmer ». En outre, la Présidente du Front National cible indirectement un autre responsable des attaques : l'Union Européenne, décrite comme responsable de la perte de contrôle des frontières de la France « quoiqu'en dise l'Union Européenne [...] sans frontières, il n'y a ni protection ni sécurité possible ». Bien que ce constat ne soit pas partagé explicitement par Nicolas Sarkozy ou François Hollande, la fermeture des frontières suite aux attentats par le gouvernement tendrait à légitimer l'argument énoncé par Marine Le Pen. Enfin, elle évoque la nécessité d'agir concrètement contre les individus et organisations appuyant les terroristes sur le territoire français, en particulier les binationaux qui, pour elle « doivent être déchus de leur nationalité et interdits de territoire », une mesure qui sera défendue par le Président de la République dans son discours face aux Parlements réunis en Congrès à Versailles. Du côté de Nicolas Sarkozy, les propositions concrètes sont moins nombreuses mais son discours appuie la démarche entamée par le Président de la République « au-delà du nécessaire état d'urgence, des contrôles aux frontières, nous soutiendrons toutes les décisions qui iront dans le sens d'un renforcement drastique des mesures de sécurité ». Le soutien est ferme, mais menaçant : des « inflexions majeures » doivent être mises en place par le Président, « rien ne peut être comme avant ».

On note donc à nouveau un alignement des discours politiques français suite aux attentats, cette fois en ce qui concerne les actions à mettre en place suite aux attentats et les objectifs de renforcement sécuritaire. Cette uniformisation de l'argumentation présente dans les discours est intéressante, notamment dans le cas de François Hollande, ce dernier restant très vague en janvier concernant l'aspect sécuritaire et

exhortant surtout la population à afficher sa solidarité, son unité. Ce changement de cap assimilable aux mesures sécuritaires prônées depuis longtemps par l'extrême-droite face aux ennemis étrangers de la France (Wieviorka, 2013) est certes surprenant pour Nicolas Sarkozy, bien que les enjeux sécuritaires et nationalistes soient présents dans son discours depuis plusieurs années (Haegel, 2011), mais l'est encore plus dans le cas de François Hollande. Pour Joël Amar (2015), cet alignement sur le discours de l'opposition correspond à une stratégie dite « de triangulation ». En reprenant les arguments et les propositions des partis d'opposition, déjà formulés en janvier, le Président de la République parvient ainsi à maintenir une image d'unité nationale, tout en coupant l'herbe sous le pied de ses opposants politiques, rendant toute critique de leur part impossible (Amar, 2015). L'argumentation de François Hollande correspondrait donc à une stratégie plus globale, visant à améliorer sa popularité tout en bloquant les arguments de l'opposition pouvant lui faire défaut.

Pour comprendre les raisons d'un tel alignement et d'une telle radicalisation des discours faisant suite aux attentats, à la fois sur les prémisses de valeurs par les notions de guerre et d'ennemis extérieurs, mais également sur les objectifs et les actions à mettre en place, il conviendrait donc de porter un regard plus large sur le contexte entourant leur énonciation.

### 5.3. Des choix discursifs encouragés par un contexte électoral

#### 5.3.1. Communication électorale aux élections régionales de décembre 2015

Le 13 décembre 2015, soit un mois après les attentats de Paris, avait lieu le second tour des élections régionales françaises visant à élire les différents conseils régionaux français. Cette élection faisait suite aux élections présidentielles, puis législatives de

2012, aux municipales de mars 2014, aux européennes de mai 2014, aux sénatoriales de septembre 2014 et aux départementales de mars 2015. L'élection régionale était donc le dernier scrutin où les Français seraient convoqués avant la présidentielle de 2017 et, en cela, avait une valeur symbolique forte au cas où l'effondrement du Parti Socialiste entamé depuis 2014 se poursuivrait (*L'Essentiel*, 2015).

Suite aux attentats de Paris en novembre 2015, les candidats, puis les états-majors des différents partis en lice ont suspendu leurs campagnes respectives (Clavel 2015). Une telle suspension avait déjà eu lieu lors de l'élection présidentielle de 2012, suite à l'attentat perpétré par Mohamed Merah dans une école juive. Cette suspension a contribué, pour Jean Garrigues, à bouleverser l'aspect politique de la campagne, d'autant qu'avec l'état d'urgence, les rassemblements publics pouvaient être interdits (Vernet, 2015). Toutefois, pour l'historien, la campagne ne s'est pas arrêtée là : d'une part les attaques commises contre la population ont nécessairement eu un impact sur les intentions de vote, confortant l'électorat lepéniste dans sa volonté de poser des gestes concrets pour protéger le territoire du terrorisme islamique (Vernet, 2015). En outre, Garrigues évoque la possibilité que l'électorat, stimulé par le comportement de François Hollande comme chef de guerre, ait été tenté de se mobiliser en faveur de la gauche. Il émet cependant des doutes, estimant que « les électeurs feront la part des choses » (Vernet, 2015). Enfin, l'historien souligne l'échec de Nicolas Sarkozy qui, face à la gravité des attentats, s'est mis en retrait de l'unité de la classe politique lors de son discours faisant suite aux attentats. En évoquant la nécessité de réaliser des « inflexions majeures » en matière de défense du territoire, le Président de l'UMP a implicitement dévoilé sa crainte de laisser le champ libre au Front National sur l'enjeu des critiques sécuritaires (Vernet, 2015).

Malgré l'unité affichée publiquement par les responsables politiques et malgré l'arrêt officiel de la campagne, celle-ci s'est poursuivie indirectement dans les

communications des différents candidats et responsables politiques. On note parfois même des attaques verbales violentes comme ce fut le cas pour le candidat du Front National Wallerand de Saint-Just qui accusa ouvertement Claude Bartolone, membre du Parti Socialiste et ancien président du conseil départemental de Seine-St-Denis ainsi qu'Emmanuelle Cosse, tête de liste d'Europe Écologie Les Verts d'avoir une « responsabilité directe » dans les attentats car ils défendaient l'accueil de réfugiés en Île-de-France (*La Croix*, 2015). D'autres exemples d'une rupture de l'unité nationale au profit d'une mise en avant personnelle sont à noter, y compris de la part de responsables politiques éminents et souvent pour monopoliser les enjeux sécuritaires et de la protection du territoire, d'habitude évoqués presque exclusivement par le Front National (Venner, Fourest, 2011). Un premier exemple est celui de Nicolas Sarkozy qui, le mardi 17 novembre, lors d'une rencontre avec les députés de l'UMP, énonce : « Il faut acter le spectaculaire reniement de François Hollande qui a enterré sa politique étrangère et sa politique sécuritaire. Pourquoi prend-il si tard toutes ces actions et ces dispositions ? » (De Larquier, Alfsen, 2015) marquant donc les craintes du Président de l'UMP face à la possible montée en popularité de François Hollande du fait de son changement de cap en matière de mesures sécuritaires. Face à cette situation, Sarkozy évoque le fait que « Les Français nous regardent tous dans cette période de mer très agitée et ils vont chercher celui qui les protégera le mieux ». Par cette affirmation, il marque ainsi sa volonté de s'affirmer, dans le cadre de ces élections, comme le protecteur des Français et la personne la plus à même d'apporter les changements sécuritaires dont la Nation aurait besoin (De Larquier, Alfsen, 2015). Une telle mise en avant est également remarquée par la communication de Marine Le Pen qui, sortant d'une rencontre avec François Hollande et Manuel Valls à l'Élysée le 15 novembre, affirme aux journalistes que les mesures qu'elle a pu proposer au gouvernement durant cette rencontre n'ont « pas beaucoup changé, ce sont à peu près déjà celles que nous avons déjà exprimées en janvier puisque aucune d'entre elles, il faut le dire, n'a été choisie par le gouvernement jusqu'à présent » (Le Pen, 2015). Elle souligne donc par

là-même le revirement de politique en matière de sécurité effectué par François Hollande, tout en se présentant comme à l'origine des solutions pouvant être mises en place à l'avenir par le Président. Il est intéressant de constater que la Présidente du FN évoque dans cette allocution son soutien à l'état d'urgence « à condition que celui-ci serve à effectuer l'ensemble des contrôles, l'ensemble des perquisitions » sur le territoire, une mesure qui sera effectivement mise en place quelques jours plus tard, le 20 novembre lors de l'amendement à la loi relative à l'état d'urgence (*Legifrance*, 2015). Un autre cas intéressant est celui de Philippe Gosselin, député de l'UMP qui, lors des jours suivants l'allocution de François Hollande face au Congrès, déclare : « Nous avons gagné la bataille culturelle. Quelle révolution en quatre jours ! Le gouvernement est venu sur nos positions. Il n'y a plus que quelques dissidents à gauche » montrant une nouvelle fois le rapprochement de la gauche avec des positions proches de la droite, voire de l'extrême-droite mais également la volonté de la droite de se réapproprié ces mesures (Magnaudeix, 2015). Enfin, Alain Juppé, alors maire de Bordeaux, président de Bordeaux métropole et membre de l'UMP, s'est également exprimé le 28 novembre, dans une Lettre destinée aux Français faisant des nouvelles propositions en matière de sécurité, plus fortes que celles proposées par le gouvernement, et remettant en question la sincérité de ce dernier en indiquant « nous avons déjà l'exemple dans un passé récent d'annonces qui n'ont pas été suivies d'effets » (AFP, 2015). Il est à noter qu'Alain Juppé devait sortir un livre dans la période des attentats, évoquant notamment des propositions pour renforcer la sécurité du territoire, mais qu'il dut différer sa sortie. En effet, le plan de lutte contre le terrorisme mis en place par le Président de la République allait beaucoup plus loin que ce qu'Alain Juppé y proposait. Sans doute afin de se positionner en vue des prochaines présidentielles il fit le choix de réécrire une partie de l'ouvrage consacrée à la lutte anti-terroriste, sa difficulté étant « de ne pas avoir l'air d'un copié-collé de Hollande » (Dagnet, 2015).

On comprend donc que, durant la période suivant les attentats, malgré une unité

politique affichée par les différents responsables le soir et le lendemain de ceux-ci, la proximité des élections ait joué un rôle important dans la manière dont les différents partis ont communiqué par la suite. Le choix, en particulier, de François Hollande de mettre en place des mesures sécuritaires fortes déjà proposées par le passé par l'extrême-droite a forcé l'ensemble des mouvements politiques à s'adapter à la nouvelle situation. Ce contexte s'est avéré si atypique que des responsables politiques de droite se sont sentis contraints d'aller plus loin que d'habitude sur des enjeux nationalistes et sécuritaires pour s'adapter à la nouvelle situation (Dagnet, 2015) ou de se mettre de l'avant comme à l'origine des mesures mises en place par la gauche (Magnaudeix, 2015).

Les résultats de l'élection régionale montrent que malgré la hausse de popularité de François Hollande et de Manuel Valls (Vernet, 2015) la défaite de la gauche fut majeure au profit d'une grande victoire de l'extrême-droite. La débâcle fut telle pour la gauche française qu'au terme de l'élection, le Front National détenait davantage de conseillers régionaux que le Parti Socialiste (Dehlinger, 2015). C'est donc à un décalage complet de l'échiquier politique vers l'extrême-droite auquel on assistait suite aux attentats (Amar, 2015), notamment en raison de la popularité des mesures sécuritaires : le 17 janvier 2016, 84% des Français déclaraient être favorables à une restriction des libertés au profit d'une plus grande sécurité (Nguyen, 2015). Il conviendrait donc de comprendre les raisons de la popularité de ces mesures et les raisons pour lesquelles la plupart des responsables politiques ont tenté de se les approprier, parfois au mépris de leurs positionnements idéologiques traditionnels.

### 5.3.2. Des mesures sécuritaires radicales et populaires

On note donc de la part du gouvernement une réaction rapide et radicale à la suite des attentats. Un consensus apparaît formé entre les trois grandes formations politiques françaises concernant le fait que les mesures sécuritaires en place n'étaient pas assez efficaces : de nouveaux gestes devaient être posés. Et le plan d'action proposé par le gouvernement le lendemain des attaques allait pleinement en ce sens : renforçant, par le biais de l'état d'urgence, les lois antiterroristes, que ce soit par les perquisitions, les arrestations ou la surveillance. Les sondages semblent dépeindre cette réaction comme ayant eu un écho particulièrement positif auprès de la population : le 17 novembre soit quatre jours après les attentats, 73% des Français considéreraient ainsi que le Président de la République avait été à la hauteur des événements et appuieraient son plan d'action (AFP, 2015). La répartition de ces appuis est particulièrement intéressante : 90% des sympathisants de gauche appuyant François Hollande, mais également 63% des sympathisants de droite, marquant un profond consensus face au tournant sécuritaire mis en place (AFP, 2015).

Pour Joël Amar (2015), ce changement de cap correspond à une volonté du gouvernement de proposer de l'inédit; un inédit à la fois sur la communication à apporter face à la crise, par un discours devant les Parlements réunis en Congrès à Versailles, mais également un inédit sur les décisions prises : prolongation de l'état d'urgence, modification de la Constitution pour y ajouter la déchéance de nationalité, qui serait appuyée à 94% par les Français cinq jours après les attentats (BFMTV, 2015), et action concrète à l'international pour fonder une coalition d'alliés face au terrorisme (Amar, 2015). Autant de mesures justifiées par une situation jugée d'une gravité sans précédent, une situation de guerre face à une menace qui, même si elle n'est pas représentée par une nation, est bien réelle. De fait, le gouvernement présente son plan d'action comme la solution incontestable pour protéger la France face à ses adversaires,

le projet de loi constitutionnelle présentée par François Hollande à Versailles étant d'ailleurs qualifié « de protection de la nation », rappelant cet objectif présent dans tous les discours précédemment analysés : la nation doit être protégée et tout doit être fait en ce sens (Lalloy, 2016). En cela, le plan présenté par le gouvernement est décrit par ce dernier comme indispensable de par la gravité de la situation et devant être appliqué, quel qu'en soit le prix, même s'il faut pour ça éviter les débats et contourner la loi (Magnaudeix, 2015). Cette idée est rendue particulièrement palpable par les déclarations de Manuel Valls, notamment le 19 novembre à l'Assemblée nationale, ce dernier déclarant face aux députés soucieux d'analyser le projet de loi déposé par le gouvernement « pas de juridisme, avançons », ce à quoi plusieurs députés ont rétorqué en plaisantant « la gauche s'est radicalisée » (Magnaudeix, 2015). Le Premier ministre va même plus loin le lendemain face au Sénat, admettant ouvertement la fragilité constitutionnelle de son projet de loi visant à prolonger et à renforcer l'état d'urgence mais énonçant que cette absence de respect de la norme juridique la plus élevée en France est nécessaire pour protéger le pays. « Je souhaite que nous allions vite parce que [...] nous souhaitons donner aux forces de l'ordre, aux forces de sécurité, à la justice, tous les moyens de poursuivre ce qui représente un danger pour la Nation » (Soudais, 2015). En somme : la fin justifie les moyens et les mesures sécuritaires défendues par le gouvernement, notamment la déchéance de nationalité prônée depuis plusieurs années par le Front National (Thierry, 2015), seraient si indispensables pour protéger la France qu'elles excuseraient une absence de débat et le contournement des procédures législatives habituelles.

Ce choix est d'autant plus surprenant qu'en 2010, Manuel Valls qualifiait le débat sur la déchéance de nationalité de « nauséabond » (Valls, 2010). Des propos tranchant avec la ferveur avec laquelle le Premier ministre défend cette mesure suite aux attentats, et ce, bien que celle-ci n'amène pas une prévention ou une amélioration particulière de la sécurité du territoire. Bien au contraire, cette mesure est exclusivement consacrée à

sanctionner les personnes coupables d'un attentat (Taubira, 2016).

La question des raisons d'un tel attachement à des mesures sécuritaires soutenues depuis longtemps par l'extrême-droite se pose alors. Comme nous l'avons expliqué précédemment, pour Joël Amar (2015), cette décision s'explique par la volonté de François Hollande de s'approprier les propositions de l'opposition afin de réduire les critiques pouvant lui être adressées. Toutefois, Amar précise que sa démarche s'inscrit aussi dans un contexte de popularité de ces mesures auprès de la population, Hollande cherchant à faire « ce qui est attendu de lui » par les Français (Amar, 2015) dans un contexte où plus de 80% d'entre eux souhaitent voir une sécurité renforcée au mépris des libertés (Nguyen, 2015). Ce contexte post-attentats amenant un soutien massif de la population pour des mesures sécuritaires fait écho à la notion de stratégie du choc développée par Naomi Klein (2007). Pour cette dernière, les catastrophes naturelles, coups d'État ou attentats terroristes conduisent à des chocs psychologiques chez ceux qui les vivent et permettent indirectement aux gouvernements de profiter de ce choc afin d'appliquer un certain nombre de réformes, notamment ce qu'elle qualifie « d'industrie sécuritaire ». Si l'on suit la thèse de Klein, le choc suivant les attentats et l'appui populaire, auraient alors amené le gouvernement à adapter sa communication en conséquence : justifiant le renforcement de l'état d'urgence permettant entre autres des assignations à résidence, des dissolutions d'associations ou de groupements de faits pouvant présenter un danger pour la nation, des perquisitions à domicile ou encore la réquisition de supports numériques (Hebert, 2015).

L'analyse de Jean-Marie Bockel (2013), ancien ministre sous Nicolas Sarkozy, est intéressante dans ce sens, celui-ci considérant que la radicalisation de certains partis politiques est liée à la radicalisation de la population française. Ainsi, selon lui, dans une situation où la nation est la cible d'attentats, la population réclamera de la part de ses élites politiques, un discours plus radical et sécuritaire à même de les rassurer, ainsi

que des mesures sécuritaires fortes. Cette thèse confirmerait ainsi notre analyse : des responsables politiques de gauche allant jusqu'à réclamer un contournement de la loi et de la hiérarchie des normes pour appliquer des mesures appartenant au programme du Front National (Soudais, 2015) et mettant de l'avant, dans des discours officiels, des thèmes comme la peur et le nationalisme, ainsi que l'immigration comme cause du terrorisme (Taubira, 2016).

Suivant la méthodologie mise de l'avant par Fairclough et Fairclough (2012), nous avons donc, après avoir étudié l'argumentation présentée dans les différents discours composant notre corpus, analysé le contexte entourant ces allocutions, ainsi que les attentats. Jusqu'à présent, notre analyse rend compte de plusieurs constats : en comparaison des discours de janvier 2015, les discours des différents responsables politiques en novembre 2015 sont marqués par un certain alignement vers l'extrême-droite, tant par les mesures proposées que par la description d'une France assiégée et victime d'attaques de l'étranger. En outre, nous avons observé que, malgré une volonté affichée par la classe politique de rester unie, le contexte électoral a contribué à diviser les différents partis, notamment en se réappropriant chacun la parenté des mesures sécuritaires mises en place par le gouvernement, ou en se déclarant favorable à des actions encore plus fermes. Le cas de la gauche est particulièrement intrigant, certains responsables politiques comme Manuel Valls défendant fermement des mesures sécuritaires, pourtant proposées par l'extrême-droite aux dernières élections présidentielles (Thierry, 2015) et, en janvier, insistant même sur l'importance d'aller jusqu'à contourner la procédure législative pour les mettre en place. La notion de stratégie du choc de Naomi Klein nous offre des éléments de réponse concernant de changement de cap radical, collant les positions et les argumentations du gouvernement à celles de l'extrême-droite, au mépris des positions idéologiques traditionnelles de la gauche. En effet, il apparaîtrait que le contexte de choc suivant les attentats et la popularité des mesures de sécurité auprès de la population auraient poussé le

gouvernement à changer son orientation, révélant ce choix comme davantage tactique qu'idéologique. Un choix amenant aux yeux de responsables politiques de l'époque (Taubira, 2016) à une désidéologisation du gouvernement au profit d'intérêts électoraux et de décisions communicationnelles. Pour compléter cette analyse, nous poursuivrons ainsi sur cette piste d'explication en faisant le lien entre les discours analysés, leur contexte, et la discipline du marketing politique.

#### 5.4. Marketing politique : vers une désidéologisation de la politique

##### 5.4.1. Des propositions basées sur la popularité

Nous l'avons vu au cours de notre analyse : le changement de cap en matière de communication et de propositions effectué par le gouvernement et le chef de l'Etat au cours de l'année 2015 est radical. Cette différence est notée en particulier dans la manière dont la France est décrite par François Hollande suite aux attentats : en victime endeuillée mais prête à l'unité en janvier, puis en puissance impitoyable prête à partir en guerre en novembre (Faucher, Boussaguet, 2017). Toutefois, on note aussi ce changement dans la formulation des dispositifs à mettre en place suite aux attentats de novembre, celle-ci s'approchant fortement de celle proposée en janvier par Marine Le Pen alignant donc le gouvernement de gauche sur les positions du parti d'extrême-droite. Pour Joël Amar (2015), ce changement peut surprendre, mais s'explique essentiellement par un choix stratégique du Président, choix amenant un virage dans la communication de François Hollande et, par ricochet, dans celle de ses opposants politiques de droite et d'extrême-droite, les contraignant eux aussi à opérer un virage plus sécuritaire et nationaliste.

L'alignement du discours de François Hollande, entraînant à terme une radicalisation de son gouvernement avec des mesures de plus en plus sécuritaires, au détriment des libertés individuelles, correspondrait donc à une stratégie de communication politique. Par cette méthode de communication, le Président de la République aurait donc, en usant de symboles forts comme un discours à Versailles, et en mettant de l'avant un plan d'action populaire du fait du choc émotionnel rencontré par la population, renforcé sa propre popularité en vue des élections régionales de décembre (Vernet, 2015). Cette tactique de communication politique correspondrait, selon l'analyse de Virginie Martin (2012) à la discipline du marketing politique. Pour l'auteure, cette méthode de communication déjà utilisée en France par Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, pousserait les politiciens à changer leurs argumentaires à partir de la prise en compte d'une soi-disant opinion publique, le tout à des fins électorales (Martin, 2012).

Cette analyse tend à se confirmer si l'on observe la radicalisation des discours des autres responsables politiques, notamment ceux appartenant à l'UMP comme Nicolas Sarkozy ou Alain Juppé. La lettre ouverte publiée par Alain Juppé correspondrait à cette idée, celui-ci proposant des mesures sécuritaires allant plus loin que celles du gouvernement, mais allant également plus loin que celles qu'il avait proposées jusqu'alors (AFP, 2015). Cette escalade correspondrait à la conception offerte par George Marcus (2008) du marketing politique, soit d'une discipline poussant les responsables politiques à agir comme des marques et donc à adapter en partie leur positionnement en fonction de leur perception d'une prétendue opinion publique captée notamment par les sondages. En l'occurrence, la surenchère de mesures visant à protéger les frontières d'un adversaire provenant de l'extérieur de la France et à surveiller les citoyens potentiellement dangereux déjà présents sur le territoire correspondrait à la méthode déployée par le marketing politique. Cette méthode de communication ne se fonderait pas sur les idéologies, mais sur la popularité des positions pouvant être adoptées et sur la segmentation des éventuels publics-cibles

(Achache, 1989). Le danger de cette pratique est alors, comme l'indique Philippe Maarek (1992) que les mesures proposées puis mises en place par les acteurs politiques soient déterminées en fonction de leur simple popularité dans un contexte précis et non en fonction de leurs bénéfices potentiels sur le long terme, ou de leurs convictions politiques, fondées traditionnellement sur un positionnement idéologique. Le cas de la déchéance de nationalité en est un bon exemple, plusieurs voix s'étant élevées même au sein du Parti Socialiste et du gouvernement pour critiquer l'inefficacité de la mesure en matière d'anti-terrorisme et de protection du territoire (Poussielgue, 2015).

Pour Maarek, cette démarche aurait ainsi un double effet négatif : tout d'abord, elle alimenterait le cynisme des électeurs, les démobilisant et les désenchantant face à une politique qui leur paraîtrait factice et sans sincérité (Maarek, 1992). Ce constat est illustré par l'abandon de la mesure de la déchéance de nationalité par François Hollande en mars 2016, cinq mois après l'avoir proposée à Versailles, faute d'être parvenu à rassembler la majorité de députés socialistes, opposée à la mesure malgré l'avis du gouvernement (Blavignat, 2016). Puis, elle diminuerait l'importance du débat politique, celui-ci étant conditionné par une perception des mouvances de l'opinion publique et dépendant de ce fait moins des idéologies traditionnelles de chaque parti. Pour mieux illustrer cette thèse, il nous paraissait essentiel de nous attarder davantage sur les sondages ayant été effectués au cours de l'année et cherchant à évaluer la perception par le public d'un potentiel renforcement des mesures sécuritaires.

#### 5.4.2. Analyse des sondages au cours de l'année 2015

Afin de faire le lien entre la pratique du marketing politique et les changements de discours chez les responsables politiques français au cours de l'année 2015, il nous

paraissait essentiel de relever et d'analyser les différents sondages effectués au cours de l'année, notamment suite aux attentats de janvier et de novembre. En effet, nous avons expliqué précédemment que le marketing politique se base en particulier sur une adaptation des communications en fonction de la représentation que l'on se fait de l'opinion publique. En conséquence, un changement des réponses apportées aux sondages au cours de l'année par la population, et donc de l'interprétation de l'opinion publique, apporterait un élément d'explication sur les changements opérés dans les discours des acteurs politiques.

Dans un premier temps, il est intéressant de constater l'évolution des résultats des sondages au sujet de la perception qu'auraient les Français de la situation de la France vis-à-vis du terrorisme. Un sondage IPSOS/ Sopra Steria (Chambraud, De Montvalon. 2015) réalisé entre le 21 et le 22 janvier, par Internet, sur un échantillon de 1003 personnes indique que seules 53% des personnes interrogées considéraient que la France était en état de guerre face au terrorisme suite à l'attentat de Charlie Hebdo. Toutefois, un autre sondage réalisé par l'IFOP (2015) entre le 8 et le 9 janvier, sur Internet, avec un échantillon de 1002 personnes, montre que 93% des répondants considéraient que la menace terroriste était forte. Il est toutefois à noter que, dans cet échantillon, 49% considèrent cette menace comme étant « très élevée ». S'il semble évident que, suite à un attentat sur le territoire français, la population pouvait craindre une forte menace terroriste, il est en revanche intéressant de constater qu'à peine plus de la moitié de la population considérait, d'après la représentation faite par les sondages, que la France était alors en état de guerre. On pourrait alors considérer que, repris par les responsables politiques, ces résultats pourraient créer une représentation de la population comme inquiète de la menace terroriste, mais n'attendant pas nécessairement des mesures fermes caractéristiques d'un temps de guerre.

Cette analyse tendrait à être confirmée par les autres sondages de janvier 2015

concernant les gestes à poser suite aux attentats. Une enquête réalisée par l'IFOP (De Montvalon, 2015) pour le *Journal du Dimanche*, par téléphone du 16 au 17 janvier sur un échantillon de 1003 personnes, montre que 81% des répondants étaient favorables à la déchéance de nationalité, dont 58% « tout à fait favorables » à cette mesure d'exception. D'après cette enquête, les avis seraient toutefois plus nuancés concernant la liberté d'expression : 50% des personnes interrogées seraient favorables à sa limitation sur internet et les médias sociaux, contre 49% s'y opposant. Ces résultats tendraient à être confirmés par un sondage Yougov (Clavel, 2015) pour le *HuffPost* réalisé par Internet du 7 au 8 janvier sur un échantillon de 1002 personnes. Celui-ci montre en effet que 51% des répondants seraient prêts à « restreindre les libertés individuelles pour préserver la liberté de tous ». Ce chiffre était toutefois à la baisse lorsque la question allait plus spécifiquement sur les libertés personnelles : seuls 43% se déclaraient prêts « à voir mes libertés être réduites pour l'intérêt général ». Ces résultats tendraient ainsi à confirmer l'hypothèse qu'à la suite des attentats de janvier, les responsables politiques pouvaient avoir, par le biais des sondages, la représentation d'une opinion publique peu favorable à des mesures sécuritaires strictes, pouvant affecter les libertés individuelles.

Les sondages de novembre 2015 présentaient toutefois une autre représentation de l'opinion publique. Selon un sondage IFOP (RTL, 2015) pour *RTL et Dimanche Ouest France* réalisé par Internet du 18 au 20 novembre sur un échantillon de 1018 personnes, 98% des répondants jugeaient la menace terroriste élevée. Parmi ceux-ci, 68% jugeaient la menace « très élevée », soit 19% de plus que ce qui avait été enregistré en janvier par cette même maison de sondages. Selon ce même sondage, 90% des répondants se déclaraient favorables à la déchéance de nationalité dont 80% « très favorables », une augmentation de 22% par rapport aux résultats de janvier. L'étude montrait également un certain appui des personnes interrogées vis-à-vis des mesures sécuritaires mises en place par le gouvernement : 91% en faveur de la prolongation de

l'état d'urgence et 94% en faveur des contrôles aux frontières. Un sondage Elabe (2015) commandé par *BFMTV* et réalisé du 17 au 18 novembre par Internet sur un échantillon de 1000 personnes formule globalement les mêmes constats : 94% des répondants étaient en faveur de la déchéance de nationalité et 88% pour une prolongation de l'état d'urgence.

Ainsi, en reprenant ces sondages, on pourrait établir une représentation de l'opinion publique bien différente de celle de janvier. D'après ceux-ci, la population considérerait la menace terroriste comme bien plus importante et appuierait bien plus fortement des mesures sécuritaires fortes. Ce constat tendrait à être appuyé par un sondage IFOP (Zennou, 2015) réalisé le 16 novembre par Internet sur un échantillon de 910 personnes. Selon celui-ci, 84% des répondants souhaiteraient « davantage de contrôles et une certaine limitation des libertés pour plus de sécurité », des résultats bien supérieurs à ceux de janvier et tendant à créer la représentation d'une société prête à mettre les libertés individuelles de côté afin d'obtenir des mesures sécuritaires plus fortes que celles mises en place en janvier. Le sondage TNS-Sofres (2015) réalisé du 20 au 23 novembre par Internet sur un échantillon de 1522 personnes appuie également ce portrait, énonçant que 73% des répondants considéraient comme « probable » ou « certain » que de nouvelles attaques auraient lieu dans les semaines suivant les attentats de novembre.

Enfin, il est intéressant de relever le sondage effectué par IPSOS et Sopra-Steria (2015) pour *France Télévisions* et *Radio-France* entre le 21 et le 24 novembre, par Internet, sur un échantillon de 1007 personnes. Celui-ci analysait en particulier la perception, par la population française, des élections du début décembre et l'influence des attentats sur ces dernières. Selon 80% des personnes interrogées, les candidats se présentant aux élections se devaient de faire des propositions sur les réponses à apporter aux attentats. De même, 38% d'entre elles estimaient que cet enjeu « devrait être le thème principal

de la campagne ». Les résultats de ces sondages successifs, réalisés à la suite des attentats de novembre, contribueraient ainsi à dresser le portrait d'une société française profondément marquée par les attaques terroristes et demandant de la part de ses responsables politiques des réponses sécuritaires immédiates et fortes. Ainsi, à la suite de ces interprétations des besoins des Français, les dirigeants des principales formations politiques auraient adapté leurs discours et leurs propositions afin de s'y conformer, notamment en vue des élections régionales de décembre.

Suivant cette analyse, il semblerait donc effectivement que les discours des acteurs politiques français correspondaient aux résultats des sondages, que ce soit en janvier ou en novembre. Tandis qu'en janvier, les enquêtes d'opinion donnaient de la France l'image d'une société affectée par les attentats, mais ne demandant pas spécifiquement une remise en question majeure des mesures sécuritaires, ni des mesures fortes telles que la remise en question de la Constitution avec la déchéance de nationalité, le constat est tout autre en novembre. Suite aux attaques terroristes, un mois avant les élections régionales de 2015, les sondages dressaient le portrait d'une société réclamant des prises de position fortes en matière de sécurité, prête même à mettre ses libertés de côté. Cette analyse semblerait confirmer les craintes énoncées par Serge Albouy (1994), énonçant que la seule vérité importante pour les politiciens modelant leurs messages serait celle montrée par les sondages, révélant une certaine interprétation des désirs des citoyens, ceux-ci guidant donc, ultimement, l'action politique. Albouy redoutait ainsi le fonctionnement du marketing politique qu'il qualifiait de « mercantique » soit une offre politique conditionnée aux mêmes aléas qu'un produit commercial : uniformisée, désintellectualisée, consensuelle au regard de l'opinion publique (Albouy, 1994).

### 5.5. Synthèse de l'analyse et critique

Par l'étude des discours post-attentats et du contexte qui les entoure, nous avons ainsi relevé plusieurs éléments alimentant notre recherche en lien avec la radicalisation des discours français post-attentat, et plus particulièrement avec l'utilisation du marketing politique dans ce contexte. Une fois les discours de janvier 2015, puis de novembre 2015 passés à la loupe, on se rend compte d'une évolution assez majeure, notamment pour ceux prononcés par François Hollande et Nicolas Sarkozy. Tout d'abord, vis-à-vis de la perception des attentats et de ceux qui l'ont commis : décrits en janvier comme des attaques isolées par le Président, et par Nicolas Sarkozy comme une attaque terroriste mais sans plus de précisions, puis unanimement désignés en novembre comme l'œuvre de Daesh et d'un terrorisme international organisé, ayant déclaré la guerre à la France et ses valeurs. Puis, vis-à-vis du plan d'action déployé pour faire face aux attentats : tandis qu'en janvier, le Président Hollande ne proposait qu'un rassemblement de la population ainsi qu'un temporaire plan Vigipirate, et que Nicolas Sarkozy énonçait qu'il appuierait les démarches sécuritaires du gouvernement, en novembre, des mesures bien plus précises et radicales sont énoncées par les trois acteurs politiques au centre de notre recherche. Des mesures sécuritaires, particulièrement populaires telles que la déchéance de nationalité – déjà proposée depuis plusieurs années par le Front National, notamment à la dernière campagne électorale (Thierry, 2015) et par le gouvernement de Nicolas Sarkozy dans le cadre de sa nouvelle politique sécuritaire (Bernard, Leparmentier, 2010) – sont dorénavant discutées.

Notre analyse a également rendu compte que, bien que ce choix paraisse surprenant, il devient plus compréhensible quand on prend en compte la popularité de ces mesures et la proximité des élections régionales, dernières avant les présidentielles de 2017

(Vernet, 2015). La campagne était marquée par des conflits discursifs sous-jacents entre les différents partis, même si ceux-ci avaient stoppé leurs campagnes respectives (Vernet, 2015) et s'étaient engagés publiquement à respecter une certaine unité nationale (Amar, 2015). Tandis que certains responsables politiques de gauche tentaient d'appuyer les positions du gouvernement, d'autres faisaient savoir leur malaise vis-à-vis d'un plan sécuritaire restreignant trop les libertés (Poussielgue, 2015) ou créant « deux classes de citoyens » par le biais de la déchéance de nationalité (Taubira 2016). Du côté de la droite et de l'extrême-droite, les réactions étaient alors plus uniformes : un soutien aux mesures affichées par le gouvernement, tout en cherchant à se réapproprié ces mesures comme ce fut le cas durant la conférence de presse de Marine Le Pen à la sortie de l'Élysée (Le Pen, 2015), ou cherchant à proposer des mesures allant encore plus loin que celles du gouvernement, même si elles n'étaient pas prévues à l'origine (De Larquier, Alfsen, 2015).

Enfin, la dernière partie de notre analyse a révélé un élément de réponse au changement de cap opéré dans les discours politiques français : le marketing politique. Nous nous sommes rendu compte que cette méthode de communication politique, faisant appel aux émotions de la population et s'appuyant sur les opinions des citoyens ainsi que sur le contexte, reflétait parfaitement la situation post-attentat en novembre 2015. Une méthode que l'on lie essentiellement au discours de François Hollande, celui-ci ayant effectué le virage le plus radical des trois représentants politiques étudiés, mais que l'on pourrait aussi associer aux communications de Nicolas Sarkozy qui cherchait à s'imposer comme la personne à même de protéger la France (De Larquier, Alfsen, 2015) et de Marine Le Pen qui, même si ses idées avaient été reprises par le Président, lui reprochait brutalement de ne pas les avoir appliquées avant et de pas aller assez loin (Le Pen, 2015), puis l'accusait à tort d'avoir diminué les dépenses en matière de défense depuis le début de son quinquennat (Légifrance, 2015). Cette pratique communicationnelle, bien que présentant l'avantage d'offrir une communication

proche de la représentation que se font les hommes et les femmes politiques des attentes immédiates de la population, uniformise en revanche, comme on l'a vu, le débat public en poussant les acteurs politiques à ne proposer que ce qui est populaire dans l'opinion publique avec quelques variations mineures (Albouy, 1994). De plus, elle pousse les acteurs politiques à fonder leurs propositions et leurs communications sur la base de l'émotion et de la popularité, et non pas sur la cohérence idéologique (Maarek, 1992). Suite à ces constats fondés par notre analyse, nous serions ainsi en mesure, suivant la méthode proposée par Fairclough et Fairclough (2012), de proposer une critique de l'argumentation offerte par les représentants politiques ici étudiés, en particulier François Hollande dont la radicalisation est la plus apparente et la plus profonde tant dans son discours que dans ses mesures.

Depuis les attentats ici étudiés, d'autres ont été commis sur le sol français dans les années qui ont suivi et le cas de l'année 2015 est resté très spécifique, voire unique, tant par l'ampleur des attaques que par les réponses qui y furent apportées. Le tournant sécuritaire pris par François Hollande ainsi que la défense de mesures comme la déchéance de nationalité sont décrits par lui-même comme son plus grand échec en tant que Président (Hollande, 2018). En effet, bien que populaire à l'époque, l'état d'urgence et toutes les mesures qu'il impliquait n'eurent que « très peu de résultats concrets » si l'on en croit un rapport d'Amnesty International, les 3242 descentes de police effectuées dans les quatre mois ayant suivi les attentats n'ayant donné lieu qu'à quatre enquêtes préliminaires « pour des infractions liées au terrorisme », mais d'un autre côté à 488 enquêtes « pour des infractions pénales non liées au terrorisme » (Amnesty International, 2016). Ce constat a été partagé par l'avocat William Bourdon (2016) qui critiqué les démarches entamées par le gouvernement à la fin 2015, notamment les nouveaux moyens de renseignement et qui a regretté l'absence totale de mesures concrètes pour prévenir les attentats, comme la contre-radicalisation : des résultats en dents de scie donc, en tout cas en ce qui concerne la lutte anti-terroriste,

malgré les affirmations du Président énonçant que tous les moyens seraient mis en œuvre dans le sens d'une meilleure protection du territoire.

Les raisons d'un tel virage sécuritaire – virage qui, comme nous l'avons indiqué, s'apparente à une radicalisation tant les mesures et les justifications qu'il énonce sont proches de celles affichées par l'extrême-droite – sont là encore critiquables. Dans l'ouvrage *Un président ne devrait pas dire ça...* (2016) les journalistes Gérard Davet et Fabrice Lhomme indiquent que François Hollande leur aurait dit, à propos de la phrase prononcée le 14 novembre « la France est en guerre », « cette phrase j'aurais pu la prononcer la veille, indique-t-il, mais le samedi je voulais être dans la réaction forte et dans l'émotion. Le lendemain il faut qualifier les faits ». Ainsi, on comprend à la lecture de ces lignes que même ce discours faisant suite à des attaques soudaines et meurtrières, la communication déployée par le Président était mesurée, calculée, et visait à mettre de l'avant l'état d'urgence comme la solution évidente dans la situation. Cette démarche conduira François Hollande à être accusé « notamment par une bonne partie de la gauche, de dramatiser à l'excès pour justifier des mesures sécuritaires » (Davet, Lhomme, 2016). Une fois que cet aspect stratégique est dénoté, on est en droit de douter de la sincérité du Président Hollande quand il décrit son plan d'action comme le meilleur pour défendre la France. En effet, de ses propres dires, il savait que l'état d'urgence ne servirait pas qu'à la lutte anti-terroriste et que des dérives auraient lieu « Oui. Il y a des abus, des excès, admet le chef de l'État. Les préfets en profitent pour faire autre chose que de la lutte contre le terrorisme. » (Davet, Lhomme, 2016). Le constat va plus loin encore quand il s'agit de la COP21, organisée en décembre 2015, où différents acteurs écologistes, notamment les zadistes militant pour la protection des territoires de Notre-Dame-Des-Landes face à la construction d'un aéroport, devaient venir manifester. François Hollande a lui-même admis que l'état d'urgence et les dispositifs qu'il mettait en place lui ont permis de faire taire les critiques qui auraient pu s'exprimer à cette occasion « C'est vrai, l'état d'urgence a servi à sécuriser la COP

21 [...] Imaginons qu'il n'y ait pas eu les attentats, on n'aurait pas pu interpellier les zadistes pour les empêcher de venir manifester » (Davet, Lhomme, 2016). Il apparaît donc que, loin d'être une démarche entamée de manière sincère afin de protéger la population à la suite d'attaques d'une violence sans précédent, l'état d'urgence et les autres mesures sécuritaires correspondraient à un calcul électoral visant à la fois à augmenter la popularité du Président tout en faisant taire les critiques, ainsi qu'à développer des stratégies de surveillance à l'échelle nationale. Une sincérité pouvant être remise en question dès lors qu'il mentionne vouloir mettre en place tous les moyens nécessaires « dans le respect du droit » tout en défendant deux jours plus tard à Versailles une modification de la loi et de la Constitution dans le sens de son plan anti-terroriste (Bourdon, 2016).

Il apparaîtrait donc, comme indiqué au cours de notre analyse, que le choix discursif de François Hollande s'apparente à une analyse du contexte, un attentat meurtrier sans précédent amenant une forte popularité des mesures sécuritaires et d'un discours nationaliste, ainsi qu'à un recours aux techniques de communication politique affiliées au marketing. Ce constat est partagé vis-à-vis de Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen, tous deux affichant dans leurs discours respectifs une volonté de travailler avec le gouvernement pour le bien commun, mais se réappropriant ces mesures dans leurs discours subséquents et cherchant même à aller plus loin, parfois même en contredisant leurs propositions précédentes comme ce fut le cas pour Alain Juppé (De Larquier, Alfsen, 2015). Un choix qui n'est pas sans conséquence : comme le redoutaient Souchard, Wahnich, Cuminal et Wathier dans leur ouvrage *Le Pen Les mots* (1997), la réutilisation des arguments du Front National et des thèmes qui lui sont associés par le reste de la classe politique conduit inévitablement à une normalisation de ce mouvement politique, et donc à une hausse de sa popularité. Une association rendue difficilement contestable par les succès du FN aux élections régionales de décembre 2015 (Dehlinger, 2015), mais également aux présidentielles de 2017, amenant le parti

d'extrême-droite jusqu'au second tour pour la deuxième fois de son histoire avec un score de 33,94%, jusque-là jamais atteint (Peyre, 2017).

## CONCLUSION

Une telle radicalisation de la classe politique française en situation de crise ne survient pas pour la première fois, Annie Crépin (2003), par exemple, a analysé le cas du discours politique concernant le recrutement militaire obligatoire en France au cours du 19<sup>ème</sup> siècle. Elle note « une radicalisation politique rapide » (Crépin, 2003) des députés opposés à ce recrutement dès l'occupation du territoire français en 1814 en raison de la popularité nouvelle de la mesure auprès de la population. De même, un cas étudié par Gilles Lahousse (1998) est celui du parti Solidarité Française, fondé en 1933 par François Coty, avait dans l'objectif de fonder un mouvement de rassemblement populaire et inscrivait son action dans un cadre légal et républicain. Trois ans plus tard, après la mort du fondateur, le mouvement était devenu le Faisceau Français « un groupuscule fascisant parlant de Révolution nationale, de dictature et allant jusqu'à proposer le modèle fasciste comme unique voie de salut » (Lahousse, 1998). Pour l'auteur, cette radicalisation avait pour principale cause la volonté des nouveaux dirigeants du parti de profiter de l'appui de la population aux régimes fascistes, en pleine montée en Europe.

Ces cas, bien que se situant dans des contextes socio-historiques très différents de celui étudié ici, nous offrent une illustration de la facilité avec laquelle des partis politiques peuvent radicaliser leurs communications, à des fins électorales ou poussés par le contexte. Dans le processus d'élaboration de ce mémoire, la question qui revenait souvent au cœur du débat était « comment un gouvernement issu de la gauche a-t-il pu, en l'espace de quelques mois, s'unir avec les oppositions de droite pour vouloir à tout prix mettre en place un dispositif sécuritaire restreignant les libertés individuelles ? ». Pour y répondre, il convenait tout d'abord d'analyser et de comprendre l'évolution des pratiques discursives des principaux responsables politiques français suite aux attentats

de janvier, puis de novembre. En cela, la méthode d'analyse développée par Fairclough et Fairclough (2012) nous a été d'une grande aide, nous aidant à déterminer quelles prémisses, quels objectifs et quelles propositions rendaient chaque discours distinct des autres. Cette méthode nous a également permis de dresser des parallèles extrêmement concrets entre les trois discours faisant suite aux attentats de novembre, montrant bien un alignement des pratiques discursives françaises dans ce contexte. Par la suite, il convenait d'analyser en profondeur le contexte, notamment électoral, entourant la période post-attentats, cette étude devant permettre de nous rendre compte si l'alignement repéré précédemment dans les discours s'inscrivait dans une radicalisation plus globale. Dans ce processus analytique, la notion de stratégie du choc de Naomi Klein, de même que les avis de spécialistes en comportements électoraux et en sciences politiques comme Florent Gougou (Turchi, 2014) ou Jean Garrigues (Vernet, 2015) nous ont offert des lignes de lecture précises, permettant de déterminer clairement les visées électoralistes sous-jacentes aux positions radicales du gouvernement et de l'opposition. Enfin, cette radicalisation s'est vue expliquée par un recours au marketing politique, forme de communication adaptant le discours politique au contexte et à une certaine perception des opinions du public, notamment bâtie par les sondages. Ce recours au marketing politique a uniformisé le débat autour des mesures sécuritaires ; le questionnement ne portant plus sur la pertinence de celles-ci ou leur efficacité, mais sur le fait de savoir si celles-ci allaient suffisamment loin. Bien que plusieurs voix se soient faites entendre, notamment à gauche (Magnaudefix, 2015) pour critiquer un plan sécuritaire globalement de droite et une rhétorique gouvernementale visant à créer de la méfiance envers les citoyens binationaux (Taubira, 2016), la popularité écrasante du plan présenté par François Hollande rendait difficile toute contestation du plan dans le débat public (Poussiélgue, 2015).

Il apparaîtrait donc que nos hypothèses de recherche se sont en grande partie avérées pertinentes : nous avons en effet assisté à un alignement des discours politiques français

à la suite des attentats de Paris en novembre 2015. Ce rapprochement est particulièrement visible par l'évocation commune des thèmes de la défense nationale et de la sécurité du territoire, souvent associés au Front National, un changement notable par rapport aux discours faisant suite à l'attentat de janvier 2015. De plus, notre analyse des différents sondages sortis suite aux attentats de 2015 souligne un alignement des discours politiques sur les résultats des enquêtes d'opinion, ces dernières présentant la population comme très favorable aux mesures sécuritaires fortes suite aux attaques de novembre. Ce faisant, il est possible d'affirmer que le recours au marketing politique explique en grande partie cet alignement que l'on pourrait qualifier de radicalisation du discours politique français tant il a influé, plusieurs mois durant, sur les pratiques discursives de la classe politique française et les propositions qui en ont été dégagées. Ce recours au marketing politique aurait, certes, favorisé une popularité temporaire du Président de la République, vu comme un chef de guerre à la hauteur de la situation, mais ce dernier n'aura finalement profité ni à sa formation politique, ni à son gouvernement sur le long terme

Notre recherche nous a donc permis de dresser des parallèles entre le marketing politique et le changement radical dans les discours des acteurs politiques suite aux attentats. Notre mémoire n'est toutefois pas exempt de critiques, que ce soit dans la méthodologie employée ou dans l'interprétation de nos résultats.

Tout d'abord, la faible taille du corpus restreint la portée de nos résultats, mais utiliser sept discours a été un choix pour assurer la qualité d'analyse plus que la quantité de matériel étudié. Lors de la construction de notre projet de mémoire, nous avons un premier corpus plus large, comprenant par exemple les discours de Marine Le Pen et de Nicolas Sarkozy à leurs sorties de l'Élysée le lendemain des attentats. Bien que n'ayant pas été utilisés au cours de notre analyse, ceux-ci ont contribué à approfondir notre étude du contexte politique dans le cadre de la discussion des résultats.

L'application de notre méthodologie de recherche à ces différents discours, allocutions et points de presse supplémentaires nous a ainsi permis d'ancrer nos propos dans un contexte plus large que celui des attentats et de faire un parallèle concret avec la période électorale jusqu'aux élections régionales de décembre 2015. De plus, l'utilisation du terme « radicalisation » pour qualifier les communications politiques suivant les attentats de novembre pourrait nous être reprochée, au profit du terme « alignement » au sujet des pratiques discursives. Toutefois, notre recherche a mis en valeur les abus de l'état d'urgence (Amnesty International, 2016), le malaise profond de plusieurs représentants et ministres de gauche vis-à-vis de la politique du gouvernement (Magnaudeix, 2015), la remise en question des libertés individuelles, malgré leur mise de l'avant suite aux attentats de janvier, pour renforcer la sécurité du territoire et même la volonté assumée du Président d'utiliser le dispositif sécuritaire pour faire taire les militants écologistes lors de la COP21 (Davet, Lhomme, 2016). Notre analyse de discours a révélé les propositions sécuritaires fortes mises de l'avant par François Hollande et Nicolas Sarkozy et leur ambition assumée de mettre en place ces mesures quel qu'en soit le prix correspond ainsi à une radicalisation, telle que décrite notamment par Magnaudeix (2015) et Khosrokhavar (2014).

Cette recherche pose plusieurs questionnements quant aux modes de communications de nos dirigeants actuels. Ce changement de cap en matière sécuritaire, mais aussi dans la description de la menace terroriste pesant sur les Français pose la question de la sincérité idéologique de nos politiciens. En effet en ayant recours au marketing politique pour obtenir une idée plus précise des attentes des électeurs et adapter leur programme en conséquence, les acteurs politiques courent le risque de désidéologiser leurs communications : priorisant une course à la popularité plutôt qu'une fidélité à leurs valeurs. Dans le cadre d'un contexte post-attentats où l'émotion collective peut donner l'impression que la population réclame davantage de sécurité, parfois au mépris des libertés individuelles, est-ce le devoir des acteurs politiques de répondre à cette

demande, malgré leurs convictions et au risque de se radicaliser ? Ou est-ce plutôt de mettre en place une offre politique, possiblement moins populaire sur le court terme, mais fidèle à leurs valeurs, à leur idéologie ? Les partis politiques portent en eux différentes conceptions de la société et font des propositions électorales en fonction de propositions qui s'insèrent dans différents ancrages idéologiques. Si l'utilisation du marketing politique contribue à uniformiser les idées qui s'en dégagent, ne faudrait-il pas alors redoubler de prudence dans son usage ?

## ANNEXES

ANNEXE A : Hollande, F (2015), Attentats à Paris, *François Hollande annonce une journée de deuil national jeudi 8 janvier 2015*, récupéré sur [youtube.com/watch?v=JY85lJaisbQ&t](https://www.youtube.com/watch?v=JY85lJaisbQ&t)

Mes chers compatriotes, aujourd'hui la France a été attaquée en son cœur, à Paris, dans les locaux même d'un journal. Cette fusillade d'une violence extrême a tué 12 personnes et en a blessé plusieurs. Des dessinateurs de grand talent, des chroniqueurs courageux sont morts. Ils avaient marqué par leur influence, par leur insolence, par leur indépendance, des générations et de générations de Français. Je veux ici leur dire, que ce message, ce message de la liberté, nous continuerons à le défendre en leurs noms. Ce lâche attentat a également tué deux policiers. Ceux mêmes qui étaient chargés de protéger Charlie Hebdo, et la rédaction de ce journal qui était menacée depuis des années par l'obscurantisme et qui défendait la liberté d'expression. Ces hommes, cette femme sont morts pour l'idée qu'ils se faisaient de la France, c'est-à-dire, la liberté. Je veux ici, en votre nom dire toute notre reconnaissance aux familles, aux éprouvés, aux blessés, aux proches, à tous ceux qui sont aujourd'hui meurtris, dans leur chair, par ce lâche assassinat. Ce sont aujourd'hui nos héros, et c'est pourquoi demain sera une journée de deuil national, je l'ai décrété. Il y aura à 12 heures un moment de recueillement dans tous les services publics, et j'invite toute la population à s'y associer. Les drapeaux seront en berne trois jours. Aujourd'hui c'est la République toute entière qui a été agressée. La République, c'est la liberté d'expression. La République, c'est la culture, c'est la création, c'est le pluralisme, c'est la démocratie. C'est ça qui a été visé par les assassins. C'est l'idée de justice et de paix que la France porte partout sur la scène internationale. Et ce message de paix, de tolérance que nous défendons aussi à travers nos soldats, pour lutter contre le terrorisme et le

fondamentalisme. La France a reçu des messages de solidarité et de fraternité du monde entier et nous devons en prendre toute la mesure. Nous devons répondre à la hauteur du crime qui nous frappe. D'abord en recherchant les auteurs de cette infamie et de faire en sorte qu'ils puissent être arrêtés puis ensuite jugés et punis très sévèrement. Et tout sera fait pour les appréhender. Aujourd'hui l'enquête avance sous l'autorité de la justice. Nous devons aussi protéger tous les lieux publics et le gouvernement a mis en place ce qu'on appelle le plan Vigipirate attentat. C'est-à-dire que des forces de sécurité vont être déployées partout là où il peut y avoir le début d'une menace. Enfin nous devons être nous-mêmes, conscient que notre meilleure arme c'est notre unité. L'unité de tous nos concitoyens face à cette épreuve. Rien ne peut nous diviser, rien ne doit nous opposer, rien ne doit nous séparer. Demain je réunirai les présidents des deux assemblées ainsi que les forces représentées au Parlement pour montrer notre commune détermination. La France, elle est grande quand elle capable dans une épreuve de se mettre au meilleur niveau, c'est-à-dire à son niveau. Au niveau qui a toujours fait que la France a pu surmonter des épreuves. La liberté sera toujours plus forte que la barbarie. La France, elle a toujours vaincu ses ennemis quand elle a su justement faire bloc autour de ses valeurs. C'est ce que je vous invite à faire. Le rassemblement, le rassemblement de tous, sous toutes ses formes. Voilà ce qui doit être notre réponse. Rassemblons-nous face à cette épreuve et nous gagnerons car nous avons toutes les capacités de croire en notre destin et rien ne pourra nous faire fléchir dans la détermination qui est la nôtre. Rassemblons-nous. Vive la République, et vive la France.

ANNEXE B : Le Pen, M (2015), *Déclaration de Marine Le Pen suite aux attentats de Charlie Hebdo*, récupéré sur [youtube.com/watch?v=RwbS\\_6GR7U4&t](https://www.youtube.com/watch?v=RwbS_6GR7U4&t)

Mes chers compatriotes, nous vivons l'horreur, nous vivons une tragédie nationale. Hier soir la capitale de la France a subi des attaques d'une barbarie inouïe qui montrent

une nouvelle escalade dans la violence du terrorisme islamiste. Pour la sixième fois en 2015, il a frappé notre pays. La France pleure ses morts, et je pleure avec elle. Je pense aussi aux nombreux blessés, certains dans un état critique. Je veux faire part aux familles éprouvées et meurtries de ma plus vive compassion et de ma solidarité. Je salue le dévouement et le professionnalisme de nos forces de l'ordre et de nos services de secours, et je veux leur dire ma considération. Ils forcent l'admiration de toute la nation. La France et les Français ne sont plus en sécurité. Mon devoir est de vous le dire. Et des mesures d'urgences s'imposent. La France doit enfin déterminer quels sont ses alliés et quels sont ses ennemis. Ses ennemis, ce sont ces pays qui entretiennent des relations bienveillantes avec l'islamisme radical. Ce sont aussi ces pays qui ont une attitude ambiguë avec ces organisations terroristes. Tous ceux qui les combattent sont des alliés de la France, et doivent être traités comme tels. Le Président de la République a annoncé l'état d'urgence et le contrôle temporaire aux frontières, c'est bien. Mais quoi qu'en dise l'Union Européenne, il est indispensable que la France retrouve la maîtrise de ses frontières nationales, définitivement. Sans frontières, il n'y a ni protection, ni sécurité possible. La France a été rendue vulnérable, elle doit se réarmer. Car depuis trop longtemps elle subit un effondrement programmé de ses capacités de protection et de défense face à des menaces pourtant prévisibles et croissantes. Elle doit rétablir ces moyens militaires, de police, de gendarmerie, de renseignement et de douanes. L'État doit pouvoir assurer à nouveau sa mission essentielle de protection des Français. Enfin, le fondamentalisme islamiste doit être anéanti. La France doit interdire les organisations islamistes, fermer les mosquées radicales et expulser les étrangers qui prêchent la haine sur notre sol ainsi que les clandestins qui n'ont rien à y faire. Quant aux binationaux, participants de ces mouvances islamistes, ils doivent être déchus de leur nationalité, et interdits de territoire. Chers compatriotes, nous sommes un peuple courageux. La nation doit être unie dans cette épreuve. Au-delà des mots, c'est l'action forte et implacable qui protégera les Français et pérennisera cette unité. Vive la république. Vive la France.

ANNEXE C : Sarkozy, N (2015), *Attentat Charlie Hebdo : une « tragédie nationale » pour Nicolas Sarkozy*, récupéré sur [youtube.com/watch?v=kqDQt7Bw8P4&t](https://www.youtube.com/watch?v=kqDQt7Bw8P4&t)

Mes chers compatriotes, face à l'effroi qui nous saisit, face à l'horreur des attaques terroristes survenues, l'heure est à la solidarité de tous les Français à l'endroit des victimes et de leurs proches. Nous pensons à celles qui ont succombé et à leurs familles. Nous pensons à celles qui luttent pour la vie, à toutes celles qui sont hospitalisées, à celles qui sont blessées dans leur chair. Nous pensons aussi à tous ceux qui ont été les témoins directs de ces atrocités, qui ont assisté à des scènes abominables parce qu'à côté des blessures physiques, il y a également les traumatismes psychologiques qui sont, dans de telles circonstances, si lourds. Nous pensons aux forces de sécurité et aux secours dont le courage et la détermination ont, une nouvelle fois, été admirables. Qu'elles sachent, ces forces de sécurité et de secours, qu'elles ont le soutien de tous les Français. Mes chers compatriotes, les terroristes ont engagé la guerre à la France. Notre pays ne doit pas céder. Notre pays ne doit pas reculer. Partout en France, nous reviennent des messages qui montrent à quel point notre peuple est déterminé à vaincre la barbarie djihadiste. La guerre que nous devons livrer doit être totale. Notre devoir est de prendre en compte l'extrême gravité de la situation et d'en tirer toutes les conséquences en termes d'actions. Rien ne peut être comme avant. Le terrorisme a fait trop de victimes. Nous devons comprendre les raisons qui expliquent que de telles attaques soient possibles et en tirer immédiatement les conséquences. Notre politique extérieure doit intégrer le fait que nous sommes en guerre. Notre politique de sécurité intérieure également. Nous avons besoin d'inflexions majeures pour que la sécurité des Français soit pleinement assurée. Au-delà du nécessaire état d'urgence et des contrôles aux frontières, nous soutiendrons toutes les décisions qui iront dans le sens d'un renforcement drastique des mesures de sécurité qui permettront de protéger la vie de nos compatriotes. Notre nation doit être soudée. La France est grande, la France est grande de ses valeurs, de son identité, et de son peuple. Notre histoire est chargée

d'épreuves. Nous avons toujours su les surmonter, nous surmonterons celle-ci avec sang-froid, avec détermination et avec force. Mes chers compatriotes, vive la République, et vive la France.

ANNEXE D : Hollande, F (2015), *Discours François Hollande - 13 et 14 novembre 2015*, récupéré sur <https://www.youtube.com/watch?v=j2ekP-Pk874>

Mes chers compatriotes, au moment où je m'exprime, des attaques terroristes d'une ampleur sans précédent sont en cours dans l'agglomération parisienne. Il y a plusieurs dizaines de tués, il y a beaucoup de blessés. C'est une horreur. Nous avons, sur ma décision, mobilisé toutes les forces possibles pour qu'il puisse y avoir la neutralisation des terroristes et la mise en sécurité de tous les quartiers qui peuvent être concernés. J'ai également demandé qu'il y ait des renforts militaires et ils sont en ce moment sur l'agglomération parisienne pour être sûrs qu'aucune attaque ne puisse de nouveau avoir lieu. J'ai également convoqué le conseil des ministres qui va se tenir dans quelques minutes. Deux décisions seront prises. L'état d'urgence sera décrété, ce qui veut dire que certains lieux seront fermés, la circulation pourra être interdite et il y aura des perquisitions qui pourront être décidées dans toute l'Île de France. L'état d'urgence, lui, sera proclamé sur l'ensemble du territoire. La seconde décision que j'ai prise c'est la fermeture des frontières. Nous devons nous assurer que personne ne pourra rentrer pour commettre quelque acte que ce soit, et en même temps que ceux qui auraient pu commettre les crimes qui sont, hélas, constatés, puissent également être appréhendés s'ils devaient sortir du territoire. C'est une terrible épreuve qui, une nouvelle fois, nous assaille. Nous savons d'où elle vient, qui sont ces criminels, qui sont ces terroristes. Nous devons, dans ces moments si difficiles et j'ai une pensée pour les victimes très nombreuses, pour leur famille, pour les blessés. Nous devons faire preuve de compassion et de solidarité. Mais nous devons également faire preuve d'unité et de

sang-froid. Face à la terreur, la France doit être forte, elle doit être grande, et les autorités de l'État, fermes. Nous le serons. Nous devons aussi appeler chacun à la responsabilité. Ce que les terroristes veulent c'est nous faire peur, nous saisir d'effroi. Il y a effectivement de quoi avoir peur, il y a l'effroi, mais il y a, face à l'effroi, une nation qui sait se défendre, qui sait mobiliser ces forces et qui une fois encore saura vaincre les terroristes. Françaises, Français, nous n'avons pas terminé les opérations, il y en a encore qui sont extrêmement difficiles. C'est en ce moment même que les forces de sécurité font assaut, notamment dans un lieu à Paris. Je vous demande de garder ici toute votre confiance dans ce que nous pouvons faire avec les forces de sécurité pour préserver notre nation des actes terroristes. Vive la République, et vive la France.

ANNEXE E : Hollande, F (2015), *Discours François Hollande - 13 et 14 novembre 2015*, récupéré sur <https://www.youtube.com/watch?v=j2ekP-Pk874>

Mes chers compatriotes, ce qui s'est produit hier à Paris et à Saint-Denis, près du stade de France, c'est un acte de guerre. Et, face à la guerre, le pays doit prendre les décisions appropriées. C'est un acte de guerre qui a été commis par une armée terroriste, Daech, une armée djihadiste contre la France. Contre les valeurs que nous défendons partout dans le monde, contre ce que nous sommes, un pays libre, qui parle à l'ensemble de la planète. C'est un acte de guerre qui a été préparé, organisé, planifié de l'extérieur. Et avec des complicités intérieures que l'enquête permettra d'établir. C'est un acte d'une barbarie absolue. À cet instant, 127 morts, et de nombreux blessés. Les familles sont dans le chagrin, la détresse, le pays est dans la peine. Et, j'ai pris un décret pour proclamer le deuil national pour 3 jours. Toutes les mesures pour protéger nos concitoyens et notre territoire sont prises. Dans le cadre de l'état d'urgence, les forces de sécurité intérieure, et l'armée auxquels je rends hommage, notamment pour l'action qui s'est produite hier et qui a permis de neutraliser les terroristes. L'armée et les forces de sécurité intérieure donc sont mobilisées au plus haut niveau de leur possibilité et j'ai

veillé à ce que tous les dispositifs soient renforcés à l'échelle maximale. Des militaires patrouilleront en plein Paris tout au long de ces prochains jours. La France, parce qu'elle a été agressée lâchement, honteusement, violemment, la France sera impitoyable à l'égard des barbares de Daech. Elle agira avec tous les moyens dans le cadre du droit et tous les moyens qui conviennent, et sur tous les terrains, intérieurs comme extérieurs, en concertation avec nos alliés qui eux-mêmes sont visés par cette menace terroriste. Dans cette période si douloureuse, si grave, si décisive, pour notre pays, j'en appelle à l'unité, au rassemblement, au sang-froid et je m'adresserai au Parlement, réuni en congrès à Versailles lundi pour rassembler la nation dans cette épreuve. La France est forte, et même si elle peut être blessée, elle se lève toujours et rien ne pourra l'atteindre, même si le chagrin nous assaille. La France, elle est solide, elle est active, la France, elle est vaillante et elle triomphera de la barbarie. L'histoire nous le rappelle, et la force que nous sommes capables aujourd'hui de mobiliser nous en convainc. Mes chers compatriotes, ce que nous défendons, c'est notre patrie mais c'est bien plus que cela. Ce sont les valeurs d'humanité, et la France saura prendre ses responsabilités, et je vous appelle à cette unité indispensable. Vive la République, et vive la France.

ANNEXE F : Sarkozy, N (2015), *Déclaration de Nicolas Sarkozy suite aux attentats du 13 novembre 2015*, récupéré sur [youtube.com/watch?v=fyc7LLJuJEA&t](https://www.youtube.com/watch?v=fyc7LLJuJEA&t)

Mes chers compatriotes, face à l'effroi qui nous saisit, face à l'horreur des attaques terroristes survenues, l'heure est à la solidarité de tous les Français à l'endroit des victimes et de leurs proches. Nous pensons à celles qui ont succombé et à leurs familles. Nous pensons à celles qui luttent pour la vie, à toutes celles qui sont hospitalisées, à celles qui sont blessées dans leur chair. Nous pensons aussi à tous ceux qui ont été les témoins directs de ces atrocités, qui ont assisté à des scènes abominables parce qu'à côté des blessures physiques, il y a également les traumatismes psychologiques qui

sont, dans de telles circonstances, si lourds. Nous pensons aux forces de sécurité et aux secours dont le courage et la détermination ont, une nouvelle fois, été admirables. Qu'elles sachent, ces forces de sécurité et de secours, qu'elles ont le soutien de tous les Français. Mes chers compatriotes, les terroristes ont engagé la guerre à la France. Notre pays ne doit pas céder. Notre pays ne doit pas reculer. Partout en France, nous reviennent des messages qui montrent à quel point notre peuple est déterminé à vaincre la barbarie djihadiste. La guerre que nous devons livrer doit être totale. Notre devoir est de prendre en compte l'extrême gravité de la situation et d'en tirer toutes les conséquences en termes d'actions. Rien ne peut être comme avant. Le terrorisme a fait trop de victimes. Nous devons comprendre les raisons qui expliquent que de telles attaques soient possibles et en tirer immédiatement les conséquences. Notre politique extérieure doit intégrer le fait que nous sommes en guerre. Notre politique de sécurité intérieure également. Nous avons besoin d'inflexions majeures pour que la sécurité des Français soit pleinement assurée. Au-delà du nécessaire état d'urgence et des contrôles aux frontières, nous soutiendrons toutes les décisions qui iront dans le sens d'un renforcement drastique des mesures de sécurité qui permettront de protéger la vie de nos compatriotes. Notre nation doit être soudée. La France est grande, la France est grande de ses valeurs, de son identité, et de son peuple. Notre histoire est chargée d'épreuves. Nous avons toujours su les surmonter, nous surmonterons celle-ci avec sang-froid, avec détermination et avec force. Mes chers compatriotes, vive la République, et vive la France.

ANNEXE G : Le Pen, M (2015), Attentats de Paris : *Marine Le Pen s'adresse aux Français* (14 novembre 2015), récupéré sur <https://www.youtube.com/watch?v=j2Ap6Ld3KN8>

Mes chers compatriotes, nous vivons l'horreur, nous vivons une tragédie nationale.

Hier soir la capitale de la France a subi des attaques d'une barbarie inouïe qui montrent une nouvelle escalade dans la violence du terrorisme islamiste. Pour la sixième fois en 2015, il a frappé notre pays. La France pleure ses morts, et je pleure avec elle. Je pense aussi aux nombreux blessés, certains dans un état critique. Je veux faire part aux familles éprouvées et meurtries de ma plus vive compassion et de ma solidarité. Je salue le dévouement et le professionnalisme de nos forces de l'ordre et de nos services de secours, et je veux leur dire ma considération. Ils forcent l'admiration de toute la nation. La France et les Français ne sont plus en sécurité. Mon devoir est de vous le dire. Et des mesures d'urgences s'imposent. La France doit enfin déterminer quels sont ses alliés et quels sont ses ennemis. Ses ennemis, ce sont ces pays qui entretiennent des relations bienveillantes avec l'islamisme radical. Ce sont aussi ces pays qui ont une attitude ambiguë avec ces organisations terroristes. Tous ceux qui les combattent sont des alliés de la France, et doivent être traités comme tels. Le Président de la République a annoncé l'état d'urgence et le contrôle temporaire aux frontières, c'est bien. Mais quoi qu'en dise l'Union Européenne, il est indispensable que la France retrouve la maîtrise de ses frontières nationales, définitivement. Sans frontières, il n'y a ni protection, ni sécurité possible. La France a été rendue vulnérable, elle doit se réarmer. Car depuis trop longtemps elle subit un effondrement programmé de ses capacités de protection et de défense face à des menaces pourtant prévisibles et croissantes. Elle doit rétablir ces moyens militaires, de police, de gendarmerie, de renseignement et de douanes. L'État doit pouvoir assurer à nouveau sa mission essentielle de protection des Français. Enfin, le fondamentalisme islamiste doit être anéanti. La France doit interdire les organisations islamistes, fermer les mosquées radicales et expulser les étrangers qui prêchent la haine sur notre sol ainsi que les clandestins qui n'ont rien à y faire. Quant aux binationaux, participants de ces mouvances islamistes, ils doivent être déchus de leur nationalité, et interdits de territoire. Chers compatriotes, nous sommes un peuple courageux. La nation doit être unie dans cette épreuve. Au-delà des mots, c'est l'action forte et implacable qui protégera les Français et pérennisera cette unité. Vive la

république. Vive la France.

## BIBLIOGRAPHIE

- Achache, G (1989). Le marketing politique. *Hermès*. N°4, p. 102-113.
- Adida, C. Laitin, D. Valfort, M-A (2016). Don't Fear Muslims. *Foreign Affairs*,  
<https://www.foreignaffairs.com/articles/united-states/2016-04-26/dont-fear-muslim-immigrants>
- Albouy, S (1994). *Marketing et communication politique*. L'Harmattan, Paris.
- Arfi, F (2015). Comment les services ont raté les terroristes. *Mediapart*.  
<https://www.mediapart.fr/journal/france/120115/comment-les-services-ont-rate-les-terroristes>
- AFP (2014). Manifestations de jeunes dans plusieurs villes de France et à Paris. *Huffpost*.  
[https://www.huffingtonpost.fr/2014/05/29/manifestations-jeunes-fn-villes-france-paris\\_n\\_5410045.html](https://www.huffingtonpost.fr/2014/05/29/manifestations-jeunes-fn-villes-france-paris_n_5410045.html)
- AFP (2015). Attentats : Juppé refuse de donner « carte blanche » à Hollande et fait des propositions. *Libération*. [http://www.liberation.fr/france/2015/11/28/attentats-juppe-refuse-de-donner-carte-blanche-a-hollande-et-fait-des-propositions\\_1416881](http://www.liberation.fr/france/2015/11/28/attentats-juppe-refuse-de-donner-carte-blanche-a-hollande-et-fait-des-propositions_1416881)
- AFP (2015). Attentats : les Français trouvent que François Hollande a été à la hauteur. *L'Express*. [https://www.lexpress.fr/actualite/politique/attentats-les-francais-trouvent-que-francois-hollande-a-ete-a-la-hauteur\\_1736877.html](https://www.lexpress.fr/actualite/politique/attentats-les-francais-trouvent-que-francois-hollande-a-ete-a-la-hauteur_1736877.html)
- AFP (2015). A un an de la primaire, Sarkozy de plus en plus contesté dans son camp. *L'Express*. [http://www.lexpress.fr/actualite/politique/nicolas-sarkozy-de-plus-en-plus-conteste-dans-son-camp\\_1747369.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/nicolas-sarkozy-de-plus-en-plus-conteste-dans-son-camp_1747369.html)
- AFP (2015). Explosion de la popularité de François Hollande dans les sondages. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2015/12/01/hollande-conquiert-desormais-la-moitie-des-francais\\_4821824\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2015/12/01/hollande-conquiert-desormais-la-moitie-des-francais_4821824_823448.html)
- Albouy, S (1994). *Marketing et Communication Politique*. Paris, L'Harmattan.
- Althusser, L (1970). Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. *La Pensée*, n°151, p.67-125.
- Amar, J (2015). Communication de François Hollande. Les 10 différences entre janvier et novembre. *Mediapicking*. <https://www.mediapicking.com/news/66-communication->

[francois-hollande-sur-attentats-10-differences-entre-janvier-novembre](#)

- Amnesty International (2017). *France : des vies bouleversées : l'impact disproportionné de l'état d'urgence en France*. [Communiqué] Récupéré de <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur21/3364/2016/fr/>
- Amossy, R (2010). *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Armand Colin, Paris.
- Anderson, P (2017). Bouillonnement antisystème en Europe et aux Etats-Unis. *Le Monde diplomatique* <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/03/ANDERSON/57243>
- Arrighi, G. Hopkins, T. Wallerstein, I (1989). *Antisystemic Movements*. Verso, London.
- Backes, U (2010). *Political Extremes : A Conceptual History From Antiquity to the Present*, Routledge, Abingdon.
- Barbier, C (2014). Le virage social-libéral de François Hollande. *L'Express*. [https://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-virage-social-liberal-de-francois-hollande\\_1312212.html](https://www.lexpress.fr/actualite/politique/le-virage-social-liberal-de-francois-hollande_1312212.html)
- Berdah, A (2015). Charlie Hebdo et la religion: l'art de la provocation. *L'Express*. [https://www.lexpress.fr/actualite/medias/charlie-hebdo-et-la-religion-de-la-provocation-aux-represailles\\_1638360.html](https://www.lexpress.fr/actualite/medias/charlie-hebdo-et-la-religion-de-la-provocation-aux-represailles_1638360.html)
- Bernard, P. Leparmentier, A (2010). Nicolas Sarkozy met la déchéance de nationalité au coeur de sa politique sécuritaire. *Le Monde*.
- Bernays, E (1928). *Propaganda*. New York, Ig Publishing.
- Berretta, E (2011). Charlie Hebdo victime d'un incendie criminel. *Le Point*. [https://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/emmanuel-berretta/charlie-hebdo-victime-d-un-incendie-criminel-02-11-2011-1391649\\_52.php](https://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/emmanuel-berretta/charlie-hebdo-victime-d-un-incendie-criminel-02-11-2011-1391649_52.php)
- BFMTV(2015). Sondage : 94% des Français pour la déchéance de nationalité. <https://www.bfmtv.com/politique/sondage-elabe-bfmtv-94percent-des-francais-pour-la-decheance-de-nationalite-des-terroristes-931488.html>
- Blavignat, Y (2016). Déchéance de nationalité : un abandon en six actes. *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2016/03/30/25001-20160330ARTFIG00296-decheance-de-nationalite-un-abandon-en-six-actes.php>
- Bockel, J-M (2013). C'est la radicalisation de la société française qui extrémise certains partis. *Opinion Internationale*. <https://www.opinion-internationale.com/2013/10/09/jean-marie-bockel-cest-la-radicalisation-de-la->

*societe-francaise-qui-extremise-certains-partis\_19024.html*

- Botella, B (2015). La droite a surtout récupéré d'anciens bastions. *Acteurs publics*. <https://www.acteurspublics.com/2015/03/30/la-droite-a-surtout-recupere-d-anciens-bastions>
- Boudet, A (2014). Sénatoriales 2014 : Marine Le Pen et le Front National sortent (encore) renforcés de ce scrutin. *Huffpost*. [https://www.huffingtonpost.fr/2014/09/29/senatoriales-2014-front-national-marine-le-pen-encore-renforces\\_n\\_5896460.html](https://www.huffingtonpost.fr/2014/09/29/senatoriales-2014-front-national-marine-le-pen-encore-renforces_n_5896460.html)
- Bougnoux, D (2006). *La crise de la représentation*. Paris, La Découverte.
- Bourdon, W (2017). *Les dérives de l'état d'urgence*. Paris, Editions Plon.
- Bourmaud, F-X (2015). 85% des Français favorables à la déchéance de nationalité. *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/politique/2015/12/30/01002-20151230ARTFIG00156-sondage-85-des-francais-favorables-a-la-decheance-de-nationalite.php>
- Braud, P (2007). *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*. Paris, A.Collin.
- Brunet, R (2018). Laurent Wauquiez et l'extrême-droite à un tract près. *France 24*. <https://www.france24.com/fr/20180608-france-republicains-tract-laurent-wauquiez-derive-extreme-droite>
- Bublitz, H (1999). *Archäologie des kulturellen Unbewußten. Zum Wissensarchiv und Wissensbegehren moderner Gesellschaften*. Francfort, Campus-Verlag.
- BVA (2016). *Les français et la lutte antiterroriste, sondage commandé par Orange et Itélé*. Récupéré le 15 avril 2016 de [http://www.bva.fr/data/sondage/sondage\\_fiche/1793/fichier\\_bva\\_-\\_orange\\_-\\_i-tele\\_-\\_les\\_francais\\_et\\_la\\_lutte\\_antiterroriste\\_-\\_janvier\\_2016ecf3c.pdf](http://www.bva.fr/data/sondage/sondage_fiche/1793/fichier_bva_-_orange_-_i-tele_-_les_francais_et_la_lutte_antiterroriste_-_janvier_2016ecf3c.pdf)
- Campana, A. Helly, D (2018). L'extrême-droite en terreau fertile. *Relations*, (795), 22–23
- Camus, J-Y (2014). Extrêmes droites mutantes en Europe. *Le Monde diplomatique*, p.18-19.
- Chambraud, C. De Montvalon, J-B (2015). Sécurité, politique, Islam : comment réagissent les Français face aux attentats ? *Le Monde* [https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/28/securite-politique-islam-comment-reagissent-les-francais-apres-les-attentats\\_4564681\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/01/28/securite-politique-islam-comment-reagissent-les-francais-apres-les-attentats_4564681_3224.html)
- Chapuis, N (2015). Après trois ans de Hollande, le contre-projet des frondeurs du PS. *Le*

- Monde*. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2015/05/06/les-frondeurs-du-ps-presentent-leur-contre-projet-pour-la-fin-du-quinquennat\\_4628719\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2015/05/06/les-frondeurs-du-ps-presentent-leur-contre-projet-pour-la-fin-du-quinquennat_4628719_823448.html)
- Chomsky, N. Herman, E (1988). *Manufacturing Consent : The Political Economy of Mass-Media*. New York, Pantheon.
- Chomsky, N (1997). *Propaganda and the Control of the Public Mind*. New York, Falmer Press.
- Chomsky, N (2003). *Pirates et empereurs. Le terrorisme international dans le monde contemporain*. Paris, Fayard.
- Clavel, G (2015). Après les fusillades à Paris, les partis politiques suspendent leurs campagnes régionales. *Le HuffPost*.  
[https://www.huffingtonpost.fr/2015/11/13/fusillades-paris-candidats-elections-regionales-suspendent-campagne\\_n\\_8560380.html](https://www.huffingtonpost.fr/2015/11/13/fusillades-paris-candidats-elections-regionales-suspendent-campagne_n_8560380.html)
- Clavel, G (2015). Terrorisme : plus de sécurité, moins de liberté ? La question qui divise les Français [Sondage YouGov] *Le HuffPost*  
[https://www.huffingtonpost.fr/2015/01/15/terrorisme-securite-liberte-divise-francais\\_n\\_6469802.html](https://www.huffingtonpost.fr/2015/01/15/terrorisme-securite-liberte-divise-francais_n_6469802.html)
- Collovald, A (2006). *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris, La Dispute.
- Courtois, G (2015). Gerard Grunberg : « la gauche n'a jamais été aussi faible et divisée ». *Le Monde* [http://www.lemonde.fr/elections-departementales-2015/article/2015/04/02/gerard-grunberg-la-gauche-n-a-jamais-ete-aussi-faible-et-divisee\\_4608749\\_4572524.html](http://www.lemonde.fr/elections-departementales-2015/article/2015/04/02/gerard-grunberg-la-gauche-n-a-jamais-ete-aussi-faible-et-divisee_4608749_4572524.html)
- Croissandeau, M (2015). Le PS est-il de droite ? *L'Obs*.  
<https://www.nouvelobs.com/politique/20150604.OBS0162/le-ps-est-il-de-droite.html>
- Dacheux, E (2016). « Du consentement à la délibération : une critique communicationnelle du marketing politique », *Communiquer*, n°16, p.85-110. \*
- Dagnet, A-L (2015). Sécurité : Alain Juppé revoit sa copie. *Franceinfo*.  
<https://www.youtube.com/watch?v=xdVYNqHfsw>
- Dasquié, G (2018). 13-Novembre : Oussama Atar, itinéraire du cerveau présumé des attentats. *Le JDD*.  
<https://www.lejdd.fr/Societe/13-novembre-oussama-atar-itineraire-du-cerveau-presume-des-attentats-3676631>
- Davet, G. Lhomme, F (2016). *Un président ne devrait pas dire ça...* Paris, Stock.

- De Coustin, P (2015). Trois jours de deuil national : du jamais-vu sous la Vème République. *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/11/14/01016-20151114ARTFIG00105-trois-jours-de-deuil-national-du-jamais-vu-sous-la-ve-republique.php>
- Dehlinger, M (2015). Le FN compte désormais plus de conseillers régionaux que le PS. *Franceinfo* [https://www.francetvinfo.fr/politique/front-national/le-fn-compte-desormais-plus-de-conseillers-regionaux-que-le-ps\\_1224099.html](https://www.francetvinfo.fr/politique/front-national/le-fn-compte-desormais-plus-de-conseillers-regionaux-que-le-ps_1224099.html)
- De Larquier, S. Alfsen, C (2015). Sarkozy, Juppé et Fillon contre la terreur. *Le Point*. [https://www.lepoint.fr/politique/sarkozy-fillon-et-juppe-face-a-la-terreur-23-11-2015-1983868\\_20.php](https://www.lepoint.fr/politique/sarkozy-fillon-et-juppe-face-a-la-terreur-23-11-2015-1983868_20.php)
- Delbury, P (2018). « Analyse critique du discours politique français de l'école inclusive ». *Synergies Chili* n° 14 - 2018 p. 59-70
- De Montvalon, D (2015). Déchéance de nationalité : le « oui » massif des Français. *Le JDD*. <https://www.lejdd.fr/Politique/Decheance-de-la-nationalite-le-oui-massif-des-Francais-713280>
- Dubuisson, M (2001). Barbare et barbarie dans le monde gréco-romain. *L'antiquité classique*, n°70, p 1-16.
- Duez, D (2006). Entre ordre et désordre: les effets insécurisants du discours américains sur le terrorisme international. *Les Cahiers Paix et Citoyenneté*. n°.1, p.9-15.
- Elabe (2015). *L'opinion en direct, sondage commandé par BFMTV*. Récupéré le 12 mars de <http://www.bfmtv.com/politique/sondage-elabe-bfmtv-94percent-des-francais-pour-la-decheance-de-nationalite-des-terroristes-931488.html>
- Elias, N (1973). *La Civilisation des mœurs*. Paris, Calmann-Levy.
- Equy, L (2015). Déchéance de Nationalité : des députés PS « mal dans leurs pompes ». *Libération*. [http://www.liberation.fr/france/2015/12/02/decheance-de-nationalite-des-deputes-ps-mal-dans-leurs-pompes\\_1417803](http://www.liberation.fr/france/2015/12/02/decheance-de-nationalite-des-deputes-ps-mal-dans-leurs-pompes_1417803)
- Fairclough, N (1989). *Language and Power*. London, Longman.
- Fairclough, N (2012). « Critical Discourse Analysis ». *Marges linguistiques*, n°8, p 76-91.
- Fairclough, N (2009). « A dialectical approach to critical discourse analysis in social research », dans Wodak, R et Meyer, M. *Methods of critical discourse analysis*. London, Sage Publication, n°2, p.162-186.
- Faucher, F. Boussaguet, L (2017). *The Politics of symbols : Reflections on the French*

- Government's Framing of the 2015 Attacks. *Parliamentary Affairs*. Vol.71, n°1, p.169-195.
- Foucault, M (1969). *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.
- Foucault, M (1971). *L'Ordre du discours*. Paris, Gallimard.
- Freund, D (2015). Report 2015: Lobbying in Europe: hidden influence, privileged access. *Transparency International EU*, <https://transparency.eu/report-2015-lobbying-in-europe-hidden-influence-privileged-access/>
- Giblin, B (2012). Extrême-droite en Europe : une analyse géopolitique. *Hétérodote*, n°144, p.3-17
- Gingras, A-M (2003), *La communication politique : état des savoirs, enjeux et perspectives*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Gombin, J (2015). Mythologie du Front Républicain. *Le Monde Diplomatique*. <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/03/GOMBIN/52740>
- Habert, P. Lancelot, P (1988). L'émergence d'un nouvel électeur. *Le Figaro*, p.16-23.
- Hebert, D (2015). Obama, Poutine, Xi Jinping,...La longue semaine de François Hollande l'omni-président. *Le Nouvel Obs*. <https://www.nouvelobs.com/attentats-terroristes-a-paris/20151122.OBS9969/obama-poutine-xi-jinping-la-longue-semaine-de-francois-hollande-l-omni-president.html>
- Haegel, F (2011). Nicolas Sarkozy a-t-il radicalisé la droite française ? Changements idéologiques et étiquetages politiques. *French Politics, Culture & Society*. Vol.29, n°3, p.62-777
- Hayek, F (1989). *The Fatal Conceit : The Errors of Socialism*. University of Chicago Press, Chicago.
- Hebert, D (2015). Etat d'urgence, ce que ça change pour vous. *Rue 89* <https://www.nouvelobs.com/attentats-terroristes-a-paris/20151115.OBS9522/etat-d-urgence-ce-que-ca-change-pour-vous.html>
- Hollande, F (2015). *Discours du 16 Novembre devant le Parlement réuni en Congrès*. Récupéré le 5 janvier 2016 sur <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-devant-le-parlement-reuni-en-congres-3/>
- Hollande, F (2018). *Les leçons du pouvoir*. Paris, Stock
- IFOP (2015). Quel impact des attentats sur l'opinion publique ?

- <https://www.ifop.com/publication/quel-impact-des-attentats-sur-lopinion-publique/>
- IFOP (2015). Les mesures attendues par les Français à la suite des attentats. <https://www.ifop.com/publication/les-mesures-attendues-par-les-francais-a-la-suite-des-attentats/>
- IFOP (2015). L'approbation des mesures annoncées par F.Hollande après les attentats. <https://www.ifop.com/publication/lapprobation-des-mesures-annoncees-par-f-hollande-apres-les-attentats/>
- IPSOS/Sofra-Steria (2015). Les conséquences des attentats du 13 novembre 2015 sur les élections régionales. <https://www.slideshare.net/IpsosFrance/les-consquences-des-attentats-du-13-novembre-2015-sur-les-lections-rgionales>
- Ivaldi, G (2004). *Droites populistes et extrêmes en Europe occidentale*. Paris, La Documentation Française, Les Etudes.
- Jarassé, J (2012). *En 1986, la proportionnelle avait profité au FN*. Le Figaro.
- Khosrokhavar, F (2014). *Radicalisation*. Paris, Édition de la Maison des Sciences et de l'Homme.
- Klein, N (2007). *La stratégie du choc, la montée d'un capitalisme du désastre*. Actes Sud, coll. « Babel ».
- La Croix (2015). Régionales: drôle de campagne en Ile-de-France, entre suspension, reprise ou accélération. <https://www.la-croix.com/France/Regionales-drole-de-campagne-en-IledeFrance-entre-suspension-reprise-ou-acceleration-2015-11-26-1385226>
- Lahousse, G (1998). De la Solidarité Française au parti du faisceau Français: Un exemple de radicalisation politique au vingtième Siècle. *Revue d'Histoire*. N°58, p.43-54.
- Lalloy, J (2015). Projet de loi constitutionnelle de protection de la nation. *Revue politique et parlementaire*. <https://www.revuepolitique.fr/projet-de-loi-constitutionnelle-de-protection-de-nation/>
- Lardellier, P (1997). « Communication et pouvoir : les liaisons dangereuses ». *Communications et langages*, vol 112, n°1, p.85-95.
- Lasswell, H (1927). *Propaganda Technique in the World War*. New York, Peter Smith.
- Launay, G. Equy, L. Allemagna, L (2013). Municipales 2014: les villes à suivre. *Libération*. [https://www.liberation.fr/france/2013/03/29/municipales-25-villes-a-suivre\\_891912](https://www.liberation.fr/france/2013/03/29/municipales-25-villes-a-suivre_891912)

- Lemarié, A. Goar, M (2016). Projet de loi sur le droit du travail : l'opposition se méfie du report. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/02/29/loi-el-khomri-favorable-au-texte-l-opposition-se-mefie-du-report\\_4873912\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2016/02/29/loi-el-khomri-favorable-au-texte-l-opposition-se-mefie-du-report_4873912_823448.html)
- Le Monde* (2017). Ces sequences-clés du quinquennat qui ont empêché François Hollande de se représenter. [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2016/12/02/ces-sequences-cles-du-quinquennat-qui-ont-empeche-francois-hollande-de-se-representer\\_5042485\\_4854003.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2016/12/02/ces-sequences-cles-du-quinquennat-qui-ont-empeche-francois-hollande-de-se-representer_5042485_4854003.html)
- L'Essentiel* (2015). Un dernier rendez-vous avant la présidentielle. <http://www.lessentiel.lu/fr/news/france/story/10577367>
- Libération* (1996). Le FN est bien d'extrême droite... Quarante hommes politiques affirment qu'ils continueront d'utiliser cet épithète.
- Le Bon, G (1895). *Psychologie des Foules*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Le Devin, W. Bouthier, B (2015). Le groupe État Islamique revendique les attentats de vendredi à Paris. *Libération*. [https://www.liberation.fr/france/2015/11/14/l-etat-islamique-revendique-les-attentats-de-vendredi-a-paris\\_1413412](https://www.liberation.fr/france/2015/11/14/l-etat-islamique-revendique-les-attentats-de-vendredi-a-paris_1413412)
- Legifrance* (2015). LOI n° 2015-1501 du 20 novembre 2015 prorogeant l'application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence et renforçant l'efficacité de ses dispositions. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031500831&dateTexte=&categorieLien=id>
- Le Monde* (2012) «Nicolas Sarkozy: « L'immigration est un atout mais peut être un problème » ».
- Le Pen, M (2015). Intervention de Marine Le Pen suite à son entretien avec François Hollande. <https://www.youtube.com/watch?v=g1gkO3Q7M8A&t=102s>
- Les Décodeurs (2017). Avec le résultat de Marine Le Pen, le Front National bat de nouveau son record de voix. *Le Monde*. [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/05/07/presidentielle-le-fn-bat-de-nouveau-son-record-de-voix\\_5123823\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/05/07/presidentielle-le-fn-bat-de-nouveau-son-record-de-voix_5123823_4355770.html)
- Lippmann, W (1922). *Public Opinion*. San Diego, Harcourt-Brace.
- L'Obs (2015). 4 millions de personnes en France pour la marche républicaine. *Le Nouvel Obs*. <https://www.nouvelobs.com/charlie-hebdo/20150111.OBS9715/4-millions-de-personnes-en-france-pour-la-marche-republicaine.html>
- London, F (2015). Charlie à tout prix ? *Le Monde Diplomatique*.

- <https://blog.mondediplo.net/2015-01-13-Charlie-a-tout-prix>
- Maarek, P (1992). *Communication et Marketing de l'homme politique*. Paris, Litec.
- Magnaudeix, M (2015). Etat d'urgence : à l'Assemblée, le temps des faucons. *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/france/191115/etat-durgence-l-assemblee-le-temps-des-faucons?onglet=full>
- Mannheim, K (1929). *Idéologie et Utopie*. Londres, Routledge.
- Marcus, G (2008). *Le citoyen sentimental : émotions et politique en démocratie*. Paris, Editions de Sciences Po.
- Martin, V (2009). Des émotions au service d'une stratégie de séduction. Le marketing politique et l'étude de discours. Le cas de l'élection présidentielle française de 2007. *Revue française du marketing*. n°225, p.51-65.
- Martin, V (2012). *Les émotions dans le marketing politique*. Paris, CNRS Editions.
- Mazuir, V (2015). Hollande veut constitutionnaliser la déchéance de nationalité. *Les Echos*. [https://www.lesechos.fr/23/12/2015/lesechos.fr/021577228598\\_decheance-de-nationalite---hollande-joue-l-opinion.htm](https://www.lesechos.fr/23/12/2015/lesechos.fr/021577228598_decheance-de-nationalite---hollande-joue-l-opinion.htm)
- Mc Lean, I. McMillan, A (2009). *The Concise Oxford Dictionary of Politics*. Oxford University Press, Oxford.
- Merchet, J-D (2011). Ce que Marine Le Pen propose pour la défense. *Marianne*. [http://archive.wikiwix.com/cache/?url=https%3A%2F%2Fwww.marianne.net%2Fblogsecretdefense%2FCe-que-Marine-Le-Pen-propose-pour-la-defense\\_a445.html](http://archive.wikiwix.com/cache/?url=https%3A%2F%2Fwww.marianne.net%2Fblogsecretdefense%2FCe-que-Marine-Le-Pen-propose-pour-la-defense_a445.html)
- Mercier, A (2001). La communication politique en France : un champ de recherche qui doit encore s'imposer. *L'Année sociologique*, vol. 51, n° 2, p. 355-363.
- Mercier, A (2008). *La communication politique*. Paris, CNRS.
- Mickiewicz, J (2011). Fermeture de quatre mosquées aux prêches radicaux en Ile-de-France. *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/11/02/01016-20161102ARTFIG00344-fermeture-de-quatres-mosquees-aux-preches-radicaux-en-ile-de-france.php>
- Ministère de l'Intérieur (2015). *Resultat des élections régionales de décembre 2015*. Récupéré le 3 avril 2016 de [http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Regionales/elecresult\\_\\_regionales-2015/\(path\)/regionales-2015/index.html](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Regionales/elecresult__regionales-2015/(path)/regionales-2015/index.html)
- Mouffe, C (2009). *Hégémonie et stratégie socialiste : Vers une démocratie radicale*.

Paris, Les Solitaires Intempestifs.

Mouffe, C (2016). *L'illusion du consensus*. Paris, Albin Michel.

Moutot, M. Maligorne, S (2015). Chérif et Saïd Kouachi, deux frères djihadistes. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/international/dossiers/attentats-a-paris/201501/08/01-4833480-cherif-et-said-kouachi-deux-freres-djihadistes.php>

Nguyen, E (2015). Attentats à Paris, les Français favorables à une « certaine limitation des libertés ». Rtl.fr <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/attentats-a-paris-les-francais-favorables-a-une-certaine-limitation-des-libertes-7780543321>

Opinionway (2017). *Sondage Présitrac*. Récupéré le 10 mars de <http://opinionlab.opinionway.com/opinionlab/832/627/presitrack.html>

Parlement Européen (2014). *Résultat des élections européennes de 2014*. Récupéré le 20 mars 2016 de <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/fr/country-results-fr-2014.html>

Peyre, P (2017). Résultat présidentielles 2017 : Marine Le Pen offre au FN son meilleur score. *RTL.fr*. <https://www.rtl.fr/actu/politique/resultat-election-presidentielle-2017-marine-le-pen-offre-au-front-national-son-meilleur-score-7788443920>

Poussel, M (2015). Régionales : Pour Marine Le Pen « le FN est le premier parti de France ». *Le Parisien*. <http://www.leparisien.fr/elections-regionales/resultats-des-elections-regionales-2015-le-fn-premier-parti-de-france-06-12-2015-5344901.php#xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.ca%2F>

Poussielgue, G (2015). Déchéance de nationalité : Hollande joue l'opinion. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/2015/12/decheance-de-nationalite-hollande-joue-lopinion-286068>

Pudlowski, C (2013). Al-Qaeda publie la liste de ses pires ennemis, incluant Charb et Salman Rushdie. *Slate*. <http://www.slate.fr/lien/68967/al-qaeda-publie-liste-pires-ennemis-charb-rushdie>

Quinault Maupoil, T (2015). Etat d'urgence : des députés veulent le maintien du contrôle de la presse. *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/coulisses/2015/11/18/25006-20151118ARTFIG00243-etat-d-urgence-des-deputes-ps-veulent-le-maintien-du-contrôle-de-la-presse.php>

Quinault Maupoil, T (2016). Déchéance : Nicolas Sarkozy s'est converti à la position du Sénat. *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/coulisses/2016/03/30/25006-20160330ARTFIG00179-decheance-sarkozy-s-est-converti-a-la-position-du-senat-pour-bloquer-hollande.php>

- Ramos, V (1982). The Concepts of Ideology, Hegemony, and Organic Intellectuals in Gramsci's Marxism. *Theoretical Review*, n°27, p.17-34.
- Rattay, W (2016). Le mouvement anti-islam Pegida appelle à manifester jusqu'à Calais. *RFI* <http://www.rfi.fr/europe/20160205-mouvement-anti-islam-pegida-appelle-manifester-travers-europe-allemande>
- Revault d'Allonnes, D (2015). *Les guerres du président*. Paris, Editions le Seuil.
- RTL (2013). Marine Le Pen : "Le fait d'affubler le FN du terme d'extrême droite est une bavure intellectuelle" <https://www.rtl.fr/actu/politique/marine-le-pen-le-fait-d-affubler-le-fn-de-ce-terme-pejoratif-d-extreme-droite-est-une-bavure-intellectuelle-7765074950>
- RTL (2015). Attentats à Paris : les Français approuvent les mesures de François Hollande contre le terrorisme. <https://www.rtl.fr/actu/politique/sondage-les-francais-approuvent-les-mesures-contre-le-terrorisme-7780594105>
- Sartori, G (1976). *Parties and Party Systems*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Siraud, M (2015). Fuite d'eau et afflux de migrants : la comparaison de Sarkozy fait réagir l'exécutif. *Le Figaro*. <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/citations/2015/06/19/25002-20150619ARTFIG00094-fuite-d-eau-et-afflux-de-migrants-la-comparaison-de-nicolas-sarkozy-passe-mal.php7>
- Site de l'Assemblée Nationale (2015). *Analyse du scrutin n°1191*. Récupéré le 23 décembre 2015 de <http://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/detail/%28legislature%29/14/%28num%29/1191>
- Site du gouvernement français (2015). *La lutte contre le terrorisme*. Récupéré le 10 janvier 2016 de <http://www.gouvernement.fr/action/la-lutte-contre-le-terrorisme>
- Souchard, M. Wahnich, S. Cuminal, I. Wathier, V (1998). *Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême-droite* Paris, Le Monde éditions.
- Soudaix, M (2015). Etat d'urgence : Valls admet ne pas respecter la Constitution. *Politis*. <https://www.politis.fr/articles/2015/11/etat-durgence-valls-admet-ne-pas-respecter-la-constitution-33107/>
- Stenger, T (2012). *Le marketing politique*. Paris, CNRS.
- Stoiciu, G (2006). Le 11 septembre 2001. Différentes prétentions au sens. *Comment comprendre l'actualité : Communication et mise en scène*. Presses de l'Université du Québec, p. 29-63.

- Szafran, M (2015). Nicolas Sarkozy et le kidnapping idéologique du Front National. *Challenges*. <http://www.challenges.fr/politique/20150819.CHA8572/nicolas-sarkozy-et-le-kidnapping-ideologique-du-front-national.html>
- Tackett, T (1997). *Par la volonté du peuple, comment les députés sont devenus révolutionnaires*. Paris, Albin Michel.
- Taubira, C (2016). *Murmures à la jeunesse*. Paris, Philippe Rey.
- Thierry, M (2015). Quand le FN proposait la déchéance de nationalité pour de simples faits délictuels. *Le Nouvel Obs* <https://www.nouvelobs.com/politique/20151231.OBS2111/quand-le-fn-proposait-la-decheance-de-nationalite-pour-de-simples-faits-delictuels.html>
- Turchi, M (2014). « La frontière des électors UMP et FN n'est plus étanche ». *Mediapart*. <https://www.mediapart.fr/journal/france/120414/la-frontiere-des-electors-ump-et-fn-n-est-plus-etanche>
- Valls, M (2010). *RMC*. Récupéré le 24 janvier 2016 de [http://www.dailymotion.com/video/xez1no\\_decheance-de-nationalite-un-debat-n\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xez1no_decheance-de-nationalite-un-debat-n_news)
- Valls, M (2015). *Discours du 13 Janvier 2015 devant l'Assemblée Nationale*. Récupéré le 5 janvier 2016 sur <https://www.youtube.com/watch?v=mcX1iQ9TLPI>
- Valls, M (2015). *Discours du 15 Janvier 2015 devant la préfecture de police*. Récupéré le 3 janvier 2019 sur [https://www.youtube.com/watch?v=9bJ\\_H0zMv0Y](https://www.youtube.com/watch?v=9bJ_H0zMv0Y)
- Van Dijk, T (2001). *Critical Discourse Analysis*. Blackwell, Oxford.
- Vernet, H (2015). Jean Garrigues: « l'union sacrée, un concept de temps de guerre ». *Le Parisien*. <https://web.archive.org/web/20171201065542/http://atelier.leparisien.fr/sites/attentats-novembre-2015-paris/2015/11/14/attentats-a-paris-lunion-sacree-un-concept-de-temps-de-guerre/>
- Venner, F. Fourest, C (2011). *Marine Le Pen*. Grasset, Paris.
- Wieviorka, M (2013). *Le Front national, entre extrémisme, populisme et démocratie*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, collection « interventions ».
- Wodak, R, Meyer, M. « Critical Discourse analysis : history, agenda, theory and methodology » dans Wodak, R et Meyer, M. *Methods of critical discourse analysis*. London, Sage Publication, n°2, p.162-186.

Wolton, D (2005). *Il faut sauver la communication*. Paris, Flammarion.

Zennou, A (2015). Les Français prêts à restreindre leurs libertés pour plus de sécurité. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/2015/11/17/01002-20151117ARTFIG00272-les-francais-prets-a-restreindre-leurs-libertes-pour-plus-de-securite.php>

